

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEINGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MÉMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de Magister en Architecture

Spécialité : Architecture et développement durable

Option : Architecture et Patrimoine

SUR LE THEME :

**Les monuments funéraires, un patrimoine pluriel
en péril**

Présenté par

M^f RASSOUL Hocine

Devant le jury composé de :

M ^f BRARA Ahmed	Directeur de recherche, CNERIB	Président
M ^f DAHLI Mohamed	Maitre de conférences (A), UMMTO	Rapporteur
M ^f SALHI Med Brahim	Professeur, UMMTO	Examineur
M ^f HADDOUCHE Abdelkader	Chargé de recherche, CNRPAH	Invité

Juin 2012

Remerciements

Le présent travail est réalisé au département d'architecture, université Mouloud Mammeri, et plus précisément au sein de la Post-Graduation « Architecture et développement durable », une PG née en 2006 grâce à tout l'effectif qui la compose, je tiens sincèrement à les remercier tous pour tous les efforts accomplis en première année théorique et les encouragements que j'ai reçu de leur part tout au long de l'accomplissement de notre travail de recherche.

Je tiens surtout à remercier mon directeur de mémoire, Dahli Mohamed, Maitre de conférences à l'UMMTO, Directeur de notre post-graduation, pour sa disponibilité et ses idées innovantes, c'est grâce à lui que j'ai pu participer à mon premier séminaire international en Egypte sur le patrimoine archéologique en 2010.

Je remercie M. Brara Ahmed d'avoir accepté la présidence du jury de soutenance. Mes remerciements également sont adressés à celui qui m'a enseigné en 2^{ème} et 3^{ème} années de graduation et qui a accepté aujourd'hui d'accomplir cette tâche difficile d'examineur de mon travail de recherche, Mr Salhi Mohamed Brahim, Professeur au département d'architecture UMMTO et Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et sociales UMMTO.

Je remercie profondément toute ma famille pour leur soutien et leurs encouragements. Mes remerciements à tous mes camarades et amis pour leur disponibilité et leurs encouragements

Je tiens également à remercier tout le personnel du CNRPAH Alger (Musée du Bardo) et à leur tête Mr Haddouche Abdelkader.

Je ne saurais oublier tous les étudiants de notre PG que j'ai côtoyé durant toutes ces années passées au département, en l'occurrence Mr Mazari M., Mr Slimani A., Mr Merzoud M., M^{elle} Bouaziz S., M^{elle} Korichi A., M^{elle} Said Aissa K., M^{me} Guiri F., M^{me} Chernai S. et enfin M^{elle} Ait-Lhadj Z. un grand merci.

Je remercie tous les enseignants du département d'Architecture pour leurs encouragement, soutien et conseils

À tous mes camarades Artistes, un grand merci.

SOMMAIRE

Résumé.....	I
Abstract	II
• • •	III
Liste des figures	IV
Liste des tableaux	VI

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction	1
I- Intérêt du thème.....	2
II- Problématique spécifique.....	3
III- Hypothèses	3
IV- Objectifs	4
V- Méthodologie de recherche.....	5
VI- Structuration du mémoire	5

PREMIER CHAPITRE: L'ALGÉRIE ENTRE GÉOGRAPHIE, PEUPLEMENT ET PRATIQUES RELIGIEUSES

Introduction	7
1. L'Algérie une diversité géographique et climatique	7
1.1.La géographie.....	7
1.1.1. Morphologie	8
1.1.2. Le climat	10
2. Peuplement	11
2.1.Le paléolithique	12
2.1.1. L'Atérien	13
2.1.2. L'Homme de Mechta El Arbi	13
2.1.3. Le Capsien	14
2.2.Mésolithique	14
2.3.Néolithique	14
2.3.1. Le Bubalin (Bubalin naturaliste).....	15

2.3.2. Le Bovidien.....	16
2.3.3. Le Caballin.....	16
2.4.Les Imazighen de l'antiquité.....	17
2.4.1. La présence Phénicienne	17
2.4.2. Les royaumes berbères	18
3. Religion des anciens Amazigh.....	21
4. Les rites funéraires chez les Berbères.....	22
4.1.Les pratiques funéraires berbères.....	23
4.2.La sépulture	24
4.3.La protection magique	24
4.4.L'incubation.....	24
Conclusion	25

DEUXIEME CHAPITRE: ETAT DES LIEUX DU MONDE FUNÉRAIRE PROTOHISTORIQUE

Introduction	27
1. Les contraintes relatives à l'étude du monde funéraire.....	27
1.1.La chronologie relative.....	27
1.2.La gestion de l'espace funéraire : considérations générales.....	28
1.2.1. La signalisation des sépultures.....	28
1.2.2. Pluralité des structures funéraires et pluralité des rites	29
1.3.La représentativité des types de monuments et intégration des populations dans un groupe culturel.....	29
1.3.1. Les indices d'appartenance à une culture	29
1.3.2. La pratique funéraire et l'unité culturelle	30
2. Etat des lieux des sépultures protohistoriques en Algérie	31
2.1.La législation du patrimoine archéologique en Algérie	31
2.1.1. L'ordonnance n° 67-281 promulguée en 1967	31
2.1.2. La loi n° 98-04 du safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel	31
2.2.Les institutions	32

2.2.1. Ministère de la Communication et de la Culture (Décret exécutif n°96-141 du 20 avril)	33
2.2.2. Agence nationale d'archéologie et de la protection des monuments et sites historiques	33
2.2.2.1.Organisation	34
2.2.3. Circonscription archéologique	34
2.2.4. Direction de la Culture de Wilaya.....	34
2.3.Constat.....	35
3. Les phénomènes de dégradation des monuments funéraires.....	36
3.1.L'action du climat	37
3.1.1. L'action de la température	37
3.1.2. L'action de l'humidité	38
3.1.3. L'action de la pluie.....	39
3.1.4. L'action du vent	39
3.1.5. Les catastrophes naturelles	40
3.2.La biodégradation	40
3.3.Action de l'Homme	40
3.3.1. Les conflits	40
3.3.2. L'indifférence	41
3.3.3. L'ignorance	42
3.3.4. La négligence	42
3.3.5. L'effet du tourisme anarchique	43
3.4.L'action du temps (Les lois universelles de la mécanique).....	43
Conclusion.....	43

TROISIEME CHAPITRE: ETAT DE L'ART DE LA CLASSIFICATION DES SÉPULTURES PROTOHISTORIQUES EN AFRIQUE DU NORD ET AU SAHARA

Introduction	44
1. Objectif de la classification	45
2. Historique de la classification des monuments funéraires de l'Afrique du Nord	46

2.1.Classification proposée par A. Letourneux 1869.....	46
2.2.Classification de Stéphane Gsell 1927	47
2.2.1. Les monuments en pierres sèches	47
2.2.1.1.Tumulus	47
2.2.1.2.Dolmens	48
2.2.1.3.Cromlechs	48
2.2.1.4.Chouchet	48
2.2.2. Les tombes taillées dans le roc	49
2.2.3. Les tombes de style punique	49
2.2.4. Les mausolées libyphénicien	49
2.3.Classification de Gabriel Camps 1961	50
2.4.Classification Monod	52
2.4.1. Monuments plus au moins circulaires au niveau du sol.....	52
2.4.2. Monuments plus au moins allongés, ovales ou rectangulaires	53
2.4.3. Monuments plus au moins semi-lunaires, ou arqués.....	53
2.5.Classification des sépultures néolithiques du Nord du Niger de F. Paris 1995	53
2.5.1. Les formes simples	54
2.5.2. Les formes complexes ou à aménagements culturels	56
3. La nécessité d'une nouvelle classification.....	56
Conclusion	57

QUATRIEME CHAPITRE: LES MONUMENTS FUNÉRAIRES, UN PATRIMOINE PLURIEL

Introduction	58
1. Les bases d'une nouvelle classification	58
1.1.Les critères adoptés	59
1.1.1. Le matériau	59
1.1.2. Le mode constructif (mode d'assemblage).....	59
1.1.3. La morphologie	60
1.1.4. La composition.....	60
1.1.5. La répartition géographique.....	60
1.1.6. Le langage géométrique.....	60

2. Essai de classification	61
2.1.Les monuments en terre (tertre).....	61
2.2.Les monuments en pierres sèches	61
2.2.1. Les monuments par amoncellement de pierres	63
2.2.1.1.Les monuments sans ouverture sommitale	63
2.2.1.1.1. Les tumulus simple	63
2.2.1.1.2. Les plates formes	64
2.2.1.1.3. Les Bazina	65
- Les bazinas de type Mistiri.....	67
- Les bazinas à carapace	67
2.2.1.1.4. Les grands mausolées de tradition berbère	68
- Le Medracen	69
- Le tombeau de la chrétienne.....	73
- Les Djeddars	76
- La Soumâa d’El Khroub.....	82
2.2.1.1.5. Les tumulus à chapelle ou à niche	84
2.2.1.2.Les monuments à ouverture sommitale	85
2.2.1.2.1. Les tumulus à cratère	85
2.2.1.2.2. Les monuments en trou de serrure.....	86
2.2.1.2.3. Les bazina à cratère	88
2.2.1.2.4. Les Chouchet	90
2.2.1.2.5. Les Tumulus en croissant et à antennes	91
2.2.1.2.6. Les cercles et autres aires funéraire	93
2.2.2. Les monuments en pierres mégalithiques	94
2.2.2.1.Les Dolmens	94
2.2.2.2.Les Allées couvertes.....	98
2.2.3. Les tombes taillées dans le roc.....	100
2.2.3.1.Les Houanet	100
2.2.3.2.Les Hypogées	102
3. Discussion	103
3.1.Centralité	103
3.1.1. A l’échelle du territoire	103
3.1.2. A l’échelle du site	104
3.1.3. A l’échelle du monument	105

3.2.La géométrie	105
3.3.Les aménagements	108
Conclusion	108
CONCLUSION GÉNÉRALE	110
RÉFÉRENCES	112
ANNEXES	

Résumé

Les monuments dédiés à la mémoire des morts occupent une partie importante dans la carte de nos monuments historiques nationale. Cette frange, ô combien riche en enseignement, est quasiment omise dans les opérations de sauvegarde menées jusqu' à nos jours, hormis quelques uns, trop imposants par les valeurs historiques et esthétiques supranationales qu'ils véhiculent. Notre choix pour ce thème est motivé, non seulement, par l'état en péril de ces sites et l'absence de travaux de recherche, mais aussi par le souci de sensibiliser la tutelle et nos concitoyens à porter un intérêt spécifique à ce fragment fragile de notre mémoire/identité.

Interroger, aujourd'hui, ces valeureux témoins, est plus qu'indispensable, et arpenter ce sentier de notre mémoire ne peut être facile sans une approche théorique autour des notions relevant de ce patrimoine, sa sauvegarde et sa mise en valeur.

De ce fait, une approche empirique viendra, par la suite, consolider notre entreprise et ce, en procédant à l'identification des lieux dédiés aux morts qui, pour certain, accueillent jusqu'à présent des cérémonies culturelles et des rites ancestraux.

La sauvegarde/protection de ces lieux est un lien pérenne entre nos sociétés antérieures et celle d'aujourd'hui et un garant de la cohésion et de l'équité sociale. La mise en valeur de cette entité patrimoniale, encore méconnue, ne peut être qu'une ressource supplémentaires et non des moindres pour notre économie (économie touristique). L'identification (relevés, lecture spatiale et architecturale et symbolique) et la classification typologique de notre patrimoine funéraire en vu de sa mise en valeur sont les principaux objectifs de la présente recherche.

Mots clés : Monuments historiques, funéraires, patrimoine, sauvegarde, protection, valeurs, identification, classification, typologie

Abstract

Monuments dedicated to the memory of the dead are an important part in the map of our national monuments. This fringe, oh so rich in education, is virtually omitted from backup operations conducted up to now. Except a few, too big for the historic and aesthetic values supranational they convey. Our choice for this theme is motivated not only by the perilous state of these sites and the lack of research, but also by the need to educate our citizens and the authority to take a specific interest in this fragile fragment of our memory / identity. Interview today, these brave witnesses, is indispensable, and survey the trail of our memory can not be easy without a theoretical approach on the concepts within this heritage, its preservation and enhancement.

Thus, an empirical approach will, thereafter, consolidate our business and this, by making the identification of sites dedicated to the dead, for sure, until now host of religious ceremonies and ancestral rites.

The backup / protection of these places is a permanent link between our societies and that of earlier today and a guarantor of social cohesion and social equity. The development of this entity asset, yet unknown, can only be an additional resource, not least for our economy (tourism economy). The identification (surveys, reading space and architectural and symbolic) and the typology of our funeral heritage seen its development are the main objectives of this research.

Keywords: Monuments, Funeral, heritage, preservation, protection, values, identification, classification, typology

ملخص

النصب التذكارية المخصصة لذكرى الأموات تحتل جزءا هاما في خريطة معالمنا التاريخية الوطنية. هذه الفئة الغنية بالمعارف ضلت منسية في عمليات الحفاظ والصيانة التي تم القيام بها إلى يومنا هذا، باستثناء البعض منها التي يتجاوز شموخها وقيمها التاريخية والجمالية الحدود الوطنية.

إن المحفز لاختيارنا لهذا الموضوع ليس فقط الواقع المتدهور الفادح لهذه النصب والمواقع بل كذلك توعية الهيئات المعنية والمواطنين بالفائدة والأهمية النوعية لهذه الشريحة الحساسة من ذاكرتنا وهويتنا الوطنية.

إن استنطاق، اليوم هذه الشهود القيمة لتفهم الماضي ليس بالأمر السهل دون التقدم النظري حول المفاهيم المستوحاة من هذا التراث للحفاظ عليه وإبراز قيمته. من هذا المنطق ستأتي الخطوة التجريبية التي تعزز مشروعنا هذا وذلك بتشخيص المواقع والمعالم المخصصة للموتى، التي تستضيف البعض منها إلى يومنا هذا طقوسا عقائدية سالفة.

الحفاظ/ العناية بهذه المعالم الهندسية يعتبر رابطة خالدة بين مجتمعاتنا السالفة والحالية وضمانا للالتحام والعدالة الإجتماعية. إن إبراز قيمة أو قيم هذه الشريحة المنسية من تراثنا وغير المقدرة لا يمكن إلا أن تكون منبعا إضافيا معتبرا لإقتصادنا (الإقتصاد السياحي).

التشخيص (مخططات هندسية، قراءة فضائية، عمرانية ورمزية) والتصنيف النوعي لهذا التراث الجنائزي قصد إعادة الإعتبار له هم الأهداف الأساسية لبحثنا هذا.

الكلمات المفتاح:

المعالم التاريخية، الجنائزية، التراث، الحفاظ، الصيانة، القيم، التشخيص، التصنيف النوعي.

Liste des figures

Figure 1. Les limites géographiques du territoire algérien.....	8
Figure 2. Morphologie géographique du territoire algérien	9
Figure 3. Evolution du climat- variation de l'ensoleillement- durant l'Holocène.....	11
Figure 4. Galet-aménagé-Illizi.....	12
Figure 5. Pointe-a-soie-atérienne -Béni –Abbes(Béchar)	13
Figure 6. Biface-acheuléen-tihodaine	13
Figure 7. Pendeloque-en-os-poli -capsien-supérieur-mechta-el-arbil	14
Figure 8. Pierres-taillées-néolithique-saharien	15
Figure 9. Pelorovis-antiquus-ou-bubale	16
Figure 10. Art-rupestre-période-des-têtes-rondes-tassili	16
Figure 11. Gravures bovidienne Aguenar- Tamanrasset.....	16
Figure 12. Phase-bovidienne-troupeaux.....	16
Figure 13. Répartition des différents royaumes Numides sur le territoire de l'Afrique du Nord	19
Figure 14. Position de la sépulture dans un Dolmen – Roknia-	23
Figure 15. Microfissurations superficielles dues aux variations de températures.....	38
Figure 16. Empilement de pierre facilitant l'infiltration de l'eau.....	39
Figure 17. Un Tumulus à cratère partiellement sous le sable.....	39
Figure 18. Déjections de chauves souris sur le plafond du couloir d'accès aux chambres sépulcrales. Djeddars	40
Figure 19. Un Djeddar quasiment en ruine sous l'œil indifférent des autorités.....	41
Figure 20. Une ouverture réalisée par une équipe de chercheurs étrangers qui fausse carrément la logique architecturale du monument. Djeddars.....	42
Figure 21. Dolmen de Béni Messous reconstitué au niveau du Musée du Bardo.....	62
Figure 22. Tumulus simple.....	62
Figure 23. Bazina à ouverture sommitale -Nécropole de Tit à Tamanrasset	63
Figure 24. Tumulus simple sans ouverture sommitale	64
Figure 25. Tumulus simple sans ouverture sommitale avec le caisson enterré sous le tas de pierres	64
Figure 26. Une plate forme circulaire dans son environnement.....	65
Figure 27. Plate forme.....	65
Figure 28. Bazina à cercles concentriques	65
Figure 29. Bazina à degré –Tamanrasset	66
Figure 30. Bazina à degré du djebel Mistiri –Tébessa.....	67

Figure 31. Bazina à carapace à Ain Talbuna	68
Figure 32. Vue aérienne sur le Medracen et ses environs	69
Figure 33. Vue de face du Medracen	70
Figure 34. Détail de la corniche	70
Figure 35. Vue en plan du Medracen	71
Figure 36. Reconstitution de la genèse architecturale du Medracen	72
Figure 37. Le Tombeau royal dans son environnement	73
Figure 38. L'élançement vers le haut	74
Figure 39. La fausse porte Nord et la colonnade ionique	74
Figure 40. Vue en plan du tombeau de Mauritanie	75
Figure 41. Le Djeddar « C »	76
Figure 42. Le Djeddar « B »	77
Figure 43. Le Djeddar « A »	77
Figure 44. Des Djeddars enfouis	77
Figure 45. Vue en plan du Djeddars « A »	79
Figure 46. Vue en plan du Djeddars « B »	80
Figure 47. Vue en plan du Djeddars « C »	81
Figure 48. Vue des restes du mausolée de Soumâa	82
Figure 49. Reconstitution du mausolée	83
Figure 50. Tumulus à Chapelle - Djorf Torba	84
Figure 51. Tumulus à niche-Djorf Torba	84
Figure 52. Tumulus à Chapelle-Tindouf	84
Figure 53. Tumulus à cratère	85
Figure 54. Tumulus à cratère	85
Figure 55. Tumulus en trou de serrure	86
Figure 56. Plan d'un monument en trou de serrure	87
Figure 57. Choix du point d'implantation (Tassili n'Ajjer)	87
Figure 58. Tumulus en trou de serrure et son environnement	88
Figure 59. Bazina à cratère surbaissée N'gaous	88
Figure 60. Bazina surbaissée et à cratère avec un couloir	89
Figure 61. Bazina à cratère surélevée Ain El Hamara. Ain Sefra	89
Figure 62. Choucha à niche et à chambre funéraire circulaire	90
Figure 63. Choucha saharienne. Tit- Tamanrasset	91
Figure 64. Tumulus croissant à antennes courtes	91
Figure 65. Tumulus croissant à antennes opposées	92

Figure 66. Tumulus croissant à antennes ouvertes vers l'Est avec le cratère au centre.....	92
Figure 67. Détail de l'extrémité d'une antenne	92
Figure 68. Cercles funéraires.....	93
Figure 69. Cercles funéraires concentriques	93
Figure 70. Dolmen typique ; Roknia Constantine	95
Figure 71. Vue en plan d'un dolmen typique. Roknia (Constantine)	95
Figure 72. Dolmen engagé avec des cercles concentriques	95
Figure 73. Dolmen enfoui avec des cercles concentriques	96
Figure 74. Différentes formes que peuvent revêtir les dolmens.....	97
Figure 75. L'entrée d'une allée couverte d'Ait Rhouna	98
Figure 76. Relevé d'une allée couverte. Ait Rhouna.....	99
Figure 77. Vue en plan et coupe d'une Hanout. Castel. Tébessa	100
Figure 78. Hanout. Roknia	101
Figure 79. Vues en plan de Hanout à deux et à trois chambres s avec une niche au fond de la dernière chambre.....	101
Figure 80. Hypogée à puits avec deux chambres	102
Figure 81. Schéma montrant comment d'un même fond géométrique (cercle et triangle) on peut obtenir des résultats à priori différents	107

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des sites et monuments funéraires inscrits comme patrimoine national par wilaya.....	36
Tableau 2: Classification proposée par G. Camps. 1961	51
Tableau 3: Dimensions principales du Medracen.....	71
Tableau 4: Dimensions principales du tombeau de Mauritanie	74
Tableau 5 : Les différentes typologies de monuments funéraires protohistoriques en Algérie.....	106

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction

Le patrimoine, représenté par les monuments funéraires dans le présent mémoire est cette chaîne nucléaire que partagent des générations d'homme et de femmes entre-elles dans un espace commun. Il n'est pas seulement un fait naturel ou simplement des œuvres physiquement observables, mais aussi une abstraction, un processus conceptuel qu'on transmet à travers un langage intemporel « un dialogue entre les sens et la mémoire, individuelle soit-elle ou collective. ».

Aborder la notion du patrimoine est une tâche incommensurable, mais traiter du patrimoine bâti, signature directe d'une parole spatiale, devient moins ardue pour les praticiens de l'espace que nous sommes.

Les monuments architecturaux étudiés revêtent un caractère tellement particulier au point qu'ils marquent l'intersection entre la notion de monument et celle de monument historique, il s'agit de monuments funéraires protohistoriques en Algérie. La pluralité architecturale de ces œuvres nous renseigne sur l'importance qu'on devrait leur donner afin de les préserver des multiples périls auxquels ils sont exposés. Mais, avant d'aborder nos sépultures protohistoriques, penchons-nous d'abord sur cette notion de monument.

Venant du mot latin « monere » qui signifie « avertir », « rappeler à la mémoire ». Un monument est tout artefact ou ensemble d'artefacts conçus délibérément par une communauté humaine en guise de rappel à la mémoire vivante de sa matrice identitaire. Par conséquent, un monument est à la fois un langage intergénérationnel, par sa matérialité, et un ancrage des sociétés humaines dans un espace naturel et culturel qui sont sien, une disposition fondamentale dans le processus d'institutionnalisation des sociétés humaines.

C'est dans cette première définition que nous posons notre problématique générale relative au patrimoine. Elle se décline sous le questionnement suivant : *Quel est le rôle de la contemporanéité vis-à-vis de la mémoire ?*

Partant du constat que le message qui nous est transmis par le biais de ce langage architectural codé n'est pas encore complètement saisi, la nécessité de le sauvegarder devient un impératif. *Alors par quels moyens devons-nous le préserver ?*

Concernant les monuments historiques, ils ne sont pas des messages qui nous est directement adressés, mais le décor de la scène où se jouait la pièce présentée au grand public. La valeur véhiculée par ces vestiges du passé est le fait déterminant pour leur sélection « processus de patrimonialisation ».

Les monuments historiques sont ces œuvres que le présent juge importantes pour qu'il soit le futur de son passé. Ils ne sont pas un fait intentionnel du passé mais plutôt une nécessité du besoin présent. La volonté de pérenniser son existence collective semble être, à nos yeux, le seul moyen que l'homme a trouvé pour pallier à sa fatalité biologique. A l'abstraction de l'éternité, l'Homme propose la matérialisation de la mort et à sa disparition physique, il invente la naissance de la mémoire.

À travers le monument dédié au défunt, l'âme de ce dernier continue à exister et procurer protection aux vivants. Ce sont des constructions qui assurent le rôle de point d'intersection des deux mondes, celui de la terre et celui des cieux. Elles jouent aussi le rôle d'un parloir, où se transmet la parole des anciens aux vivants, la pratique de l'incubation.

Par conséquent, la conception des sépultures devrait répondre à des règles et des codes spécifiques à la vie culturelle de leurs bâtisseurs.

Ayant débutée au milieu du XIX^{ème} siècle en Algérie, la recherche archéologique a permis de mettre à jour un nombre incalculable de constructions dont l'usage est reconnu comme funéraire, et ce à travers tout le territoire national. Ajouté à leur nombre exceptionnel, une panoplie de typologies caractérise ces constructions protohistoriques.

I- Intérêt du thème

A l'opposé de l'habitat ou toutes autres architectures, que nous désignons par le terme *Architecture Utilitaire*, que l'Homme a réfléchi en réponse à ses besoins immédiats, l'*architecture funéraire* fut, et elle a toujours été pensée, dans l'objectif de pérenniser la mémoire, l'entité métaphysique au lieu de l'utilité matérielle.

Le processus conceptuel de nos sépultures est jalonné de messages et de codes abstraits, les rendant, de ce fait, un mode de dialogue intemporel plus qu'une nécessité naturelle et/ou biologique. Par conséquent, et pour tenter de comprendre ces œuvres du moins mystérieuses, notre recherche se focalisera sur les premiers témoignages de cette architecture.

La naissance des premières constructions, à usage funéraire en Algérie, remonterait, selon les archéologues, à la période protohistorique. Nous éviterons ici le débat sur la conformité ou non de cette appellation du fait que certains scientifiques font usage du terme sépultures néolithiques au lieu de protohistoriques.

La rencontre de ce compartiment de notre patrimoine monumental bâti est guidée par le devoir du présent envers le passé. Etant une source des plus importantes pour la compréhension des sociétés anciennes, les monuments funéraires en Algérie sont

malheureusement, très peu étudiés, et le risque de leur disparition nous impose une réaction des plus urgentes.

La diversité architecturale que revêtent ces sépultures et l'absence de travaux scientifiques qui traitent de l'aspect architectural nous amène, nous architectes à chercher cette richesse conceptuelle en tentant de présenter une *première* classification typologique de ces architectures.

II- Problématique spécifique

Absents dans la formation des architectes au sein de nos écoles, notamment les spécialités relevant du patrimoine, les monuments funéraires protohistoriques et malgré leur nombre impressionnant n'ont fait l'objet d'aucune étude architecturale. *Ils étaient et ils le sont, jusqu'à nos jours, du ressort de l'archéologie.* Les études menées ne présentaient que leur aspect morphologique. Tenter de comprendre cette architecture funéraire est une tâche monumentale.

Le présent travail de recherche est abordé dans la perspective de poser les premiers jalons pour des études ultérieures plus poussées et surtout pluridisciplinaires. Ayant observé la variété architecturale (Tumulus, Bazinas, dolmens...) sous laquelle peut se présenter ce type de constructions a très vite attirer notre curiosité en tant qu'architectes.

De ce fait, nous tenterons, à travers cette étude, de faire un inventaire des différentes typologies architecturales ou du moins constructives que revêtent ces sépultures. Par conséquent, élaborer *une classification typologique*, basée sur des critères architecturaux.

La répartition de nos sépultures sur un territoire aussi vaste que celui de l'Algérie, dont le fait géographique est différent d'une région à une autre, rend la tâche encore plus ardue. Voir l'état dans lequel se trouvent actuellement ces œuvres est le second axe de notre recherche.

Afin d'aborder objectivement notre travail de recherche, nous avons formulé une problématique de départ qui se décline sous les questionnements suivants :

§ *Quelles sont les différentes formes architecturales que revêtent nos sépultures protohistoriques ?*

§ *Existe-t-il des points communs entre ces monuments, à priori différents ?*

III- Hypothèses

- 1- Conséquence du fait géographique, la variété architecturale de nos sépultures protohistoriques est tributaire des facteurs naturels propres à leur région d'appartenance

dont les caractéristiques géographiques sont tellement différentes. De ce fait, la géographie est le critère déterminant d'où découlerait cette variété de typologies architecturales qui caractérise nos sépultures protohistorique ;

- 2- L'unité culturelle qui caractérise toute la région de l'Afrique du Nord et ce depuis les temps immémoriaux que corrobore le fait linguistique, pourrait se lire sur les monuments funéraires. La présence de certaines typologies (Bazinas, Tumulus...) dans toutes les régions du pays, nous permet de supposer que nos sépultures partagent entre elles un fond commun ;
- 3- L'histoire tumultueuse de l'Afrique du Nord en général et de l'Algérie en particulier, pourrait nous apporter des éclaircissements sur le fait que certaines typologies occupent des aires propres à elles et sont inexistantes dans d'autres régions du pays. Le cas des Dolmens qui relèvent uniquement du domaine septentrional et celui des monuments en trou de serrure propre au Sahara, sont les exemples les plus édifiants nous permettant d'envisager une hypothèse sur d'*éventuels emprunts stylistiques* faits aux civilisations voisines ayant vues le jour sur le pourtour méditerranéen ou bien de l'Afrique australe.

IV- Objectifs

Le grand intérêt porté à d'autres segments de notre patrimoine matériel (Art rupestre, architecture mauresque...) semble être bâti au détriment de notre gisement en monuments funéraires et en particulier les sépultures protohistoriques. En se consacrant à cette architecture, notre objectif principal est de sauver ces témoins fragiles du gouffre de l'oubli et les protéger des dangers qui les guettent dont le processus est déjà enclenché. Notre entreprise consiste au départ à :

- ✓ Faire connaître ces monuments par une vulgarisation des plus larges possibles jusqu'à en arriver au citoyen, cet acteur incontournable pour toute opération de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ;
- ✓ Apporter un regard complémentaire à celui de nos collègues des autres disciplines en vue de tenter de comprendre les sociétés ayant conçues ces monuments aussi mystérieux que monumentaux, à travers une lecture des différentes typologies architecturales sous lesquelles se présentent nos monuments protohistoriques ;
- ✓ Sensibiliser tous les acteurs de la société sur les valeurs que porte ce type de patrimoine tant sur le plans scientifique, identitaire et économique que sur les dangers de leur perte.

V- Méthodologie de recherche

Une fois que la problématique de départ formulée, notre méthodologie est fondée sur l'observation (architecture, géométrie...) et non sur une approche empirique car, d'un coté, la variabilité dimensionnelle caractérisant ces monuments est plus une question d'échelle qu'un critère classificatoire, et de l'autre coté, procéder à des relevés métrique nous prendrait énormément de temps. Néanmoins, nous nous référerons aux dimensions rapportées par nos prédécesseurs c'est-à-dire un état de l'art dans ce domaine.

Par conséquent, notre démarche est scindée en deux étapes majeures. La première consiste à rassembler des informations relatives à notre aire d'étude tant physiques (la géographie) qu'anthropologiques (peuplement). Ensuite, nous ferons état des différentes contraintes liées à l'étude du monde funéraire. La seconde étape est consacrée à l'état de l'art de la classification des monuments funéraires protohistoriques en Afrique du nord et au Sahara tout en apportant nos remarques et observations.

Une fois l'ensemble des données réunies, nous élaborerons nos propres critères architecturaux pour une nouvelle classification, à caractère architectural, de nos monuments funéraires protohistoriques. Cette dernière sera le couronnement de la présente recherche.

VI- Structuration du mémoire

Le présent mémoire est structuré en quatre (04) chapitres :

Chapitre I : L'Algérie entre géographie, peuplement et pratiques religieuses

Ce chapitre est consacré à la lecture géographique de notre aire d'étude qui est l'Algérie. Elle sera suivie d'un aperçu historique sur les différents occupants de cette partie de l'Afrique et cela en remontant les différentes périodes qu'a connue cette région, depuis la première manifestation humaine jusqu'à l'avènement de l'ère chrétienne.

En fin, nous décrirons les différentes pratiques funéraires en usage chez ces populations amazigh.

Chapitre II : Etat des lieux du monde funéraire

Cette phase de notre travail nous permet d'avoir un aperçu sur les différentes contraintes spécifiques à l'étude du monde funéraire et les limites des interprétations d'un patrimoine aussi vieux que les sépultures protohistoriques. Par la suite, nous tenterons de déceler l'origine des dégradations physiques que connaissent de nos jours ces constructions plusieurs

fois millénaires. Cet état des lieux nous permettra de réduire au maximum les risques d'une mal interprétation de ces architectures.

Chapitre III : Etat de l'art de la classification des sépultures protohistoriques en Afrique du Nord et au Sahara

Comme toute recherche scientifique, nous présenterons dans ce chapitre un certain nombre de recherches antérieures ayant traité de la classification typologique des sépultures protohistoriques (état de l'art). Nous analyserons ces dernières avec un ***œil critique et surtout objectif***.

Chapitre IV : Les monuments funéraires, un patrimoine pluriel

Aboutissement de notre travail, dans ce dernier chapitre nous présenterons les différents critères architecturaux que nous avons adoptés pour l'élaboration de notre ***essai de classification*** des monuments funéraires protohistoriques en Algérie. Nous décrirons toutes les typologies architecturales qui ressortent dans notre classification.

La dernière partie de ce chapitre que nous avons intitulé « Discussion » sera une synthèse faisant ressortir les points de convergence ou de divergence, notamment au niveau du processus conceptuel ayant abouti à cette variété architecturale de nos monuments funéraires protohistoriques.

PREMIER CHAPITRE

**L'ALGÉRIE ENTRE GÉOGRAPHIE, PEUPLEMENT
ET PRATIQUES RELIGIEUSES**

Introduction

Le présent chapitre est consacré à la présentation de notre aire d'étude sur le plan géographique en mettant en exergue les divers reliefs qui composent la morphologie globale de l'Algérie, et une lecture climatique relative à la période de l'édification de nos monuments protohistoriques, car elle nous fournira des orientations précieuses pour notre investigation. Un aperçu historique sur les peuplements ayant occupé les territoires étudiés s'impose, qui consistera à présenter les occupants de ce territoire, à savoir les bâtisseurs des sépultures en question, et ce depuis la première présence humaine en Algérie particulièrement, de l'Afrique du Nord et du grand Sahara en général en remontant les différentes périodes historiques jusqu'à en arriver aux premiers siècles de notre ère. Enfin, nous dresserons un tableau indicatif des pratiques funéraires propres au peuple amazigh ou plutôt, comme le distinguent les archéologues pour cette époque, les paléo berbères et/ou les proto méditerranéens qui formerons par la suite avec des apports extérieurs, éventuels, les africains du nord.

1. L'Algérie une diversité géographique et climatique

L'Algérie présente une diversité géographique très intéressante, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest nous retrouvons différents reliefs, d'où la diversité des productions architecturales sur ce territoire. Défini comme la transcription des pratiques sociales sur le sol, l'architecture n'est autre que le produit d'une combinaison entre l'abstrait (intellectuel) et le matériel (nature) que l'homme a inventé pour ses besoins. Le processus conceptuel qui génère toute production architecturale ne peut se matérialiser en dehors de l'environnement naturel où vivaient ses bâtisseurs.

1.1. La géographie

Par sa superficie, 2 381 741 km², l'Algérie est le deuxième plus grand pays d'Afrique et du monde arabe. Les distances y sont très grandes, environ 2000 km de la côte méditerranéenne au massif du Hoggar et 1800 km d'In Amenas à l'Est jusqu'à Tindouf à l'Ouest.

Les limites naturelles de l'Algérie sont la Mer Méditerranée au Nord (1200 km de côte), le Maroc à l'Ouest, la Tunisie et la Libye à l'Est, la Mauritanie et le Sahara Occidental au Sud-Ouest et finalement le Mali et le Niger au Sud (Figure 1)¹.

¹ Géologie de l'Algérie. Contribution de SONATRACH, Division Exploration, Centre de Recherche et Développement et Division Petroleum Engineering et Développement.

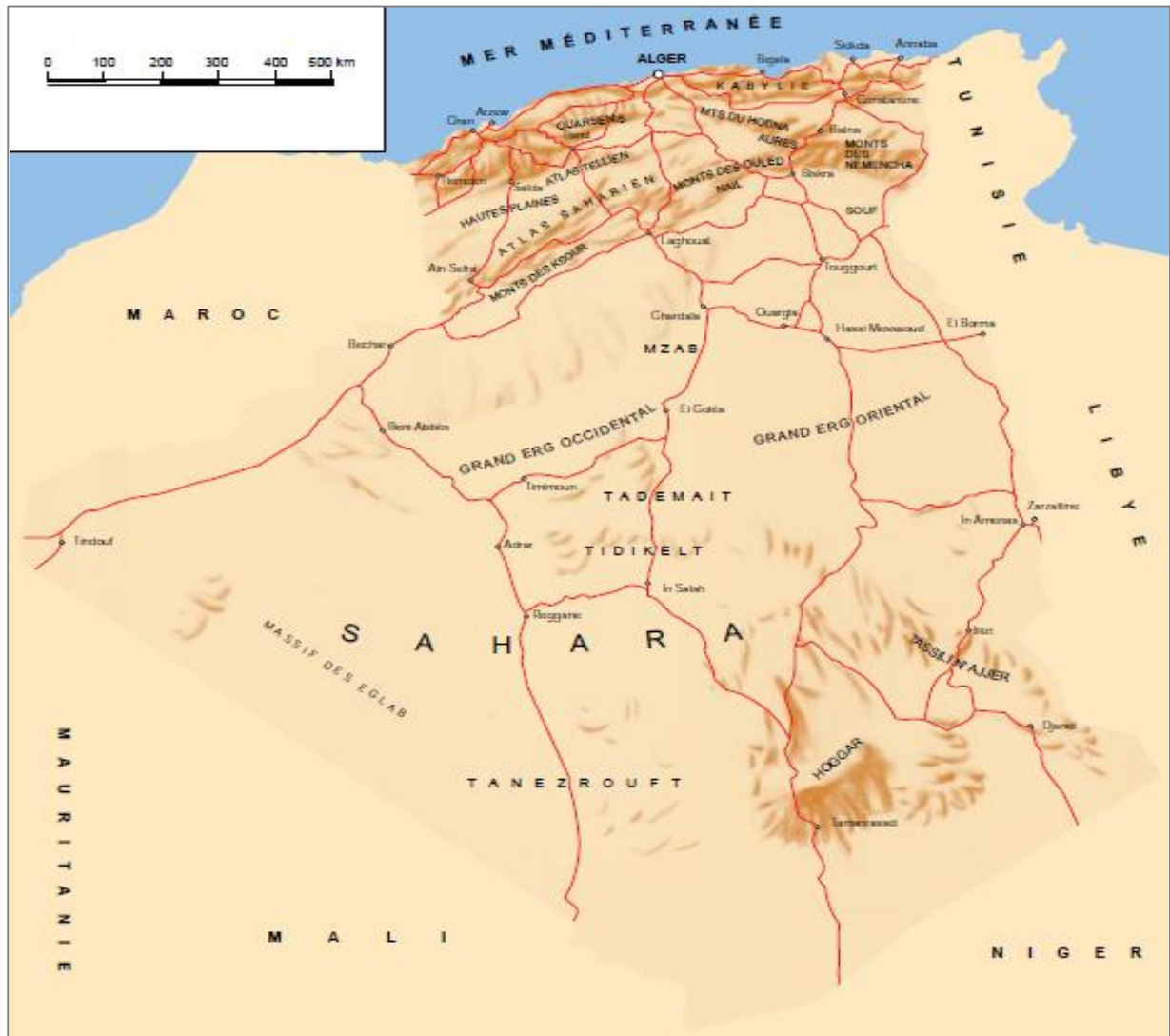


Figure 1. Les limites géographiques du territoire algérien

1.1.1. Morphologie

Sur le plan morphologique, le territoire algérien est organisé en quatre grandes unités structurantes² :

1. **Atlas Tellien** : succession de massifs montagneux, côtiers, sublittoraux et de plaines, dont
 - ü *Le Tell occidental* : une alternance de massifs de hauteur moyenne et de dépressions représentées par les basses plaines oranaises et la plaine du bas Chlef ;
 - ü *Le Tell central* : caractérisé par des massifs prolongeant le tell occidental (Monts Zeccar, Atlas blidéen et le massif du Djurdjura qui culmine à 2300 m de hauteur). La bordure littorale est une grande dépression formant la plaine de la Mitidja ;

² Merzeg Abdelkader. In mémoire de magister « La réhabilitation thermique de l'habitat contemporain en Algérie, 2010, sous la direction de Dahli Mohamed, UMMTO, P 148.

Ü *Le Tell oriental* : constitué de chaînes montagneuses parallèles à savoir les chaînes telliennes littorales définies par les massifs de Collo, Skikda et de l'Edough (Annaba) et qui bordent la basse plaine d'Annaba ainsi que les chaînes telliennes externes formées par les monts des Babor et le massif de Bejaïa.

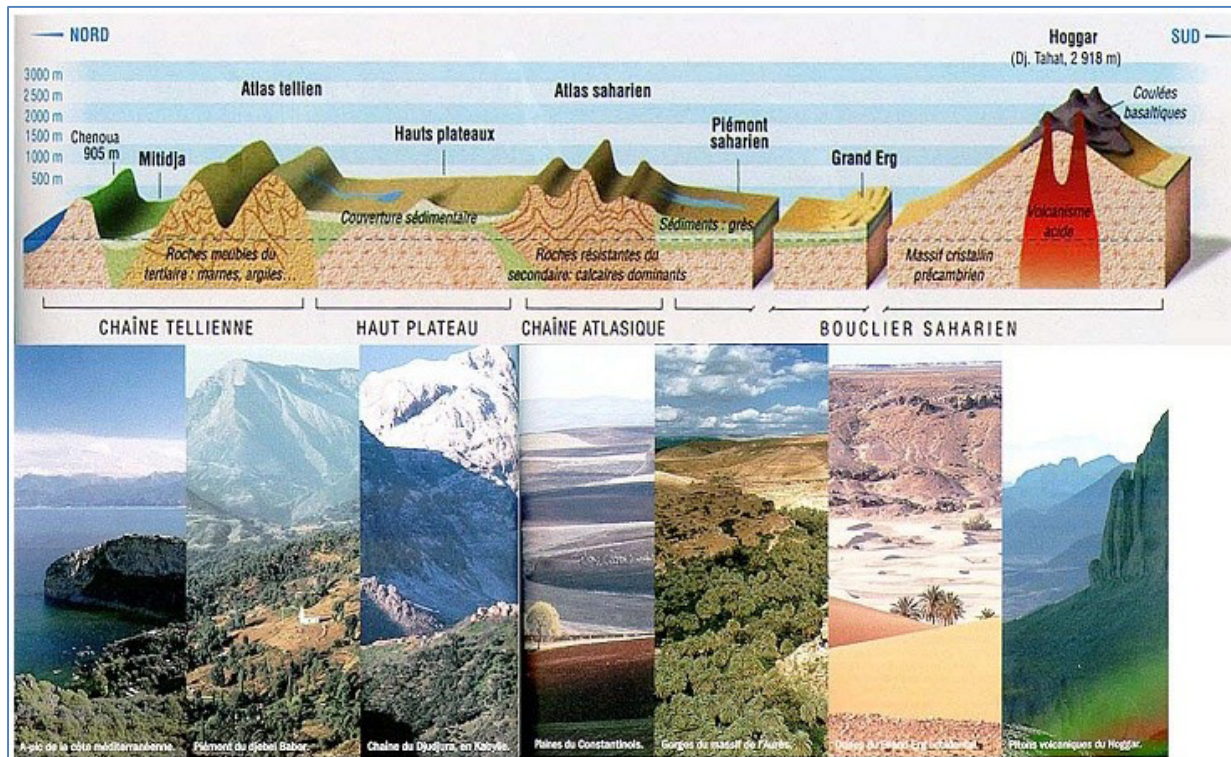


Figure 2. Morphologie géographique du territoire algérien

2. Les hauts plateaux : ils sont délimités au Nord par l'Atlas Tellien et au Sud par l'Atlas Saharien. Les hauts plateaux ont des altitudes variantes (de 900 à 1200 m). Ils sont parsemés de dépressions salées (chotts ou bien Sebkhass). On distingue deux ensembles :

- Ü Les steppes occidentales regroupant les hautes plaines de l'Oranie et du sud Algérois et contenant chott Echergui et le lac salé du Hodna ;
- Ü Les steppes orientales composées des hautes plaines du sud Constantinois.

3. L'Atlas Saharien : formé par une succession de chaînes parallèles à celles du Tell peu élevées³. Constitué principalement par les massifs du Djebel Amour (Laghouat) et les monts des Ouled Nail. Au delà du Chott Hodna s'étend le massif des Aurès (Mont Chélia 2000 m).

³ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Plan National de Mise en Ouvre (PNMO) ALGERIE, Convention de Stockholm. 2006. P 43.

4. Le Sahara : le désert algérien est constitué de plateaux (Hamadas et Tassilis), de massifs volcaniques (Hoggar) et de plaines (Regs et Ergs) et il est parsemé de chotts et d'Oasis.

- Û Les hamadas et les Tassilis sont d'immenses plateaux rocheux de forme tubulaire dominants les vallées des Oueds ;
- Û Les Regs sont des surfaces horizontales de cailloux et de graviers ;
- Û Les Ergs sont des dépôts sableux qui se présentent sous forme de dunes (grand erg occidental et le grand erg oriental).

1.1.2. Le climat

Traitant des monuments funéraires protohistoriques, le climat à étudier est celui de la période dite Holocène à nos jours, car, c'est à cette période que remonte l'apparition de ces monuments funéraires en Algérie (Afrique du Nord).

Vers 10.000 ans avant J-C, après la dernière grande glaciation que connut la terre au pléistocène supérieur (période post-Atérienne), l'Holocène se mit en place. Au début, la courbe de la température planétaire bondit, figure 3, permettant d'asseoir des conditions favorables à l'établissement de colonies humaines au Sahara. Cette partie du globe se voit alors regorger de lacs d'un niveau d'eau élevé. Aux alentours de 4.900 ans avant J-C, un épisode aride de quelques siècles s'en est suivi, il fut de moindres effets. Après cette courte aridité, les conditions redeviennent plus favorables et à cette époque, les habitants du désert passèrent au pastoralisme, en élevant des bœufs tant que le climat le permettait. Mais, malheureusement, la sécheresse reprend de plus belle et les ovicaprinés remplacèrent les bœufs, car ils sont les mieux adaptés⁴.

La sécheresse perdurait, les habitants du désert adoptaient la sédentarisation en délaissant le nomadisme. Ils se concentrèrent près des points d'eau qui commençaient à se raréfier, impliquant de ce fait, l'apparition des foggaras, probablement importées d'Égypte, et en aperçoit aussi la multiplication des citadelles, des tombes monumentales et des nécropoles. C'est à cette époque que le climat actuel du Sahara s'est mis en place. Au début de notre ère, le climat, toujours plus austère, a permis l'introduction du palmier dattier pour nouvelle flore et du dromadaire comme principal moyen de locomotion en remplacement du cheval qui avait prospéré un millénaire auparavant⁵.

⁴ J. L. Le Quellec. L'adaptation aux variations climatiques survenues au Sahara central durant l'Holocène. PP 110-116.

⁵ J-P. ROSE. L'occupation humaine de l'Air et du Ténéré, au Niger, depuis 10.000 ans. PP 162-187.

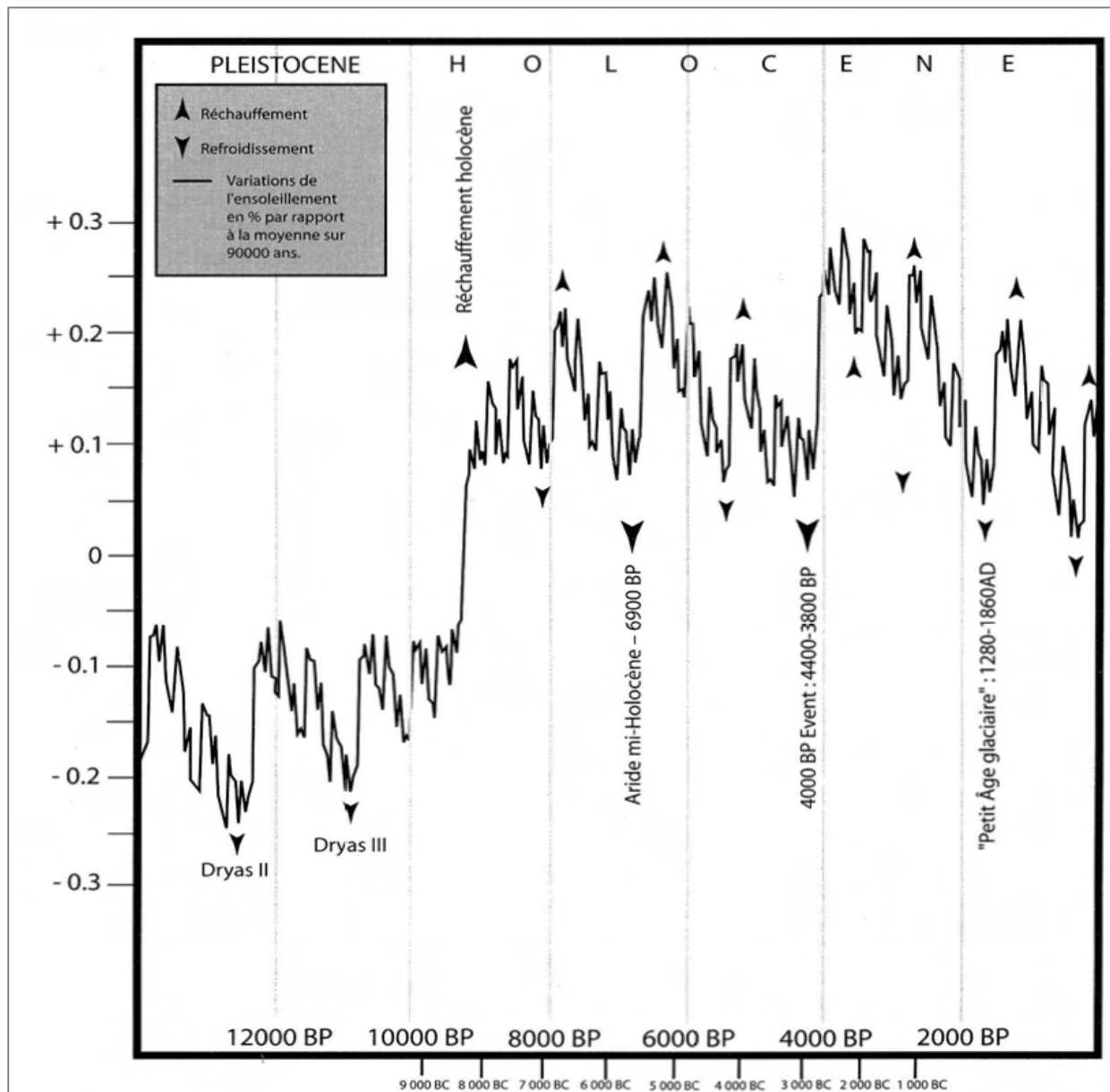


Figure 3. Evolution du climat durant l'Holocène, source : J. L. Le Quellec.

Il est primordial de signaler que ce changement climatique a engendré des mouvements migratoires assez consistant tout au long de cette phase. Ces derniers ont pour direction les zones humides qui se trouvaient soit au Nord en allant vers la méditerranée ou bien en direction du Sud, vers des régions proche de l'équateur.

2. Peuplement

La question de l'origine des Imazighen garde, à ce jour, tout son mystère, aucune hypothèse n'a pu apporter de preuves concluantes. Mais, la science n'a jamais cessé de nous livrer des éclaircissements de plus en plus fiables.

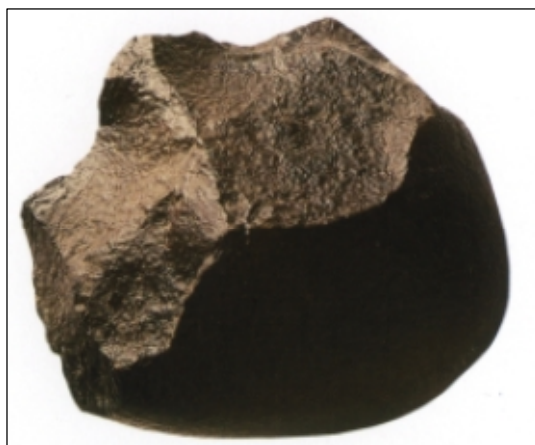
Selon Ibn Khaldoune : « *Les berbères sont les enfants de Canaan, fils de Cham, fils de Noé, leur aïeul se nommait Mazir, ils avaient pour frère les Gergéséens et étaient parents des Philistins. Le roi chez eux portait le titre de Goliath (Galout). Il y eu en Syrie, entre les Philistins et les Israélites, des guerres, etc. Vers ce temps là, les berbères passèrent en Afrique* »⁶. Cette hypothèse fut, aussi, relatée, à un degré relatif, par l'historien Procope ainsi que par le Rabbin Maimonide, un des plus grands célèbre commentateur du Talmud. ***Mais que dit la science à ce propos ?***

La plus ancienne occupation humaine que connut l'Algérie fut celle des Homo Habilis, qui remonte à 1.7 Million d'années. Le site ayant fourni des documents archéologiques, relatives à cette première présence, se situe sur les hautes plaines de Sétif à Ain Hanech⁷. Afin de mieux cerner la préhistoire, les archéologues et les préhistoriens l'ont divisée en deux grandes périodes à savoir le paléolithique et le Néolithique et entre-elles une phase transitoire appelée le Mésolithique.

2.1. Le paléolithique

Représentant la phase la plus reculée de l'existence humaine, elle se caractérise par l'usage de la pierre grossièrement taillée⁸. Sa durée est en fonction de la géographie ou ses stades évolutifs ne sont pas atteints au même temps, de 1.7 million d'années à 700 000 ans avant J-C environ, pour le cas Algérien⁹.

Après l'Homo Habilis de Ain Hanech, qui se caractérise par une industrie grossière, et à environ un million d'année plus tard, un autre type d'hominidé fait son apparition baptisé *Atlanthropus Mauritanicus* (Tighenif, Mascara)¹⁰. Ce dernier fait partie des Homos erectus, son industrie fut légèrement plus évoluée que celle de son prédécesseur mais qui restait, toujours, archaïque (Bifaces primitifs et Hachereaux), à cette époque la végétation était de type Savane.



⁶ S.Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du nord, tome 1, 1901, P 22

⁷ L. Balout. Le peuplement de l'Algérie. Série culturelle : préhistoire n° 50. Novembre 1950.

⁸ www.jahiliya.com

⁹ L. Balout, et All. « L'Acheuléen de Tighenif (Algérie), gisement de l'Atlanthrope », L'Anthropologie, t. 71, n° 3-4. 1967. P P 217-237.

2.1.1. L'Atérien

Apparenté, probablement, à l'Atlanthropus Mauritanicus, l'Atérien occupa l'Afrique du Nord il y a environ 100.000 ans avant J-C. Ses traces, découvertes dans la région de Bir El Ater (Tébessa) dont il tire son appellation, sont vieilles de 60.000 ans avant J-C¹¹. L'Atérien est un chasseur/ cueilleur. C'est à lui qu'on attribue la plus ancienne marque de culte religieux dans la région. A Guettar, dans le Sud Tunisien : il s'agit d'un amas de pierres déposé près d'une source, probablement une croyance en un génie des eaux. On a retrouvé des outils perfectionnés comme des grattoirs, des racloirs, des poinçons et un genre de pointes de pierres ou pointes à soie. Le climat est plus sec et moins chaud, la végétation est une steppe au Sud, alors que celle de la zone septentrionale est plus couverte. La civilisation Atérienne s'éteindrait vers 25.000 ans avant J-C.



Figure 5. Pointe-à-soie-atérienne-Béni-Abbes (Béchar)

2.1.2. L'Homme de Mechta El Arbi

Aux alentours de 22.000 ans, le Méchtoïde remplaça peu à peu l'Atérien. Les principaux gisements attestant de son passage existent à Mechta El Arbi (Chelghoum Laid, Mila) dont il porte le nom, à Afalou Bou R'mel (Bejaia) et à Mouillah près de Maghnia, à l'Ouest du pays. Son habitat se résume aux abris sous roches et aux grottes. A Afalou Bou R'mel, la présence de sépultures remonte à 22.000 ans avant J-C, et vers 9000 ans elles sont plus évoluées (dépôt d'offrandes).



Figure 6. Biface-acheuléen-tihodaine

L'industrie du Méchtoïde (acheuléenne) se caractérise par

¹⁰ Ibid.

¹¹ P. Pallary. Caractères généraux des industries de la pierre dans l'Algérie occidentale ». L'Homme Préhistorique, 3^e année, n° 2. 1905. P 33-43.

une taille de la pierre plus finement et l'utilisation du micro burin : aiguilles et poinçons en os et lames denticulées de Silex. Les formes géométriques (triangles et trapèzes) ainsi que les formes animales sont les représentations qu'il concevait. Même si ce n'est pas un artiste accompli, il faisait usage de l'ocre rouge et jaune. Le Méchtoïde est désigné comme fondamentalement religieux.

2.1.3. Le Capsien

Vers le VIII^{ème} millénaire avant J-C, l'homme de Gafsa (Tunisie) s'installe sur les ruines de l'Atérien sans pour autant supplanter le Méchtoïde qui continue toujours à exister. La culture Capsienne se distingue par l'Art de l'ornement et son style décoratif : coquillages perforés, vertèbres, dents et pierres perforées, bijoux (colliers et bracelets) et comme outils de fines lamelles de Silex. Les représentations Capsiennes s'apprécient par la gravure sur pierres qui annonçait l'Art pariétal. Quant à la sépulture, elle se développe grâce à l'Art ornemental (tapisserie de végétaux et vannerie). La pratique de l'ablation des incisives, supérieures et parfois inférieures, était de rigueur, elle peut être expliquée par le développement du fait religieux sans la preuve d'une religion à proprement parler.

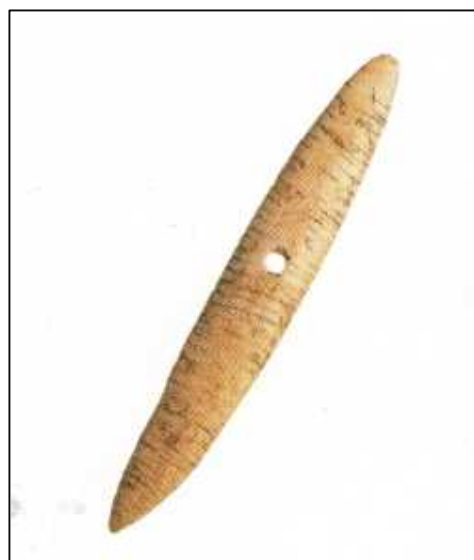


Figure 7. Pendeloque-en-os-poli-capsien-supérieur-mechta-el-arbi

2.2. Mésolithique

Cette période se caractérise par ce mélange culturel (Méchtoïde et Capsien) annonciateur de la révolution néolithique.

2.3. Néolithique

Appelée aussi l'âge des pierres polies, il s'étale sur une période allant de 5.000 à 1.500 ans avant J-C. Cette dernière est marquée par une taille plus en plus fine de la pierre et son polissage mais aussi ceux des os et par l'apparition des bijoux raffinés.

Petit à petit, l'agriculture et l'élevage remplacent la cueillette et la chasse, mais pas totalement. Passant, de ce fait, du nomadisme au semi nomadisme ou bien à la sédentarisation. Il est important de signaler que le passage au Néolithique semble avoir lieu au Sahara avant d'atteindre les cotes méditerranéennes d'environ 2.000 ans auparavant.

Les principales manifestations humaines au néolithique sont une industrie lithique plus raffinée, un outillage marqué par l'apparition de microlithiques destinés à la chasse : les pointes de flèches sont très sophistiquées. Cette industrie a fait place également à la poterie. Quant à l'Art rupestre il est considéré comme la plus sublime manifestation de cette période, les spécialistes le subdivisent en quatre (4) grands mouvements¹².



Figure 8. Pierres-taillées -néolithique-saharien

2.3.1. Le Bubalin (Bubalin naturaliste)

Il est caractérisé par la représentation d'une espèce animale disparue (le grand buffle antique « *Pelorovis antiquus* »), définissant, ainsi, un étage archaïque de l'art qui pourrait remonter à environ 6.000 ans avant J-C. Mais, cette ancienneté est, aujourd'hui, fragile car, il est démontré que cet animal avait existé jusqu'à 3.000 ans avant J-C à Mériet en Ahaggar c'est-à-dire en pleine période Bovidienne¹³.

Selon Lhote le style dit têtes rondes est contemporain à la période bubaline, il se caractérise par une représentation autant étrange qu'énigmatique des humains. Les personnages peints présentent des têtes systématiquement rondes, simples et ornées de motifs géométriques.

¹² J, L Le Quellec. L'adaptation aux variations climatiques survenues au Sahara central durant l'Holocène. P112

¹³ Ibid. P 114



Figure 9. Pelorovis-antiquus-ou-bubale, source : CNRPAH



Figure 10. Art-rupestre-période-des-têtes-rondes-Tassili

2.3.2. Le Bovidien

La spécificité de cet art réside dans la représentation du bétail domestique qui n'est connu en Afrique qu'à partir de 5.000 ans avant J-C., ces peintures et gravures nous indiquent que les populations de l'époque pratiquées le pastoralisme.



Figure 11. Gravures bovidienne Aguenar-Tamanrasset, source : Auteur

2.3.3. Le Caballin

Vers 2.000 ans avant J-C. les bovidés ne sont plus la thématique centrale de l'Art rupestre, ils furent remplacés par le cheval attelé à un char à deux roues. Ces peintures sont attribuées au peuple Garamante appelé aussi les Conducteurs de chars¹⁴. A cette période les bases de l'écriture Lybique sont déjà posées, leur usage a pris une dimension telle que des graffitis en Tifinagh sont observables sur tout le territoire national.



Figure 12. Phase-bovidienne-Troupeaux, source : CNRPAH

¹⁴ F. Paris. Coutumes funéraires Néolithiques et post-néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger. P 13.

2.4. Les Imazighen de l'antiquité

En s'appuyant sur les traits anthropologiques qui relient le Capsien et les habitants actuels de l'Afrique du nord, ces derniers sont considérés comme les descendants directs de ce proto-méditerranéen. Mais cette affiliation ne peut être restrictive, car, comme nous l'avons signalé précédemment, la cohabitation Mechtoïde/capsien a certainement engendré des alliances permettant un enrichissement de la carte génétique des nord africains que nous sommes. La présence de caractères négroïdes dans la composition du peuple berbère est aussi affirmée. Dans un autre registre, l'histoire tumultueuse de cette région nous apprend que d'autres apports extérieurs, phéniciens et puis européens, viennent accentuer cette diversité. L'antiquité nord africaine est parsemée d'événements multiples dont l'impact est très ressenti jusqu'à nos jours.

2.4.1. La présence Phénicienne

La colonisation phénicienne débuta vers la fin du XII^{ème} siècle avant J-C., plusieurs centres (Cités) furent fondés sur la rive nord africaine : Utipe (1110 avant J-C), Auza vers la moitié du IX^{ème} siècle avant J-C et bien d'autres encore. Mais celle qui fut la plus importante est bien évidemment Carthage dont la fondation remonterait à l'an 814 avant J-C¹⁵.

Au commencement, le rapport des nouveaux arrivants avec les autochtones était uniquement d'ordre économique. L'influence de ces marchands ne dépassait guère l'enceinte de leur campement, ils payaient même le loyer du sol qu'ils occupaient¹⁶. Par la suite, le désir expansionniste des phéniciens devint de plus en plus inéluctable et ils arrivèrent, en fin du compte, à asseoir leur domination sur des territoires entiers. Une telle situation provoqua alors une interpénétration des deux cultures. Pour les autochtones, adoption du punique comme langue en plus du Lybique, qui est leur propre langue, assimilation des divinités carthaginoises après leur identification à leur propres divinités.

Pour les conquérants, l'influence des autochtones est très perceptible notamment au niveau de la pratique funéraire (Corps repliés et teints en rouge), une pratique attestée d'origine nord africaine, est constatée chez les phéniciens¹⁷.

¹⁵ S. Gsell. Histoire ancienne de l'Afrique du nord. Les conditions du développement historique les temps primitifs la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage. Librairie Hachette. Paris. P 398

¹⁶ Ibid. P463

¹⁷ Ibid. P 484

2.4.2. Les royaumes berbères

En se basant sur les plus anciens textes, Hérodote 450 avant J-C, l'histoire universelle nous apprend que la naissance des royaumes numides et leur accession à l'antiquité remonterait au milieu du premier millénaire avant notre ère¹⁸.

Ils étaient décrits comme étant barbares, vivaient dans des huttes conçues à partir de branchage d'arbres. Leur caractéristique fondamentale est l'adoption du nomadisme pour mode d'occupation du territoire. Ce n'est que grâce aux guerres dites puniques, entre romains et carthaginois, que la littérature commençait à donner plus d'éclairage sur ces Numides. Vers 219-201 avant J C que les numides entre dans le conflit et leur poids est perçu comme la donne stratégique pour les belligérants¹⁹.

A cette époque, le territoire numide était constitué de trois (03) royaumes. Les Massyles au levant, proche de Carthage, sous le règne Gaya (206 avant J C), père de Massinissa (228-148 avant J C). Cette proximité géographique a permis l'interpénétration des deux cultures, d'ailleurs la fille d'Hannibal était promise au futur aguelid, avant que le tuteur de Sophonisbe (la promise) ne change d'avis. Ce changement d'attitude des puniques, poussa le jeune prince à déserteur leur rangs et se ranger du côté des romains qui cherchaient un appui sur le quel compter en Afrique du nord. Les Massyles avaient Cirta (Constantine) comme capitale.

A l'Ouest, et au delà de Saldæ (Bejaïa), s'étendait le royaume des Massaessyles. Avec leur illustre roi Syphax (environ 190 avant J C). Comme sont homologue du levant, il s'est allié aux Carthaginois pour combattre les Romains sauf que lui n'a pas changé de camp. Car, le sujet de discorde entre Massinissa et Carthage est le cadeau de cette dernière à Syphax pour sont allégeance. La capitale du royaume fut Siga (Takembrit près de Ain Temouchent), et le monument de Béni Rhénane, un mausolée, est attribué à Syphax.

De la vallée de Moulouya, à la frontière Algéro-marocaine, et jusqu'au pacifique les Maures étaient les maitres des lieux. Malheureusement, les récits manques terriblement pour cette partie de la Bérberie.

¹⁸ Mohamed-Mustapha Boudribila. Les anciens amazighs avant les phéniciens, mode de vie et organisation sociale Awal n° 29. Année 2004. P 17

¹⁹ E. Mercier. Les rois berbères entre la gloire et les tourments. Editions Lumières Libres.algérie 2010. P 8

Après la chute de Carthage²⁰, le Roi Massinissa vainqueur avec les romains contre les phéniciens et leur allié Syphax, l'histoire des Amazigh entrait dans une nouvelle ère de stabilité et de réunification.

C'est au nouveau roi qu'on attribue le fait d'avoir instauré la sédentarisation comme mode d'occupation du territoire au lieu du nomadisme. Cette situation est due à l'intérêt porté pour l'agriculture comme source génératrice de richesse et de stabilité.

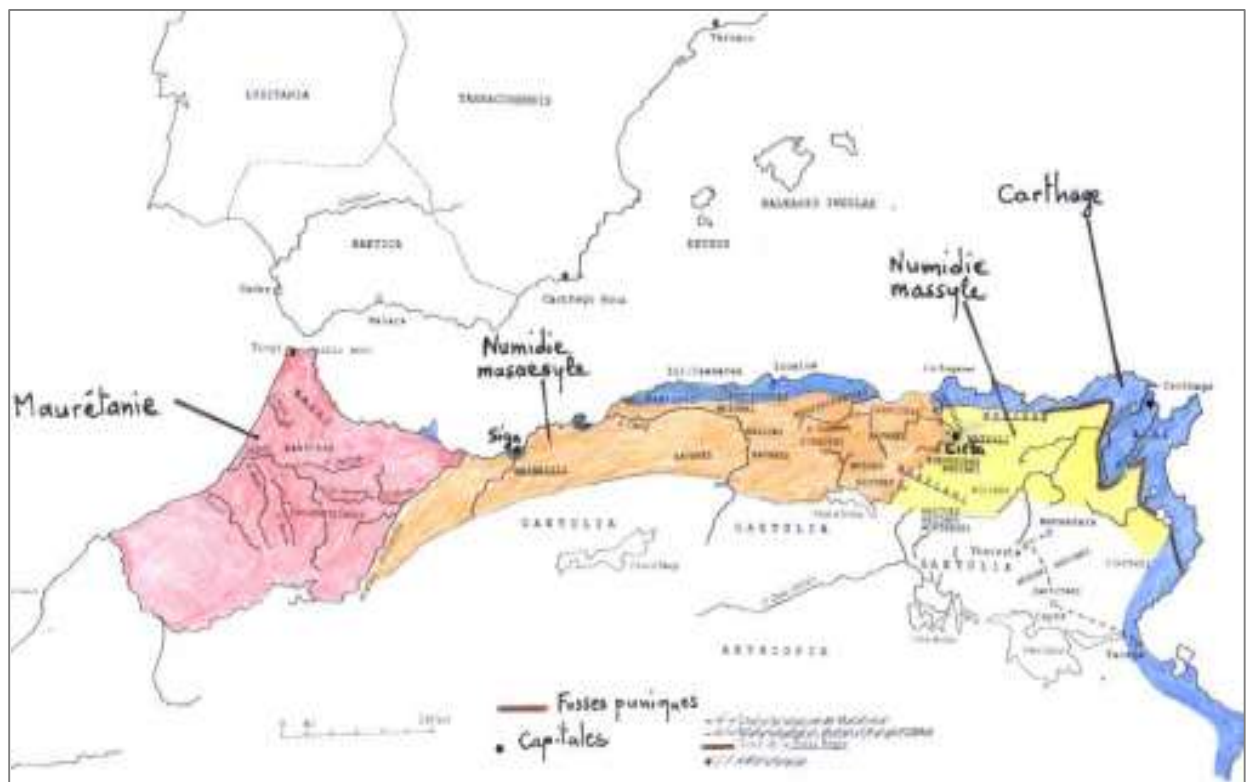


Figure 13. Répartition des différents royaumes Numides sur le territoire de l'Afrique du Nord

Il rend sa capitale un tournant décisif dans la géopolitique de la région méditerranéenne. Ayant un goût particulier pour la culture hellène, le roi eut des échanges tels avec les romains que, plus tard, le Latin fut la langue de cité numide avec le Lybique.

Un monument funéraire, toujours debout dans les environs de Cirta à El Khroub, est attribué par les archéologues au grand Aguelid ou à l'un de ses fils. Cette sépulture, dont une copie est construite à Dougga en Tunisie, est inondée d'éléments architectoniques empruntés aux gréco-romains (pilastres et colonnades) et une gorge égyptisante. L'expression plurielle de cet édifice dénote bien de l'ouverture d'esprit de ce peuple. Le même procédé fut adopté,

²⁰Ibid. P 25. Le pouvoir de Carthage est complètement réduit après la bataille de Zama en 202 avant J.C. la destruction complète de Carthage quant à elle est intervenue en 148 avant J.C.

auparavant, pour la réalisation du mausolée du Medracen III^{ème} siècle avant J C à Batna, non loin de la capitale numide.

Suit à la mort de Massinissa et de ses fils, Youghuerthen (102 avant J C), fils illégitime de Mastanabal fils de Massinissa, prend le pouvoir et s'installa sur le trône de son grand père. Ce nouveau roi autoproclamé changea la nature des relations de la nation numide avec les romains qu'il considère comme des occupants. Une fois les hostilités lancées, les romains, occupant jusqu'alors uniquement la ville de Carthage, voyant le danger que représente la perte de cette contrée, se lancèrent contre les rebelles. Une fois la rébellion anéantie et son instigateur fut emprisonné puis assassiné à Rome, la présence romaine devint plus effective et tous le nord de l'Algérie actuelle étaient sous la botte du nouveau maître des lieux. Pour mieux asservir les populations numides, connues pour leur refus à toute soumission, Rome assurait sa main mise sur le territoire par la mise en place de rois autochtones qui offrait leur allégeance. C'est de cette manière que la présence des romains à durée près de VI siècles.

Vers l'an 29 avant J C. le roi Juba II arriva au trône. Elevé à Rome où il a reçu un enseignement des plus complets qui soit, il prit IOL (Cherchell) pour la capitale²¹ de son royaume. Connu pour être un érudit, on lui attribua la construction du tombeau de la chrétienne connu aussi sous le nom mausolée de Mauritanie. Il est rapporté que le tombeau reçut les dépouilles de la famille royale. La sépulture a un degré très élevé de ressemblance avec le mausolée du Medracen, sauf que ce dernier a un volume plus écrasé et que les colonnades du mausolée de Mauritanie sont d'ordre ionique et non dorique.

Au-delà de ces royaumes en allant vers l'intérieure des terres, il nous y rapporté que les Gétules²², une population berbère, régnaient sans partage sur les deux versant de l'Atlas saharien. On rapporte même, que Massinissa à trouvé refuge dans cette région quand il fut détrôné par Syphax, avant de reprendre la destinée de la Numidie.

Pour la région la plus australe du pays, à savoir le Sahara, les Garamantes, conducteurs des chars et constructeurs présumés des sépultures en trou de serrure²³, que nous allons étudier en détail dans le chapitre à venir, qui donneront plus tard les Touareg, étaient les propriétaires des lieux.

²¹ Ibid. PP 86-89

²² Djekrif Yasmîna. L'Épigraphie Libyque. Forum de l'enseignant n° 3. Constantine. avril 2007. P 22

²³ F. Paris. Coutumes funéraires Néolithiques et post-néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger. P 13

3. Religion des anciens Amazigh

Les indicateurs relatifs à la religion des anciens berbères sont très rares. L'archéologie protohistorique ne permet de reconstituer que des rites limités, dans leur ensemble, au domaine funéraire. D'autres indications nous sont parvenues grâce aux survivances libyques dans les civilisations punique ou romaine. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, cette religion paraît plus complexe qu'on ne le croyait. Les témoignages les plus anciens au Maghreb sont les monuments symboliques, les œuvres d'art, les gravures rupestres et les objets de parure, tous antérieurs à l'arrivée des Phéniciens. Les monuments symboliques n'avaient apparemment pas d'utilisation pratique, mais représentaient sûrement une certaine croyance. Ils sont représentés sous forme de tas de pierres sur ou autour d'une source d'eau. L'entassement de ces pierres, soit par dépôt, soit par jet, est une pratique universelle, constate Gabriel Camps²⁴. La fouille d'el-Guettar, dans le Sud tunisien, montre que quelques pierres sont taillées, soignées et piquetées. Elle montre aussi que ces pierres ne viennent pas de cet endroit, mais qu'elles y étaient volontairement apportées par l'homme. Cependant, nous ignorons la portée et l'importance de cette croyance.

Dans la majorité des nécropoles anciennes du Maghreb, on a exhumé des objets de parure, on y trouve des pendeloques, des coquilles, de la céramique et d'autres objets sculptés qui évoquent pour E. Gobert, qui en a fait l'analyse, l'image d'une vulve. Selon l'auteur, cette sculpture « se range naturellement parmi les images que les hommes du passé ont multiplié dans une intention prophylactique et qui représentaient ou symbolisaient le sexe des femmes, parce que de celui-ci émanent des forces redoutables pour l'homme lui-même autant que pour les esprits, et les démons qui nous assiègent²⁵ ».

On est en raison de conclure que ces objets de parure étaient destinés à protéger les anciens Amazighs qui les portaient, non seulement pendant leur vie, mais aussi après leur mort. Ce qui montre que ce peuple croyait en une forme de vie après la mort, autrement dit, une vie métaphysique.

En ce qui concerne les gravures rupestres, les parois rocheuses des montagnes du Maghreb en abondent. Elles représentent des figures d'animaux domestiques : bœufs, moutons, mais aussi des animaux sauvages : lions, girafes et antilopes, ou encore, des silhouettes d'hommes pourchassant des animaux ou représentant des scènes de leur vie quotidienne. Or, malgré l'abondance de ces œuvres, les spécialistes n'arrivent pas encore à saisir complètement le sens

²⁴ G. Camps.1988. « Animisme », Encyclopédie Berbère. p. 660.

²⁵ E. G. Gobert, Revue africaine, t. XCV, 1951, pp. 5-62.

profond de ces œuvres. Toutefois, on peut deviner que ces représentations ne sont pas simplement l'aboutissement d'actes artistiques gratuits, mais devaient certainement représenter une certaine vénération pour des divinités ou simplement des offrandes. Certaines scènes, en effet, dégagent cette valeur religieuse la plus fréquente qui est celle d'un bélier coiffé d'un bonnet sphérique. On a vu en lui le bélier égyptien Amon-Râ, qui porte le disque solaire, or, il s'est avéré que ce dernier est plus récent de deux millénaires. On a souvent parlé de l'adoration des animaux chez les Amazighs, Diodore de Sicile rapporte que, dans certaines régions du Maghreb, les singes étaient adorés comme des dieux et que les tuer était un sacrilège²⁶. D'autres insistent sur l'adoration des serpents, du taureau, du lion ou du bélier. Cependant, des études récentes tendent à montrer que la zoolâtrie n'a jamais existé chez les anciens Amazighs. En effet, sur de nombreuses représentations, le taureau et le bélier sont montrés en offrandes, certainement à d'autres divinités qui ne sont pas visibles.

Sur plus de vingt figures étudiées par Gabriel Camps, on voit le bélier accompagné d'un personnage en position d'orant, avec les mains levées vers le ciel et précédant l'animal en lui tournant le dos. Une gravure célèbre dans l'Atlas algérien, à Guelmouz el Bied, représente même le bélier coupé en deux, avec les intestins répandus autour du corps. Quant aux autres animaux, quand ils ne servent pas d'offrandes, ils sont simplement liés à des divinités. Comme le lion avec Baal ou Saturne qui, par sa crinière rayonnante, rappelle l'image du soleil. Pour autant, ces animaux ne prennent pas la place des divinités auxquelles ils sont liés. Il s'agit donc ici d'images ou de symboles des divinités. Ainsi, on peut dire que la zoolâtrie, dont parlent certains auteurs anciens et modernes, ne paraît pas avoir été pratiquée par les anciens Amazighs²⁷.

4. Les rites funéraires chez les Berbères

La pratique funéraire chez les Berbères est attestée depuis les temps les plus reculés. Ils enterraient leurs morts et possédaient des rites funéraires. Leurs sépultures variaient de la simple fosse surmontée de terre ou du tumulus de pierres aux superbes mausolées royaux.

Les Berbères avaient un grand respect pour leurs morts, comme de nombreux peuples de l'antiquité, ils craignaient qu'un abandon ou mauvais traitement ne favorise leur retour sous

²⁶ Diodore de Sicile, XX, 58, in Mohamed-Mustapha Boudribila, les anciens amazighs avant les phéniciens mode de vie et organisation sociale, AWAL n° 29 du 30-06-2004.

²⁷G. Camps. Les Berbères, identité et mémoire. pp. 149-150.

forme de fantômes ou de mauvais esprits. En les traitants bien, au contraire, ils s'assuraient leur protection et bénéficiaient de leur connaissance de l'au-delà.

La position du corps dans la tombe variait, elle aussi, d'une religion à une autre. Il existe ainsi des corps étendus de tout leur long en position fléchie ou encore les genoux ramenés jusqu'au menton, ce qui donne au corps la forme d'un fœtus²⁸ dans le ventre de sa mère.

Le décharnement était vraisemblablement aussi pratiqué chez les berbères. Il consiste à laisser la dépouille dans une sépulture provisoire afin que la peau disparaisse, soit par l'effet du temps ou bien en laissant le cadavre à la portée des animaux charognards. Le peu de restes des défunts est la raison ayant poussée les archéologues à formuler l'hypothèse du décharnement avant l'inhumation définitive²⁹.

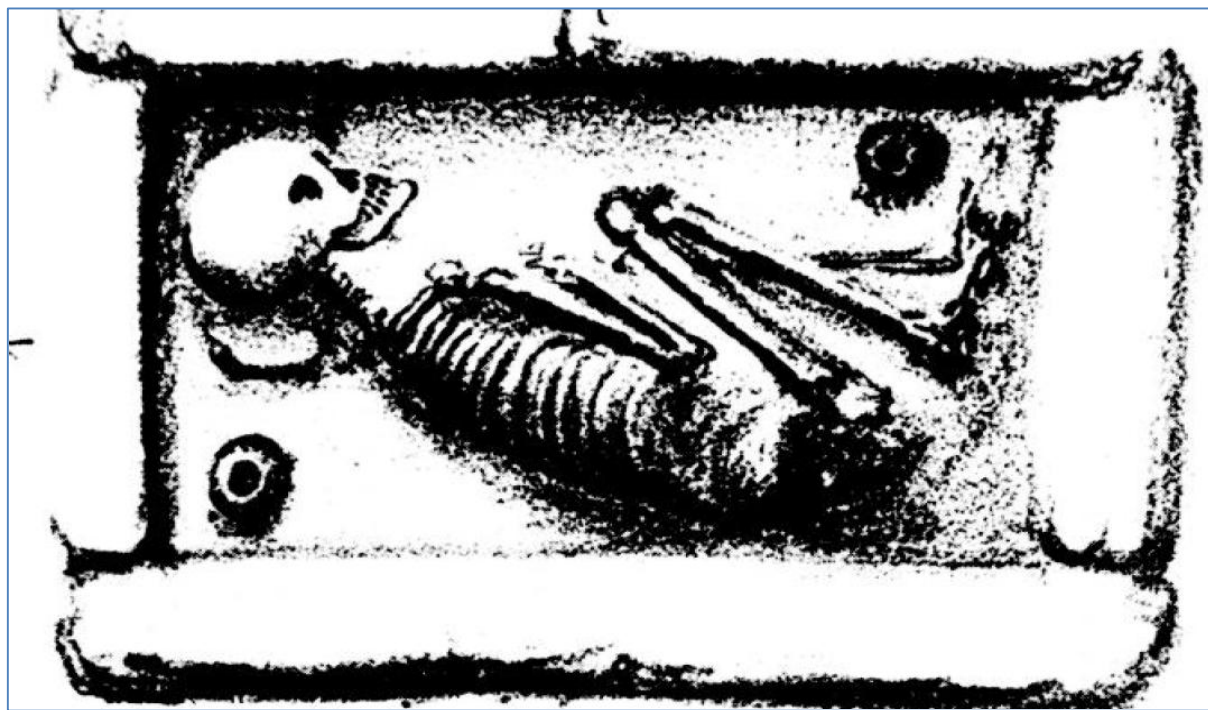


Figure 14. Position de la sépulture dans un Dolmen – Roknia- Source: G. R. Bourguignat. 1869

4.1. Les pratiques funéraires berbères

Vu le nombre important de rites funéraires, plus au moins décodés de nos jours, les spécialistes de la question parlent d'une véritable religion (culte des anciens). En fait il s'agit de pratiques archaïques que ni l'influence punique ni la romanisation n'ont pu effacer.

²⁸ G. Camps. La nécropole mégalithique du Djebel Mazela à Bou Nouara. Edit : Arts et métiers graphique. 1964. PP 75- 79

²⁹ Aziz Tarik Sahed. Contribution à l'étude de la nécropole Protohistorique de Sefiane (région de N'gaous). www.didac.ehu.es/antropo. P 75.

Certains rites, comme les sacrifices animaux ou la communication avec les morts, nous sont parvenus, sous des formes plus ou moins altérées.

4.2. La sépulture

Comme nous allons le voir ultérieurement, celle-ci prend diverses formes : tumulus de pierres recouvrant une fosse ou un mausolée élevé à la gloire d'un souverain. On croyait que le mort continuait à vivre dans l'au-delà, aussi subvenait-on à ses besoins en déposant dans la sépulture des aliments, des armes et des poteries. Les sacrifices d'animaux : avant ou après l'enterrement, comme cela se pratique encore dans de nombreuses régions du Maghreb, on procédait à des sacrifices d'animaux³⁰. Dans les tombes préhistoriques les ossements humains sont souvent mêlés aux ossements d'animaux³¹ : bœuf, mouton, chèvre, oiseaux, cheval, lapin, chameau, gazelle...

4.3. La protection magique

Pour soustraire le cadavre à l'anéantissement, on le parait d'objets magiques, bijoux de cuivre ou colliers de coquillages. Quand le cadavre avait subi la décarnisation on peignait le squelette d'une substance rouge, couleur de la vie et de la force.

4.4. L'incubation

Afin de garder le lien avec les morts, les anciens Berbères recouraient à l'incubation, cette pratique divinatoire attestée dans toutes les civilisations méditerranéennes consistait à prier puis à s'endormir sur la tombe du mort qui communiquait alors au moyen du rêve, sa volonté et/ou la réponse aux doléances des demandeurs. On s'endormait aussi dans les temples et on recevait, toujours au moyen du rêve des messages des dieux. Rites païens, l'incubation fut interdite par l'islam qui la remplaça par l'istikhara, prière de demande par le rêve³². Mais le vieux rite a subsisté et on y recourt encore dans de nombreuses régions du Maghreb. Au Maroc, il est courant de passer la nuit au pied des tombeaux des saints, dans certaines régions

³⁰G. Camps. La nécropole mégalithique du Djebel Mazela à Bou Nouara. Edit : Arts et métiers graphique. 1964. Op cité. PP 79-81

³¹M. G. R. Bourguignat. Histoire des monuments mégalithique de Roknia près de Hammam Meskhoutin. Edit : Challamel ainé. Paris 1869. P 77

³²R. Basset. La religion des berbères. Éditeur : Ernest Leroux. Paris 1910. PP 4-6

de Kabylie, on dort sur la tombe du mort dont on veut connaître les volontés et au Hoggar, les femmes dorment à proximité des vieilles tombes pour des nouvelles de leurs maris absents³³.

Dans la pensée méditerranéenne traditionnelle telle qu'elle est encore exprimée par les paysans d'Algérie, les morts et les vivants sont tellement mêlés dans la vie quotidienne, associés aux mêmes gestes et aux mêmes rites, qu'il est difficile de dire si les morts sont encore liés à leurs clans terrestres ou si les vivants participent encore ou déjà au plan des choses de l'invisible. Les rites de passage marquent les saisons de la vie de l'homme et, comme les rites agraires, sont empreints d'un caractère funéraire venu de la volonté des vivants d'associer les morts au rythme de la vie terrestre. Le deuil n'est pas une manifestation de tristesse subjective, mais une attitude rituelle prescrite pour entrer en communication avec ceux que nous appelons les gens de l'autre Vie (Ath Lakherth).

Les religions révélées se sont insérées sans heurts dans cet ensemble harmonieux de croyance et d'institutions. Le christianisme a adopté les tombeaux et les hauts lieux, mais il n'entre pas dans le cadre de cette étude de parler du culte des saints, le judaïsme et l'islam ont accepté les morts comme intermédiaires naturels des hommes et de l'Invisible, leur ajoutant une couronne de pieuses vertus et de miracles, certaines pratiques païenne semble avoir leur expressions modernes (tsebyitha et Laanaia n'Ath Lakherth).

Conclusion

A travers cette présentation de la géographie et de l'histoire des hommes en l'Algérie, nous constatons que cette région de l'Afrique du nord présente une image à la fois plurielle et unitaire. La première est exprimée par la variabilité de la géographie d'une région à une autre. La situation stratégique qu'occupe l'Algérie, un trait d'union entre le fin fond de l'Afrique et les différentes civilisations que connut la méditerranée, fait d'elle un théâtre idéal pour l'expression de la pensée humaine à travers l'histoire, de l'art rupestre aux grands mausolées royaux, du lybique au latin puis à l'arabe sans pour autant occulter la culture carthaginoise.

La production intellectuelle est tellement riche dans cette contrée qu'elle incite notre intérêt. La diversité architecturale que revêtent nos sépultures protohistorique est, par conséquent, une fenêtre idéale pour les architectes que nous-sommes, nous permettant de porter un regard sur notre identité/mémoire.

La présence d'une ou de plusieurs typologies architecturales de nos sépultures (Bazines, Chouchet...) sur tous le territoire nationale, nous confère ce caractère unitaire de tout le pays, et même au delà de nos frontières. Cette observation, qui semble contradictoire avec la précédente, est corroborée par le fait linguistique, un olivier à Tamanrasset, même s'il n'y

³³ Les prêtresses qui pratiquaient l'incubation portaient le nom des Magadas. Nous constatons que cette appellation à la même origine que Medracen(Batna) et Medghoussa la région au se trouve les Djeddars à Tيارت.

pousse pas, en dialecte touareg, est appelé Thazemourth. Le lait est désigné par le même terme (Ayefk) dans toutes les régions d'Algérie.

Comme nous allons le constater dans les futurs chapitres, les recherches relatives aux monuments funéraires protohistoriques, se sont confrontés à cette panoplie de rites funéraires et expressions architecturales sous les quelles peuvent se présenter ces constructions rendant ainsi leur études des plus rudes. Par conséquent, il nous semble fondamental de tenter de cerner toutes les difficultés relatives à l'étude du monde funéraires tant immatérielles (limites des interprétations) que physiques (état des constructions étudiées).

DEUXIEME CHAPITRE

ETAT DES LIEUX DU MONDE FUNÉRAIRE PROTOHISTORIQUE

Introduction

Une étude des constructions d'une période aussi éloignée de notre époque telle que les monuments funéraires protohistoriques en Algérie n'est jamais à l'abri des spéculations. Cette observation est largement étayée par la conception diffusionniste qui dominait la recherche archéologique au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Par conséquent, il nous semble primordial de tenter de cerner toutes les contraintes qui peuvent volontairement ou inconsciemment altérer l'objectivité de notre recherche.

L'état en péril dans lequel se retrouvent actuellement nos sépultures protohistoriques est un facteur qui augmente le risque de mal interpréter nos observations. De ce fait, un recensement, sommaire, des pathologies qui gangrènent ces œuvres est indispensable avant d'entamer notre analyse des typologies architecturales.

1. Les contraintes relatives à l'étude du monde funéraire

1.1. La chronologie relative

La définition d'une chronologie relative des sépultures protohistoriques par l'analyse du mobilier archéologique (structure du monument, les objets et les reste de la sépulture elle-même) demeure une priorité dans le travail sur l'étude du monde funéraire. Cependant, la chronologie n'est pas une fin en soi. Elle reste l'élément de base qui permettra d'interpréter de manière plus poussée les données issues des monuments étudiés. Cette chronologie est fondée sur l'étude du mobilier archéologique, cependant, ce type d'étude a ses propres limites. En effet, pour nos monuments funéraires protohistoriques, l'absence flagrante de mobilier reste un obstacle majeur pour l'élaboration d'une chronologie³².

La sériation est une méthode permettant de fournir une chronologie relative par l'étude d'un corpus, fut développée dans les années 1960. Il s'agit, par l'utilisation d'une matrice ordonnable, de définir la succession dans le temps de critères variés, et par là même obtenir une chronologie relative. Cependant, la sériation ne donne absolument aucune indication de chronologie absolue : en effet, les éléments composant un groupe chronologique sont placés de manière aléatoire au sein de ce groupe. Le principe de la sériation peut être expliqué par une citation de P. Brun : « les types d'objets sont conçus à un moment donné, fabriqués et

³² Bilbao Marie-Véronique.2004. Les sépultures du Premier Age du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre. Université Michel de Montaigne UFR Histoire de l'art et Archéologie. P32

utilisés pendant un certain temps, puis il tombent en désuétude. De ce fait, une série de types régulièrement associés en ensembles clos permettent de définir une tranche de temps ».

Quoi qu'il en soit, la chronologie relative reste une clé de lecture importante pour la compréhension des nécropoles. Malgré ses limites, elle peut permettre une meilleure appréhension des sites étudiés, notamment en ce qui concerne la gestion de l'espace funéraire.

1.2. La gestion de l'espace funéraire : considérations générales

Le premier constat à faire dans l'étude des nécropoles est le suivant : la vision actuelle d'une nécropole est le résultat de la succession de phases chronologiques que l'archéologue tente de définir par l'étude du mobilier archéologique. En conséquence, notre vision est, dans l'optique chronologique, erronée. Nous nous trouvons en effet face à un enchevêtrement de toutes les phases d'occupation du site³³. Cependant, l'étude des différentes phases et de leur organisation les unes par rapport aux autres peut amener à des conclusions quant à l'aménagement de l'espace sépulcral. Ces conclusions sont fondées sur une analyse logique des différentes structures archéologiques, comme le recoupement de sépultures par exemple. Ce travail, couplé à la mise en place d'une chronologie relative, permet de mettre en évidence certains types d'occupation de l'espace funéraire. Il s'agit d'une évolution topographique de la nécropole selon les phases chronologiques. Cependant, seules certaines nécropoles répondent à ce critère. Lorsque tel n'est pas le cas, il devient nécessaire de chercher ailleurs les critères qui ont conditionné l'emplacement de la tombe.

1.2.1. La signalisation des sépultures

La première conséquence de la signalisation des sépultures reste le non recoupement des structures archéologiques, au cours du temps. Pour les nécropoles protohistoriques en Algérie, ce temps peut recouvrir plusieurs siècles notamment pour les sépultures à ensevelissement successif. Cela semble montrer la pérennité des structures de signalisation. Cependant, nous ne pouvons exclure l'idée d'un entretien régulier de la nécropole.

Quoi qu'il en soit, le non recoupement des sépultures, s'il nous apporte une information capitale pour la compréhension de la gestion l'espace funéraire, nous empêche d'établir une stratigraphie des sépultures, qui nous permettrait de mieux cerner les phases chronologiques.

³³ Ibid. P 33

1.2.2. Pluralité des structures funéraires et des rites

Notre zone d'étude compte plusieurs types de structures funéraires. Une des questions auxquelles les scientifiques ont longtemps cherché à répondre concerne les raisons de cette diversité architecturale que peuvent revêtir nos monuments. En effet, malgré cette pluralité architecturale, le mode d'ensevelissement (position fœtale du défunt), orientation des monuments et l'évidence de la pratique du décharnement partiel ou total semble se vérifier presque dans toutes les sépultures fouillées. Mais les connaissances restent lacunaires et il est pour l'instant impossible de déterminer si nous sommes devant une ou plusieurs pratiques funéraires distinctes, obéissant chacune à des considérations différentes.

De plus, la relation entre le rite funéraire et la structure associée à ce dernier est une question peu développée : quelle est l'importance de la superstructure dans la définition d'un rite funéraire ? La question de la pluralité des rites funéraires lorsque la présence de diverses structures est attestée pose encore un grand nombre de problèmes. Nous ne savons encore si le choix de la structure funéraire correspond à un rite particulier ou est un signe d'importance sociale.

La conservation différentielle des vestiges, selon le milieu d'enfouissement, est également un facteur aggravant : nous ne pouvons pas généraliser des données qui n'ont été trouvées que dans quelques structures mais nous ne pouvons pas non plus faire de ces structures des exceptions.

1.3. La représentativité des types de monuments et l'intégration des populations dans un groupe culturel

La conservation différentielle au dessus du sol des différents types de monuments funéraires présents dans notre territoire induit une surreprésentation des structures dites Bazina car leur mode constructif est plus stable que celui des Tumulus qui est plus aléatoire et donc plus vulnérable aux aléas climatiques ou de celui des plates formes à faible éminence et donc plus difficiles à repérer en raison de leur forme écrasée.

1.3.1. Les indices d'appartenance à une culture

Pour les archéologues, le meilleur indice d'appartenance à une culture est le mobilier archéologique. Mais comme l'a fait remarquer P. Brun en 1990 lors du colloque du Parc Archéologique de Beynac « la conception monothétique conduit à envisager les cultures

comme les briques d'un mur, c'est-à-dire que chacune est séparée des autres par un ciment étanche. ». Il propose alors la définition suivante : « Une culture est un assemblage polythétique d'éléments plus fréquemment associés à l'intérieur d'une aire géographique limitée qu'à l'extérieur de celle-ci ». Cette définition implique bien entendu que la notion de culture soit fondée sur l'échange entre individus, l'échange étant alors considéré comme la base de la socialisation. Pour P. Brun, la création d'une entité culturelle se fait par alliance avec certains groupes humains et exclusion d'autres. Une culture se caractérise donc par un « système de connaissances, de techniques, de règles et de croyances communes ».

Mais, comment peut-on appréhender les aspects abstraits telles que les règles de croyance d'une culture dont les pratiquants n'existent plus depuis des millénaires ? Par conséquent, malgré le bien-fondé de l'étude polythétique dans la définition de systèmes culturels, il semble toutefois que certains aspects, trop abstraits, ne puissent être intégrés à ce type d'analyse. Il serait peut-être alors judicieux de séparer clairement la notion de culture archéologique ou matérielle et de culture réelle.

1.3.2. La pratique funéraire et l'unité culturelle

La pluralité des pratiques funéraires, le cas pour notre zone et période d'étude, amène à penser qu'il faut relativiser l'importance de ces pratiques dans la notion de culture. En effet, des individus, au même endroit, adoptant différentes formes architecturales, ont fabriqué la même céramique au même moment utilisé. Cela pose encore la question de l'intégration, dans certains cas, de la structure funéraire de couverture à la notion de pratique funéraire lors de la pluralité contemporaine des rites. Cependant, on trouve aussi l'utilisation conjointe de traitements quasi identiques du corps du défunt (position fœtale et teinte rougeâtre). L'absence d'une typologie architecturale dans telle région et sa dominance dans une autre (cas des dolmens) peut-elle permettre de définir des exceptions ? Si oui, ces gens pourraient-ils appartenir à un groupe culturel différent ? Dans ce cas, pourquoi a-t-on adopté le même traitement pour des défunts alors que les structures de recouvrement sont différentes dans la même zone (Bazina et tumulus en croissant)? Ne peut-il s'agir d'un traitement particulier dû à leur fonction? Nombre de questions persistent sur l'importance des pratiques funéraires dans la définition de culture. Est-il judicieux de prendre en compte les pratiques funéraires pour définir une culture, alors que les pensées sous-jacentes des populations nous sont inconnues? Les pratiques funéraires ne pourraient-elles pas correspondre à une division supplémentaire qui, malheureusement, n'est pas notre domaine de compétence ?

2. Etat des lieux des sépultures protohistoriques en Algérie

Pour que son patrimoine soit recensé et pris en charge, chaque Etat ou collectivité s'est doté de codes (lois) régissant le secteur du patrimoine ainsi que d'organismes chargés de faire respecter les normes établies et de veiller à la bonne gestion de son parc patrimonial.

L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales relevant de la protection et de la mise en valeur du patrimoine. Mais, notre parc patrimonial est des plus abandonné, en comparaison avec nos voisins (Maroc et Tunisie). Néanmoins, jetons un regard sur nos lois régissant le secteur du patrimoine ainsi que les institutions s'y affèrent.

2.1. La législation du patrimoine archéologique en Algérie

Le domaine de la législation, relatif au patrimoine, est maigre dans notre pays. On dénombre peu de lois et/ou décrets le régissant. Et même si des lois existent, elles sont inopérantes par manque de décrets exécutifs d'un côté, et par la mollesse des acteurs chargés de la question patrimoniale de l'autre. A titre indicatif, il n'y a, à ce jour, aucun secteur sauvegardé approuvé malgré l'achèvement de son étude (Cas du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, élaboré par le CNERU). Le constat est le même pour les plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA). La colonne dorsale de notre arsenal juridique peut être résumée dans les deux textes suivants³⁴ :

2.1.1. L'ordonnance n° 67-281 promulguée en 1967

Relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels avait une vision antiquisante du patrimoine et ne couvrait pas tout le territoire national (le sud, parcs Tassili et le Hoggar). A cette époque, la prise de conscience envers le patrimoine n'était pas assez prégnante et de ce fait non utile dans la vie du citoyen ainsi que son cadre socioéconomique et culturel. Il était ressenti plutôt comme un fardeau inutile et encombrant qui entrave la marche vers le développement³⁵.

2.1.2. La loi n° 98-04 du safar 1419 correspondant du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

³⁴ Centre d'Activités Régionales. Programme d'Actions Prioritaires. Février 2005. P 7.

³⁵ Baloul. N, thèse Magister, conservation et valorisation du patrimoine architectural en terre : cas de la région du Touat-Gourara, sous la direction de Dahli Mohamed, maître de conférences, classe A, soutenue en septembre 2007. P 28

Cette loi est édictée pour définir le patrimoine culturel de la nation ; les règles de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

L'article 2 de la présente loi considère comme bien culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers et mobiliers sur le territoire national. Mais, la nouveauté réside dans la consécration des biens culturels immatériels comme patrimoine culturel de la nation. Par conséquent, sont considérés comme³⁶ :

✓ **-Bien culturel immobilier (Art 8) :**

- Les monuments historiques
- les sites archéologiques.
- Les ensembles urbains et ruraux.

✓ **-Bien culturel immobilier (Art 50) :**

- Le produit des explorations et recherches archéologiques, terrestres et subaquatiques.
- Les objets d'antiquité.
- Les éléments résultant du morcellement des sites archéologiques.
- Le matériel anthropologique et ethnologique.
- Les bien culturels liés à la religion, l'histoire des sciences et techniques.
- Les biens d'intérêt artistique
- Les manuscrits d'intérêt spécial.
- Les objets d'intérêt numismatique.
- Les documents d'archive.

✓ **Bien culturel immatériel (Art 67) :**

Le patrimoine culturel immatériel est défini comme la somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir faire, de compétences, fondés sur la tradition dans les différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle.

2.2. Les institutions

Il s'agit de l'identification des attributions et organigrammes de fonctionnement des principaux acteurs institutionnels qui influent sur la gestion et la valorisation des sites

³⁶ Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Loi n° 98-04 du safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

culturels. En effet, l'Etat Algérien s'est doté d'un ensemble d'institutions à tous les niveaux de la hiérarchie, de la sphère décisionnelle (Gouvernement) jusqu'au bas de l'échelle à savoir les collectivités locales (Wilaya et Commune).

2.2.1. Ministère de la Communication et de la Culture (Décret exécutif n°96-141 du 20 avril

Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action approuvés, le Ministre de la Communication et de la Culture élabore et propose les éléments de la politique nationale dans les domaines qui le concernent et en assure la mise en œuvre dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Il a pour missions entre autres:

- D'œuvrer à la promotion de la culture nationale.
- De préserver et de consolider l'identité culturelle nationale.
- De sauvegarder la mémoire collective de la Nation par la collecte, la centralisation et l'exploitation de tous documents et archives en rapport.
- De mettre en place le cadre organisationnel à même de favoriser l'épanouissement de la création culturelle sous toutes ses formes dans le respect des valeurs nationales.
- De définir et de mettre en œuvre la politique de réalisation des grands projets culturels et de protection du patrimoine culturel et de ses symboles, etc.

La direction du patrimoine est le service chargé d'intervenir directement en suivant les orientations du ministre sur le patrimoine culturel et ses attributions sont :

- Protection, étude et évaluation du patrimoine national mobilier, immobilier et immatériel.
- Application et mise en place de la réglementation pour la sauvegarde du patrimoine national
- Inventaire général du patrimoine et son actualisation
- Assurer la coordination nationale (musées, offices des parcs nationaux, l'agence nationale et les institutions de recherche).

2.2.2. Agence nationale d'archéologie et de la protection des monuments et sites historiques (Décret exécutif n°87-10 du 6 janvier 1987)

L'agence, un établissement public à caractère administratif, a pour mission, dans le cadre du plan annuel de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'études, de

conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine historique national.

2.2.2.1. Organisation

L'agence est dirigée par un directeur, nommé par décret sur proposition du ministre de tutelle, et est dotée d'un conseil d'orientation qui comprend les principaux représentants des différents ministères. Ce conseil se réunit obligatoirement deux fois par an en session ordinaire et, exceptionnellement, en session extraordinaire.

2.2.3. Circonscription archéologique

Il existe quinze (15) circonscriptions réparties sur tous le territoire national. Chacune d'elle comprend en principe 4 sections :

- Musées
- Sites archéologiques
- Monuments historiques
- administration et finances

Il est attribué à la circonscription les tâches suivantes :

- Représenter l'Agence et assurer la coordination au niveau local;
- Assurer la gestion et l'animation à l'intérieur des musées et les enrichir par les produits des fouilles et des acquisitions
- Déterminer les lieux des fouilles et en assurer le suivi et le contrôle, et intervenir pour les fouilles fortuites.
- Inventorier les sites, objets archéologiques et les monuments historiques, et établir un fichier régional.
- Proposer au classement les monuments et sites historiques.
- Assurer et veiller à la conservation des sites et monuments historiques.
- Etablir un rapport annuel sur l'état de vulnérabilité des monuments.
- Assurer l'animation culturelle.

2.2.4. Direction de la Culture de Wilaya (Décret exécutif n°94 -414 du 23 novembre 1994)

Elles sont au nombre de Quarante Huit(48), une au niveau de chaque wilaya. Elle est composée de Quatre(04) services

- Service de l'administration, de la planification et de la formation

- Service des activités culturelles
- Service des Arts et littérature
- Service du patrimoine culturel
- Ces attributions sont :
- Encourager l'action locale dans le domaine de la création, de la promotion et de l'animation culturelle et artistiques;
- Animer et coordonner l'activité des associations à caractère culturel et en tenir un fichier et donner son avis sur les demandes de subventions formulées par celles-ci;
- Elaborer et proposer des programmes pluriannuels d'actions culturelles en concertation avec les institutions et associations culturelles et des personnalités représentatives du monde de la culture;
- Veiller à la protection, la sauvegarde et la préservation du patrimoine et sites historiques naturels;
- Contribuer aux opérations de promotion de l'artisanat traditionnel local et veiller à sa préservation.

2.3. Constat

Malgré le saut qualitatif en termes de législation (loi 98-04) et la mise en place d'une panoplie d'institutions chargées de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine, nous constatons que le gisement en monuments funéraires protohistoriques dont dispose notre pays est carrément occulté. Hormis quelques sites, la quasi totalité des sépultures ne bénéficient d'aucune protection et encore moins d'opérations de mise en valeur (voir tableau ci-dessous)³⁷.

Sachant que la demande de classement est formulée soit à la demande des propriétaires (publics ou privés), soit par l'Etat, le dossier administratif doit contenir les éléments d'information suivants : la nature de l'objet, la situation géographique, le périmètre de classement, l'étendue du classement, les servitudes particulières et les noms des propriétaires. De cette démarche purement administrative il ressort ce qui suit³⁸ :

³⁷ Office Nationale de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels protégés (ONGEBC). Direction de l'Inventaire de la conservation et de la Maintenance. Liste Générale des biens culturels Classés. Janvier 2008.

³⁸ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Algérien. Programme d'Actions Prioritaires Centre d'Activités Régionales. Protection des sites culturels sensibles. Février 2005. P 5

Les critères de jugement sur la base desquels est effectué le choix du bien à classer restent non codifiés du point de vue théorique et méthodologique et ne sont "définis" qu'à l'initiative des personnes faisant partie des commissions précitées de façon pragmatique et aléatoire;

Les critères d'identification du bien choisi restent de type administratif et sont caducs et du point de vue méthodologique, incohérents avec la réalité ;

La totalité du patrimoine national ne fut classé qu'à l'initiative de l'Etat;

La législation en vigueur ne protège que les biens classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire et il n'existe aucune disposition quant au contrôle des biens qui ne le sont pas encore et se trouvent par conséquent en situation de péril permanent;

La lenteur dans l'opération de classement des biens (elle varie de 5 à 8 ans environs!).

Tableau 1: Répartition des sites et monuments funéraires inscrits comme patrimoine national par wilaya

wilaya	Sites et monuments funéraires classés
Oum El Bouaghi	Dolmens et Cromlechs, Sigus, Ain M'lila.
Batna	Mausolée du Medracen, El Madher.
Béchar	Tumulus (Nécropole), Abadla.
Tamanrasset	Site et Monument de Tin Hinane, Abelessa. Site de l'Ahaggar.
Tébessa	Site archéologiques, préhistoriques et antiques.
Tiaret	Djeddars, Frenda. Dolmens, Tiaret.
Alger	Tombeaux mégalithiques, Béni Messous.
Djelfa	Dolmens du moulin. Dolmens à droite de la route vers Laghouat.
Guelma	Dolmens et grottes funéraires, Roknia. Dolmens, Announa.
Constantine	Dolmens de Salluste, Constantine. Dolmens et Cromlechs de Ras El Ain Bou Merzoug, Ouled Rahmoune. Dolmens et cromlechs, lieu dit Djebel Ksaibi, Ouled Rahmoune. Soumâa, El Khroub. Dolmens et Cromlechs, lieu dit Djebel Mazalaa, Ouled Rahmoune. Dolmens et Bazinas, Tiddis, Hamma Bouziane.
Médéa	Monuments funéraires de l'ancienne nécropole, Djouab.

Mascara	Gisement préhistorique, Tighenif.
Illizi	Parc national du Tassili N'Ajjer, Djanet,
Tipaza	Tombeau dit de la Chrétienne, Sidi Rached. Nécropole à l'Ouest de N'sara, Cherchell.
Naama	Nécropole de Djorf Torba, Ain Sefra.
Ain Temouchent	Ruine du tombeau dit de Syphax,

3. Les phénomènes de dégradation des monuments funéraires

Etablir un diagnostic des différents processus de dégradation des monuments funéraires protohistoriques en Algérie dans la perspective de les préserver et de les mettre en valeur, reviendrait à étudier chaque monument dans son propre environnement. Cette tâche ne peut être que la phase finale du processus de patrimonialisation. Par contre, l'identification de l'origine du mal doit être le point de départ pour toute opération de protection et de mise en valeur de ces valeureux témoins de notre mémoire collective « ... intervenir seulement sur les effets du mal et non sur ses causes est une conception qu'ont doit tenir à l'heure actuelle pour périmée »³⁹.

Par conséquent, nous nous étalerons dans notre travail à dépister et à présenter les origines des maux dont souffrent nos monuments funéraires. Cette démarche nous permet de déceler trois origines, plus au moins combinées, des dégradations : l'action de la nature à travers ces multiples agents, l'action humaine par ses interventions directes ou indirectes et enfin l'action du temps due à l'âge de ces sépulture.

3.1. L'action du climat

Le rôle que joue la nature dans le processus de dégradation de nos monuments funéraires, et d'une façon générale sur l'ensemble des monuments historiques, est très diversifié, c'est la conjugaison de trois agents, le climat, les êtres vivant (biodégradation) et les catastrophes naturelles.

3.1.1. L'action de la température

La variation de la chaleur fournie par le rayonnement solaire et la perte de chaleur par rayonnement infrarouge et le phénomène de convection induisent des variations de température. Cette dernière exerce des contraintes non négligeables, voir même importante

³⁹ Taralon. J. Evolution des doctrines en fonction de l'évolution des techniques. Acte d'un colloque sur « Les restauration Française et la Charte de Venise ». Ed. Caisse Nationales des monuments et des sites. Paris. 1977. P-P 31-37

dans nos régions steppiques et sahariennes. Ces contraintes dites thermiques sont dues à l'écart de température (ΔT), le coefficient de dilatation thermique du matériau (α), son module d'élasticité (E), le confinement et la présence d'eau et cela sous l'équation.

Pour le calcaire, dont sont construits une grande majorité de nos sépultures et pour un écart de température de seulement 4°C, nous obtenons une contraintes de l'ordre de 0.336 MPa. De cette contrainte résulte la dilatation/contraction du matériau engendrant de ce fait des microfissurations ou bien une flexion déformante des éléments à faible épaisseur comme les dalles⁴⁰.

Dans le cas ou présence de l'eau il y a, deux facteurs de dégradation apparaissent :

- Ø Exfoliation : due à la présence d'eau dans les couches superficielles de la pierre ;
- Ø Pression : due à la dilatation des molécules d'eau dans les pores de la pierre ;
- Ø Le gel-dégel : en présence d'eau le gel-dégel provoque également des contraintes sur les parois des pores, ce qui provoque à son tour des fissures macroscopiques et microscopique induisant les chutes de résistances mécanique et de durabilité du matériau.

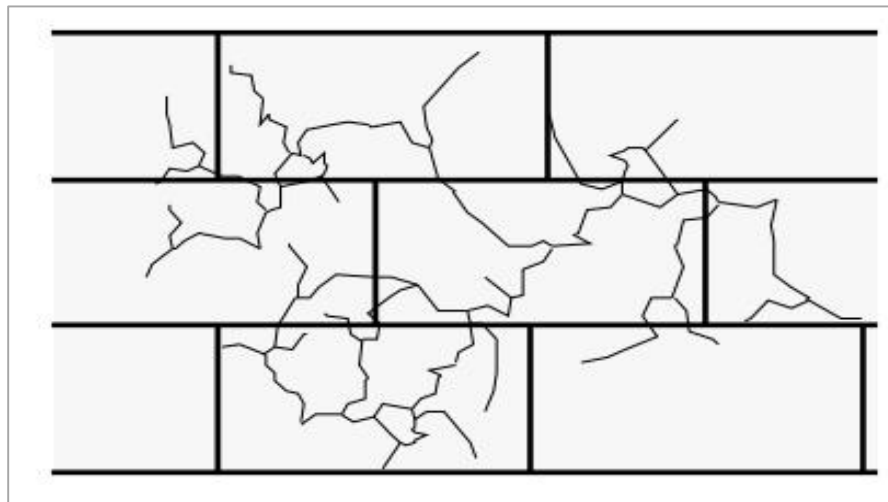


Figure15. Microfissurations superficielles dues aux variations de températures. Source: Verdel. Thierry. 1993

3.1.2. L'action de l'humidité

La présence de l'eau dans la pierre associée à des variations de température provoquent le phénomène de dissolution et une cristallisation des sels qu'elle transporte par capillarité. Si

⁴⁰ Verdel. Th. Géotechnique et monuments historique, méthodes de modélisation appliquées à des cas égyptiens. Laboratoire de mécanique des terrains. Institut National Polytechnique de Lorraine. Février 1993. P 45

une construction est à proximité d'une source d'eau (mer, lacs, barrages, nappes souterraines...) le phénomène en question est de ce fait permanent.

3.1.3. L'action de la pluie

La pluie constitue une force destructrice difficile à contenir par la violence avec laquelle les gouttes d'eau percutent la surface des matériaux. L'absence de surfaces protectrices étanches et le mode constructif rudimentaire (empilement de pierres) permettent une infiltration aisée de l'eau jusqu'au cœur de la sépulture provoquant ainsi la perte d'indice voir la dislocation des corps ensevelis.



Figure 16. Empilement de pierre facilitant l'infiltration d'eau
Photo personnelle

3.1.4. L'action du vent

L'action du vent s'exerce sous deux phénomènes sur nos sépultures. L'érosion éolienne en déplaçant les particules constitutives du matériau, ce phénomène est très perceptible pour les pierres en calcaire dont la formation est par sédimentation, autrement dit des liaisons faibles entre particules. Cette action est encore très néfaste en présence de l'eau (humidité et pluie). L'érosion éolienne peut provoquer la disparition même de monuments comme les tertres⁴¹. L'autre phénomène est la désertification, étant un moyen de locomotion pour les particules de sable, ces dernières s'accumulent aux alentours des sépultures qui jouent un rôle de barrage à leurs détriments.



Figure 17. Un Tumulus à cratère partiellement sous le sable. Source : A. Haddouche (CNRPAH)

⁴¹ Ibid. P 47

Avec le temps et la force du vent les tombeaux se retrouvent sous un amas de sable et donc invisibles.

3.1.5. Les catastrophes naturelles

Elles peuvent être d'origine tellurique (les séismes) ou météorologiques (torrents, neiges...). Ces situations exceptionnelles provoquent des déplacements de fragments dont est composé le monument voir même leur ruine.

3.2. La biodégradation

La présence de micro-organismes, des insectes, de certains animaux (Chauves souris, oiseaux, reptiles...) et la croissance de plantes provoquent des dommages importants pour les monuments. La formation d'algues sur la surface des pierres donne naissance à des fissurations. Des altérations chimiques dues aux déjections d'animaux désolidarisent ou disloquent la structure de la pierre.



Figure18. Déjections de chauves souris sur le plafond du couloir d'accès aux chambres sépulcrales. Djeddars

Source: Photo personnelle

3.3. Action de l'Homme

L'impact négatif que peut avoir l'homme sur ces monuments historiques est varié et il se situe à des niveaux très différents. Son action peut être directe ou involontaire et ça va de soit pour les raisons⁴².

3.3.1. Les conflits

Pour des raisons d'intérêts matériels soient t-il ou bien idéologiques l'Homme peut aller jusqu'à la destruction des monuments, le bombardement du tombeau de la Chrétienne par le

⁴² Ibid. PP 51-54

Day d'Alger à la recherche d'un trésor enfoui dans le monument et la tentative de renversement du Medracen pour les mêmes raisons.

Avec l'avènement de l'Islam, un rejet de ces sépultures, dites des Djouhala, par la nouvelle religion s'est vite emparée des mentalités se traduisant sur le terrain par de nouveaux modes d'inhumation, réinvestissement des sites funéraires par leur destruction et/ou la construction de mausolées musulmans sur l'emplacement des tombes antérieures ou à proximité de ces dernières abimant de ce fait l'environnement original de ces témoins plusieurs fois millénaires.

3.3.2. L'indifférence

Présentant la caractéristique d'être des sépultures collectives, du moins pour la plupart, l'entretien des lieux était de vigueur. Mais, avec l'avènement d'autres religions ou bien d'autres conquêtes, les sites se voient abandonnés provoquant ainsi leur détérioration. Quant à notre époque et pour des raisons qui ne peuvent être qu'idéologiques, l'Etat est quasiment absent en termes d'opérations de sauvegarde voir de politiques de mise en valeur de ces vestiges, qui attirent de plus en plus les convoitises des étrangers soit à des fins scientifiques soit pour le tourisme culturel. Le maigre arsenal juridique dont l'Etat s'est doté corrobore cet état de fait. Le parti pris de l'Etat pour la production architecturale musulmane, restauration du Mausolée de Sidi El Houari à Oran, Sidi Abderrahmane à Alger et bien d'autres et l'absence de telles opérations pour d'autres monuments comme le Medracen, les Djeddars pour ne citer que ceux là, nous renseigne sur l'indifférence de notre Etat vis-à-vis de l'architecture funéraire préislamique en générale et des monuments funéraires protohistoriques en particulier.



Figure19. Un Djeddar quasiment en ruine sous l'œil indifférent des autorités.

Source: Photo personnelle

3.3.3. L'ignorance

Avec un nombre et une variété aussi exceptionnels, la méconnaissance de ce fragment de notre patrimoine par la majorité de la société, exception faite pour les spécialistes et les assoiffés de connaissance, est un handicap majeur qui doit être pris très au sérieux pour toute opération de sauvegarde. Nous avons constaté en regardant dans les programmes et les manuels de formation que ce chapitre de notre mémoire collective est omis, même pour les architectes que nous sommes, les spécialistes du bâti. Hormis quelques monuments imposant par leur valeur, cette architecture est absente dans notre formation de base.

D'un autre côté, les populations qui côtoient au quotidien ces constructions n'ont reçu aucune sensibilisation quant à la valeur que représentent ces constructions, induisant ainsi le mal traitement des lieux et la dégradation des témoignages ayant survécus aux vicissitudes de la nature.

3.3.4. La négligence

Ayant fait l'objet de sujet pour plusieurs études, avant que le pays aie eu son indépendance, certains monuments ont subi des altérations en raisons de la qualité souvent médiocres des procédés de fouilles qui font perdre aux monuments leur authenticité. On a recensé :

- Û Des fouilles sans restitution à l'état initial des monuments après études ;
- Û Des interventions hasardeuses sur les monuments sans recherches approfondies sur le sujet ;
- Û Absence ou difficulté d'accès aux documents scientifiques dont ces monuments furent l'objet ;
- Û Disparition d'objets ou déformation de la réalité des lieux.



Figure 20. Une ouverture réalisée par une équipe de chercheurs étrangers qui fausse carrément la logique architecturale du monument. Djeddars Source: Photo personnelle

3.3.5. L'effet du tourisme anarchique

La curiosité qui naît dans l'esprit des touristes à la vue de ces constructions magnifiques, les pousse à commettre des actes nuisibles à l'authenticité des monuments (graffitis, déplacement d'élément ou d'objets, vol, abandon de déchets sur les lieux...).

3.4. L'action du temps

Construits à des époques lointaines avec des techniques rudimentaires et sommaires, nos sépultures protohistoriques succombent à leur vieillesse, des matériaux usés provoquant des effondrements structurels, des tassements dus à la masse des monuments notamment pour les tumulus simples avec ou sans ouverture sommitale⁴³.

Conclusion

Nous constatons que les difficultés auxquelles sont confrontées les recherches sur nos monuments funéraires protohistoriques sont multidimensionnelles.

La limite que rencontre les chercheurs dans l'interprétation de ces œuvres, en raison du manque flagrant de mobilier archéologique, a donné libre cours à des théories multiples et dans la plupart des cas sans arguments probants (la théorie celtique, la théorie orientaliste...).

L'état de dégradation et d'abandon de ce patrimoine est un facteur aggravant qui rend la lecture architecturale de ces constructions funéraires, sans prise en compte des transformations naturelles ou artificielles qu'elles ont subies, subjective et surtout erronée.

C'est en raison de cet état des lieux que nous avons recensé environ quatorze⁴⁴ tentatives de classification des monuments funéraires protohistoriques en Afrique du Nord et au Sahara.

⁴³ Ibid. P 55.

⁴⁴ G. Camps, 1965. Essai de classification des monuments protohistoriques de l'Afrique du Nord. Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 62, Numéro 2. P 477.

TROISIEME CHAPITRE

ETAT DE L'ART DE LA CLASSIFICATION DES SÉPULTURES PROTOHISTORIQUES EN AFRIQUE DU NORD ET AU SAHARA

Introduction

Les monuments funéraires protohistoriques de la présente étude sont présents dans toutes les régions d'Algérie. La problématique relative à leur identification fut abordée de puis l'avènement de la conquête colonialiste française. Les recherches menées depuis tout ce temps se sont focalisées sur la description de ces monuments dont certains (dolmens) furent directement rattachées aux sépultures mises à jour en Europe. Cette situation était le fait de vouloir inscrire la présence du colon dans une continuité historique. La mise à jour de vestiges attestant de la présence Romains renforçait cette tendance.

Suite au constat faisant état du nombre exceptionnel ainsi que des multiples variantes qui caractérisent ces constructions funéraires, une autre problématique venait se superposer sur la précédente. La classification de nos sépultures préhistoriques devenait alors un vrai casse tête pour les archéologues, constat valable jusqu'à nos jours car, le fait de les décrire ne suffisait plus pour les comprendre et mieux les cerner d'où la nécessité de les organiser en groupes, en familles, en types et autres nomenclatures.

Pour notre part, nous allons faire une rétrospective des tentatives de classifications élaborées par nos devanciers et, bien évidemment, en apportant les constats et remarques propres à chacune d'elle.

Dans ce chapitre, nous allons décrire l'état de l'art de la classification des monuments funéraires protohistoriques sur le territoire national, en apportant des éléments de remarques pour une proposition d'une nouvelle classification s'appuient sur la forme architecturale.

Afin d'éviter toute confusion, il nous semble primordial de procéder, au préalable, à une clarification terminologique car le niveau de rapprochement entre certains mots et expressions est tellement ambigu que des erreurs peuvent se produire. Les définitions des termes suivants sont tirées du dictionnaire Larousse expression version 2009:

Classer : Distinguer dans un ensemble des groupes d'éléments ayant des caractéristiques communes et qui forment des classes, des catégories...

Classifier : Ranger méthodiquement des choses par classes, par catégories, répartir selon une classification.

Classement : Procédure de base de la politique de conservation et de protection du patrimoine, sur sélection. Un immeuble classé monument historique ne peut être détruit ou

déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque si les institutions chargées de la question patrimoniale n'ont pas donné leur consentement.

Classification : Action de distinguer au sein d'un ensemble d'éléments, après élaboration de critères bien spécifiques que l'auteur juge déterminant, des sous ensembles (classes, familles, catégories, type...) ou chaque élément de l'ensemble considéré est attribué.

Type : Matériel original (spécimen) sur lequel est fondée la définition d'une unité de classification (espèce, genre, etc.), et auquel on fait référence pour y reconnaître les éléments appartenant à l'unité en question.

Typologie (catégorie) : unité de classification dont les éléments qui la constituent sont quasi identiques en possédant les mêmes traits du spécimen (référence) de base.

1. Objectif de la classification typologique

La classification typologique est une méthode courante utilisée dans les différentes sciences telle en biologie (classification des espèces de Darwin), en chimie (tableau périodique de Mendeleïev) et en archéologie. Elle dispense le chercheur de la description exhaustive du corpus étudié, dans notre cas les monuments funéraires protohistorique, en faisant correspondre chaque élément de ce dernier à un code.

Cependant, la classification typologique n'est pas une fin en soi, elle doit répondre à une problématique donnée⁴⁵. Cette problématique induira les caractéristiques architecturales retenues comme critères typologiques par exemple. En effet, il peut y avoir un nombre important de typologies différentes pour l'étude d'un même corpus. Le corpus peut être composé de toute sorte d'éléments, le mode constructif du monument, le mode d'ensevelissement, la localisation des tombes, leur signalisation...

En ce qui concerne les sépultures étudiées ici, le corpus sera traité dans un angle purement architecturale afin d'évaluer quels peuvent être les critères à retenir.

L'historiographie de archéologie pré- et protohistorique de Algérie se situe au confluent de histoire de la colonisation française et de l'histoire de la discipline en Europe.

Suscitée par la colonisation, l'archéologie pré- et protohistorique algérienne n'avait pas de problématique propre. C'est avant tout, l'analogie entre les documents observables en Afrique

⁴⁵ Desbat (A.), in Bilbao Marie-Véronique.2004. Les sépultures du Premier Age du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre. Université Michel de Montaigne UFR Histoire de l'art et Archéologie. P60

du Nord et ceux reconnus en Europe qui frappe les esprits et ouvre la voie aux recherches. Mais, cette analogie qui vaut aussi bien pour les industries que pour les monuments mégalithiques fait démarrer la recherche dans deux directions totalement opposées. Lorsque les explorateurs découvrirent des haches polies ou des bifaces acheuléens ils affirment qu'il existe un âge de la pierre en Afrique du Nord, et lorsqu'ils sont confrontés aux monuments mégalithiques, et parce qu'ils les appellent celtiques, ils affirment que les Celtes étaient présents en Afrique du Nord. Il s'agit là de deux discours très différents aussi bien par les éléments qui les structurent que par les perspectives sur les quelles ils s'ouvrent.

2. Historique de la classification des monuments funéraires de l'Afrique du Nord

La première tentative de classification des monuments funéraires protohistoriques en Algérie remonte au milieu du XIX^{ème} siècle, elle fut élaborée par le magistrat Aristide Letourneux. Avant la publication de cette dernière, les recherches archéologiques se focalisaient essentiellement sur l'élaboration d'inventaires des vestiges découverts sur les territoires dominés par les français car, tel le Sahara, des régions entières échappaient encore au contrôle du colonisateur à cette époque là.

2.1. Classification proposée par A. Letourneux 1869

En 1868, A. Letourneux élaborera la première nomenclature des monuments funéraires connue. Une année plus tard, il apporta des compléments importants à sa précédente liste et il fait ressortir trois (03) catégories de sépultures, qui sont réparties comme suit⁴⁶ :

§ **Monuments berbères** ou libyques où il inscrit les tumulus, les grands mausolées tels le Medracen (Batna) et le tombeau de la Chrétienne (Tipaza) et les inscriptions libyques ;

§ **Monuments dits celtiques** : dans cette catégorie sont inclus les dolmens et les cercles mégalithiques, dont il rattache l'origine aux celtes ;

§ **Monuments d'origine indéterminée** : regroupant les différentes sépultures dont l'architecture n'est connue qu'en Afrique du Nord, exemple des bazinas à gradins, les Chouchet et les Houanet.

2.1.1. Regard critique

Ayant le mérite d'être la première à avoir le jour, la classification proposée par A. Letourneux présente des lacunes énormes. Pour faire état des manques que recèle cette

⁴⁶ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 55

tentative nous reprenons à notre compte les observations que fit G. Camps⁴⁷, et qui se résumement comme suit :

- Les noms indigènes attribués à certaines sépultures sont occultés notamment les Bazina et les Chouchet qui représentent à elles seules deux typologies bien distinctes ;
- Dans la troisième catégorie on voit mal comment et sur quels critères inscrire les Bazinas et les Houanet, dont les logiques conceptuelles sont complètement différentes, dans la même case.

En résumé, on peut dire que le critère principal adopté par Letourneux et plus historique qu'autre. Cela s'inscrit de plein fouet dans l'esprit de l'époque qui veut inscrire la présence coloniale dans une continuité historique en apportant des éléments attestant d'une présence antérieure à celle 1830.

2.2. Classification de Stéphane Gsell 1927

Dans son ouvrage intitulé « Histoire ancienne de l'Afrique du Nord », paru en 1927 S. Gsell consacre tout un chapitre aux monuments funéraires. Dans ce dernier, il nous présente une synthèse des différents types de sépultures dont il a eu connaissance.

Les critères classificatoires auxquels S. Gsell a fait appel pour élaborer sa classification sont le matériau utilisé, le modèle constructif adopté pour ériger ces constructions et enfin sur le matériel archéologique découverts à l'intérieur des sépultures en question. Par conséquent, il fait ressortir quatre (04) catégories de monuments.

2.2.1. Les monuments en pierres sèches

Sont inscrits dans cette catégorie tous les monuments construits avec de la pierre sèche qu'il subdivise en suite, pour faire apparaître les différents modes de constructions, en quatre (04) types⁴⁸ :

2.2.1.1. Le tumulus

Le tumulus est un amas de pierres ou de cailloux de forme conique, parfois aplati à sa partie supérieure offrant ainsi l'aspect d'un cône tronqué, le pourtour extérieur est fréquemment renforcé par une ceinture de pierres plus grosses et placées d'une manière plus symétrique, quelque fois soigneusement rangées. Les dimensions de ces amas sont très variables, elles peuvent ne pas dépasser les 3 m de diamètre comme elles peuvent atteindre

⁴⁷ Ibid. P 56

⁴⁸ S. Gsell. 1901. Histoire Ancienne De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit : Ancienne librairie Thorin et fils Albert Fontemoing, éditeur. Paris. PP 5-74

130 m⁴⁹. Au centre, sont déposés les ossements, recouverts immédiatement par la masse du tumulus ou enfermés dans une caisse quadrangulaire en pierre. Le coffre est constitué soit par cinq dalles — quatre debout, formant les côtés, et une cinquième à plat, servant de plafond — soit par un assez grand nombre de pierres, plus petites, superposées le long des parois⁵⁰.

2.2.1.2. Dolmens

Entouré d'un cercle de pierres qui correspond à la bordure extérieure du monument, une case funéraire occupe, généralement, le centre du cercle. Cette dernière est constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates). On rencontre souvent aussi, dans l'espace entre la case et la bordure extérieur, d'autres cercles formant des anneaux de diamètre décroissant autour de la case. Ces cercles concentriques sont définis, quand le terrain est en pente, par des gradins qui forment le socle de la case mégalithique⁵¹.

L'auteur attire notre attention sur le fait que le monument peut être, dans certains cas, constitué de plusieurs cases isolées les unes des autres ou bien ayant des parois en commun.

Les dimensions des dolmens nord africains varient de 5 à 20 m de diamètre pour le cercle de bordure, la hauteur des cases est de 0,60 à 1,50 m, les tables ne dépassent guère 3 mètres de largeur. A l'intérieur de la case, un lit de pierraille ou un petit dallage recouvre les restes humains.

2.2.1.3. Cromlechs

Les Cromlechs sont des cercles de pierres juxtaposées plantées de champs ou sous la forme d'un petit mur à assises. La sépulture établie au centre est souterraine : une fosse creusée dans le sol et parfois tapissée de dalles. L'espace circonscrit par l'enceinte est souvent pavé⁵².

2.2.1.4. Chouchet

Ce sont des sépultures assez bien soignées en forme de tours rondes, comportant des rangs d'assises d'une disposition régulière. Ce sont des cylindres, qui mesurent en moyenne 5 m de diamètre et 2,50 m de hauteur. L'intérieur rempli de pierrailles et de la terre, au centre, dans la partie supérieure du monument, se trouve la case funéraire de petites dimensions (en moyenne 0,90 m de long, 0,45 m de large et 0,80 m de haut). L'ensemble de la construction est achevé

⁴⁹ Ibid. P 6

⁵⁰ Ibid. P 6

⁵¹ Ibid. P 7

⁵² Ibid. P 8

par une dalle de couverture apparente et dominant le tous sans pour autant dépasser le mur d'enceinte. Certaines Chouchet enferment deux, ou même trois cases, contiguës ou isolées⁵³.

2.2.2. Les tombes taillées dans le roc

Cette catégorie renferme les sépultures dont le procédé consiste à creuser dans le roc des caveaux pour accueillir les dépouilles des défunts. Il distingue principalement les Houanet.

2.2.3. Les tombes de style punique

Reconnues comme tombes de tradition carthaginoise, ce type de sépultures comme le précédant sont taillées dans le roc. Mais, c'est uniquement à ce niveau que s'arrête la comparaison car, les tombes de style punique sont constituées d'un puits rectangulaire de dimensions variables et d'une profondeur allant de 1,5 à 2 m, sans escalier. Quand le monument n'est composé que d'une seule chambre funéraire, l'entrée de cette dernière donne sur un des petits cotés du puits qui se colmate par une muraille en moellon. Le caveau mesure en moyenne 2,20 à 3 m de long, 2 à 2,50 m de large et d'une hauteur allant de 1,6 à 2,20 m, on y retrouve à l'intérieur des niches hautes de 0,4 à 0,5 m les restes humains simplement déposés sur le sol, recouvert de sable. Dans d'autre cas, on a aménagé des banquettes planes ou creusées d'une auge de profondeur variable.

Cette disposition conventionnelle peut, pour des raisons topographiques (déclivité du terrain), subir des altérations dans l'organisation de l'ensemble. En effet, une déclivité du terrain empêcherait la réalisation du puits qui se voit remplacer par un couloir profond qui donne directement sur la chambre. En cas de présence de deux chambres, l'entrée vers la seconde chambre se situe sur la paroi faisant face au couloir d'entrée de la tombe⁵⁴.

2.2.4. Les mausolées libyphénicien

Dans ce type de monuments S. Gsell regroupe la Soumâa d'El Khroub près de Constantine (antique Cirta), le Medracen à Batna, le tombeau de la Chrétienne à Tipaza, le Mausolée de Dougga en Tunisie et les Djeddars à Tiaret. L'auteur considère que l'architecture de ces tombeaux est une expression autochtone ayant subie une influence étrangère avec un empreint d'éléments architectoniques pour leur revêtement extérieur, gorge Égyptienne et colonnade doriques gréco-romaines⁵⁵.

⁵³ Ibid. PP 8-9

⁵⁴ Ibid. PP 56-61

⁵⁵ Ibid. PP 61-74

Afin d'éviter la répétition, la description et la lecture architecturale de ces monuments seront abordées dans le prochain chapitre.

2.2.5. Regard critique

Apportant plus de clarté et de finesse dans la description des sépultures par un choix de critères classificatoires plus scientifiques, la classification de S. Gsell est la base référentielle de toutes les classifications qui seront proposées ultérieurement. Mais, malgré l'érudition de l'auteur sa tentative présente quelques insuffisances qui sont principalement de trois échelles.

La première est d'ordre temporel, car vers le début des années soixante de nouvelles découvertes ont mis à jour de nouveaux types de sépultures (les allées couvertes, les monuments à chapelle et les tombes en forme de silos) et qui, de ce fait, ne trouve pas de place dans cette classification.

La seconde critique est d'ordre classificatoire, on ne voit pas encore de distinction entre les monuments de type Bazinas et les tumulus. L'auteur fait la distinction entre Chouchet, Dolmens, Cromlechs et tumulus, appartenant à la catégorie des tombes en pierres sèches, alors que la Bazina est inclus dans la typologie des tumulus. Autrement dit, le mode constructif des Bazinas, nettement développé que celui des tumulus est simplement occulté.

La dernière est d'ordre géographique, le fait que le Sahara n'est pas intégré dans la zone d'étude porte un préjudice, certes involontaire, mais crucial à la compréhension de cette frange de notre patrimoine.

2.3. Classification de Gabriel Camps 1961

En 1961, G. Camps, et suite au constat qu'il fait des difficultés aux quelles sont confrontées les tentatives antérieures de classification des sépultures nord africaines, aborde cette problématique en additionnant deux critères classificatoires au lieu d'un. En effet, en plus du critère morphologique sur le quel se sont appuyés les classifications précédentes G. Camps intègre dans sa proposition un second critère qui est d'ordre spatial. Par conséquent, la notion de la répartition géographique offre un nouvel horizon pour l'étude de ces monuments protohistoriques car les aires d'extension diffèrent selon les typologies, des typologies sont localisées dans une mêmes aires que d'autres, certaines ont une aire d'extension plus importantes que d'autres et d'autres encore ont une aire d'extension propre à elles.

En suivant ce nouveau raisonnement, l'auteur abouti à un résultat assez convainquant et auquel les spécialistes de la question font référence jusqu'à nos jours. Il distingue tout d'abord

des formes simples ((formes élémentaires) celle qui ont une large extension et celle dont la diffusion est plus localisée. En suite, vient les monuments dont la forme est plus évoluée et qui sont répartis à leur tours en plusieurs sous types (les sépultures ayant un revêtement externe, les sépultures possédant des aménagements culturels et les sépultures présentant des modifications de structure). Voici, dans le tableau qui suit, sa proposition de classification⁵⁶ :

Tableau 2: Classification proposée par G. Camps 1961.

Formes élémentaires	Autochtones	-Grottes aménagées ou non -Tumulus en pierres sèches -Tertres ou tumulus en terre -Cercles et autres aires funéraires
	Importées	-Houanet -Hypogées -Sépultures en forme de silos -Dolmens -Allées couvertes
Formes évoluées	Ayant un revêtement externe	-Monuments mégalithiques évolués -Bazinas - Chouchet
	Possédant des aménagements culturels	-Allées, bras, antennes. -Repères extérieurs, enclos, cheminements - Niches -Chapelles -Lucarne et tables d'offrandes
	Présentant des modifications de structure	-Dolmens à portiques -Monuments mégalithiques complexes -Monuments à déambulatoire -Monuments funéraires en forme d'habitation -grands mausolées de tradition berbère.

2.3.1. Regard critique

Malgré la pertinence du résultat auquel il a abouti grâce à l'introduction de la donnée géographique, le tableau que nous propose G. Camps pose de nombreuses interrogations.

⁵⁶ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris.

En premier lieu, la terminologie adoptée par l'auteur prête à confusion et peut induire en erreur car, nous savons que la quasi-totalité des bazinas, Chouchet et dolmens pour ne citer que ceux là, possèdent des aménagements culturels (des allées, des bras, des antennes ou autres), par conséquent, nous pouvons aussi les considérer comme des sépultures à forme évoluée et non élémentaire comme le suggère l'auteur.

Sur un autre registre, il est de notoriété que les dolmens nord africains, malgré leur ressemblances avec ceux de la rive nord de la méditerranée, présentent, également, des différences de taille : le fait de ne pas avoir de tumulus à l'origine représente un hiatus monumental pour leur attribuer le qualificatif de « sépulture importé » en référence aux dolmens européen qui en possédaient une couverture tumulaire à l'origine. Une autre constatation corroborant cette hypothèse est l'absence de dolmens près du littoral ou du moins en termes d'intensité par rapport à l'intérieur du pays, comme le constate G. Camps lui-même : « *les dolmens atteignent le littoral algérien, en Tunisie, ils ne pénètrent guère dans le massif du Nord de la Medjedra et sont rares au cap bon* ».

En dernier, nous pouvons ajouter que la non-intégration des sépultures sahariennes dans cette classification est un handicap majeur, car ces dernières sont indissociables des sépultures du nord vu que le mode d'ensevelissement est le même au Nord comme au Sahara.

2.4. Classification Monod

Suite à son étude sur les sépultures de l'Adrar Ahnet (Tamanrasset), M. Monod distingue trois catégories de monuments et dans chacune d'elle, il fait ressortir les différentes variables sous lesquelles elles peuvent se présenter et qui sont⁵⁷ :

2.4.1. Monuments plus au moins circulaires au niveau du sol

- En relief, irrégulier, simple tas de cailloux, tumulus typique ou bazina ;
- En relief, turriforme, plus large que haut, de plusieurs mètres de diamètre : Chouchet ;
- En relief, turriforme, mais tout petit ;
- Disque à faible relief à cordon marginal simple, ou monuments en gâteau surbaissé, aplati à surface dallée de plaquettes juxtaposées ;
- Cercles typiques, à un ou plusieurs rangs.

⁵⁷ Maurice Reygasse. 1950. Monuments Funéraires Préislamiques de l'Afrique du Nord. Edit : Arts et Métiers Graphiques. Paris. PP 38-40

2.4.2. Monuments plus au moins allongés, ovales ou rectangulaires

- Tumulus à soutache ;
- Tumulus ovale à muraille ;
- Tas allongé : tombes touarègues actuelles ;
- Tas de pierrailles rectangulaires ou ovale associés à des fers à cheval ou à cercles ;
- Coffres et enclos rectangulaires : msellas.

2.4.3. Monuments plus au moins semi-lunaires, ou arqués

- En forme de V typique, plat ;
- En forme de V plat, sans bras ;
- En forme de V en relief ;
- En forme de V en relief, sans bras ;
- Fer à cheval typique, à angles droits ;
- Fer à cheval à angles arrondis.

2.4.4. Regard critique

Nous constatons que la nomenclature ci-dessus présente un éventail assez réduit de la diversité des monuments funéraires dont regorge le Sahara et que certaines des constructions citées par l'auteur telles les Msellas ne sont pas des sépultures car elles ne renferment pas d'ossements. La terminologie utilisée est plus caricaturale (soutache, gâteau, fer à cheval...) qu'elle décrive les monuments eux même.

L'aire d'étude que le chercheur a exploré reste réduite et ne regroupe pas l'ensemble des typologies de sépultures protohistoriques dont regorge le Sahara, sans parler des sépultures du Nord du pays.

2.5. Classification des sépultures néolithiques du Nord du Niger de F. Paris 1995

Bien que les travaux de François Paris soient relatifs au Nord du Niger dans la région d'Air, près de la frontière algérienne, le résultat de ses recherches est transposable, à une très large mesure, sur l'ensemble du Sahara et par conséquent sur le sud algérien car l'unité géographique de toute cette sous-région du monde (Sahel) est manifeste, ajouté à cela le caractère nomade des populations ayant occupées cette contrée aux temps immémoriaux et qui le sont même en nos jours.

Suite aux fouilles qu'il a menées dans l'air au nord du Niger, F. Paris a pu déterminer deux techniques de construction⁵⁸ distinguant ainsi deux grandes familles de monuments et auxquelles il ajoute trois autres groupes définis par leur morphologie que par la technique constructive. A un second niveau, l'auteur distingue les monuments de forme simple de ceux présentant des compositions complexes. Et en dernier lieu, il nous présente les appendices et les annexes qui s'associent à ces monuments. De cette démarche résulte la structure décrite ci-après⁵⁹ :

2.5.1 Les formes simples

1. Les tumulus

Les tumulus sont des constructions de formes variées obtenues par amoncellement de pierres de dimensions diverses, sans appareillage régulier. Les pierres sont liées entre elles par un ciment argilo-sableux. L'auteur dénombre cinq types de tumulus :

- Û Tumulus conique simple (TSS) ;
- Û Tumulus tronconique (TTP) ;
- Û Tumulus surbaissé en lentille (TSL) ;
- Û Tumulus en calotte de sphère (TCS) ;
- Û Tumulus en croissant (TEC) ;

2. Les bazinas

Les Bazinas sont souvent de plan cylindrique mais certaines peuvent être rectangulaires. A la différence des tumulus, le mur extérieur des bazinas est construit par empilement régulier de pierres, sur plusieurs assises. En s'appuyant sur cette définition, F. Paris recense deux variantes morphologiques que peuvent revêtir les bazinas à savoir les bazina à puits (BAP) et les bazina à dôme (BAD)

⁵⁸ F. Paris. Coutumes funéraires néolithiques et post-néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger. P 13

⁵⁹ F. Paris. Essai de classification des monuments funéraires sahariens. Bulletin de la Société préhistorique française, Année 1995, Volume 92, Numéro 4
p. 549 - 553

3. Les plates formes

Ce type de sépulture est différent des bazinas par la hauteur du mur extérieur. Pour les plates formes, le muret est le plus souvent constitué d'une ou deux assises seulement, selon la dimension des blocs utilisés. La seconde différence se situe au niveau du mode d'inhumation, qui se fait en fosse pour les plates formes, dans une chambre aménagée dans la masse de la construction pour les bazinas. On distingue trois façons de construire une plate forme :

- Û Plate forme cairn à gravillons (PCG) ;
- Û Plate forme cairn empierrée (PCE) ;
- Û Tumulus en plat forme surbaissé (PTS).

4. Les margelles et enceintes

Les sépultures à margelles ou les enceintes sont constituées d'une murette plus ou moins haute construite par empilement de pierres, entourant la fosse d'inhumation. Elles peuvent être de plan rectangulaire, ovale ou circulaire.

- Û Margelle de puits (MDP) :
- Û Les enceintes rectangulaires (REC)

5. Les bordures et surfaces à pavement

Les tombes à bordures sont de formes variées, délimitées par une seule assise de pierres, fichées ou simplement posées sur le sol. Leur surface peut être recouverte ou non d'un pavement ou d'un remplissage de petits cailloux. Par conséquent, nous distinguons deux variantes de tombes à bordures :

- Les tombes sans revêtement
 - Les cercles ;
 - Les enceintes ouvertes (tente de Fatma).
- Les tombes avec revêtement
 - Petit cercle empierré ;
 - Les grands cercles pavés ;
 - Les dallages en croissant.

2.5.2. Les formes complexes ou à aménagements culturels

- Ø Les monuments entourés d'un ou plusieurs cercles ;
- Ø Les monuments sur plate forme ;
- Ø Les monuments à gradins ;
- Ø Les tumulus à couloir et enclos(TCE) ;
- Ø Les monuments à alignements(MAA) ;
 - Bazina ou tumulus à alignement de petites tours ou tas de pierres (BAT), (TAT)
 - Bazina ou tumulus à murette (BAM), (TAM)
- Ø Les monuments à antennes ou allées ;
 - Bazina à antennes ;
 - Tumulus à antennes ;
 - Les cercles à antennes.
- Ø Les monuments à pierres levées.

3. La nécessité d'une nouvelle classification

Comme nous venons de le voir, il n'existe pas une seule méthode typologique de classification. Le corpus, dans le cas nous concernant, présente des caractéristiques qui compliquent l'analyse : l'irrégularité des formes, très importante dans certains cas, peut amener à plus de confusion lors de la distinction des types. C'est pourquoi une méthode entièrement fondée sur des rapports de mesure a été exclue pour cette première étude, ajouté à cela la contrainte du temps.

Nous lui avons préféré une approche prenant en compte des critères visuels. Notre ignorance sur les associations-types n'a en rien entravé notre approche, au contraire, elle nous a permis une meilleure lecture comparative entre typologies.

La difficulté majeure réside dans le fait qu'une analyse visuelle, et donc subjective amène le plus souvent à l'intégration dans un groupe d'un type de monuments proches morphologiquement de ce groupe mais qui correspondent en fait à des types sous-représentés. En effet, notre étude, réalisée sur un corpus extrêmement important quantitativement afin d'avoir un éventail des plus large possible réduit considérablement la marge d'erreur.

La méthode typologique employée prend d'abord en compte l'aspect général des monuments, favorisant par là même une étude fondée sur des observations visuelles. Il semble

évident que les productions de la période protohistorique ne peuvent être standardisées, le mode constructif ne le permet pas. En conséquence, l'analyse des sépultures fondée sur des critères visuels reste la méthode typologique la plus adaptée à ce genre d'étude. L'utilisation de calculs doit se faire avec parcimonie. Les multiples tentatives faites sur le corpus présenté ici n'ont fait que nous conforter dans cette idée.

Conclusion

En guise de synthèse pour cette rétrospective relative aux différentes tentatives de classification des monuments funéraires protohistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara, nous remarquons que le critère principal auquel on a fait appel est la morphologie extérieure de l'élément dominant de la sépulture étudiée, un intérêt minime est accordé aux annexes qui constituent un chaînon fondamental dans la composition architecturale du monument.

Le critère de localisation auquel a fait appel G. Camps en plus de la description morphologique des constructions, éclaire encore d'avantage le mystère qui entoure ces énigmatiques bâtisses. Mais, malheureusement, l'aire d'étude sur laquelle ses recherches se sont focalisées reste partielle. Le fait que le territoire occupé par le(s) peuple(s) les ayant érigés est encore plus vaste ainsi que leur caractère nomade rendent la compréhension du message ou des logiques de conception tribulaire de la culture et de la géographie au premier degré, sans pour autant faire abstraction des faits historiques (invasions, empreint à d'autres civilisations voisines et l'évolution intellectuelle) que connut cette région du globe.

Singulier par leurs représentations abstraites (géométrie) et cela depuis les temps immémoriaux, les berbères ont inventé et développé une langue, le lybique et par la suite le Tifinagh, à base de formes exclusivement géométriques. Le même constat est aussi valable pour les autres aspects de la vie, ornementation de la poterie (losanges, triangles, lignes brisées et autres), la tapisserie et l'Art décoratif à l'intérieur des habitations.

Par conséquent, il nous semble que la lecture géométrique et la composition spatiale des différents composants des monuments méritent plus d'intérêt dans l'étude de cette frange de notre patrimoine.

QUATRIEME CHAPITRE

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES, UN PATRIMOINE PLURIEL

Introduction

Le nombre et la variété exceptionnels dont ils se distinguent en Algérie rendent l'étude de nos sépultures protohistoriques très rude. Les archéologues, depuis le commencement de l'exploration/recherche archéologique ont tenté d'élaborer une classification permettant d'englober l'ensemble des monuments funéraires découverts en Algérie et en Afrique du Nord en général. Les différentes classifications ayant vu le jour servaient d'outils scientifiques pour la compréhension de cet ensemble en appréhendant les nuances entre monuments à travers les traits caractéristiques propres à chaque élément ou groupe d'éléments.

Pourquoi une nouvelle classification ?

La quasi-totalité des classifications adoptées, à un moment ou à un autre, se sont basées sur un seul élément architectural, la description de l'aspect morphologie que revêtent les monuments. Ce constat est valable pour toutes les classifications antérieures à celle de Gabriel Camps qui, en plus de l'aspect morphologique, fait intervenir la notion géographique, c'est-à-dire la répartition géographique de chaque typologie définie.

La continuité géographique peut nous apporter des informations non négligeables sur la logique du processus conceptuel adopté pour la réalisation de ces chefs d'œuvre. Cette vision architecturale (décryptage du processus de production architecturale) est le chaînon manquant pour les classifications antérieures.

1. Les bases d'une nouvelle classification

En se basant sur les observations faites lors de nos différentes visites de prospection dans plusieurs régions d'Algérie et en se référant aux descriptifs qui nous y sont parvenues par divers chercheurs et explorateurs, nous avons pu concevoir un large panorama englobant la quasi-totalité des variantes sous lesquelles peuvent se présenter nos monuments funéraires protohistorique et ce, dans toutes les régions qui constituent notre pays.

De ce fait, nous avons décelé énormément de point de rapprochement entre les monuments, mais également des nuances, le choix du terme nuance au lieu de différence nous permet de ne pas porter préjudices aux archéologues et il nous garanti d'échapper à d'éventuelles synthèses, hâtives, sur la chronologie d'apparition des différentes variantes dont il n'est aucunement question dans ce travail car, notre principal intérêt est de maitre en valeur la richesse conceptuelle dont ont fait preuve nos aïeux.

Afin que notre classification puisse englober l'ensemble des monuments dont nous avons eu connaissance au cours de nos recherches, nous avons analysé avec un très grand soin tous ces monuments sous différents aspects.

Au commencement, il a été question de procéder à un inventaire des différentes catégories de monuments funéraires protohistoriques mises à jour dans notre pays, en particulier à travers les recherches menées sur l'Afrique du Nord ainsi que le grand Sahara.

En suite, nous avons mené plusieurs campagnes de prospection pour confronter le résultat de notre recherche bibliographique avec les données du terrain. Le repérage des multiples catégories de sépulture a été très difficile, au départ, pour les architectes que nous-sommes, car, certaines descriptions ne présentaient que la morphologie du monument sans faire allusion aux aménagements qu'ils l'accompagnent et/ou la géométrie de l'ensemble. Mais, au fur et à mesure que nous avançons et avec les orientations de nos camarades archéologues, que nous remercions, la situation s'éclaircissait d'avantage.

A présent, le verbe et l'image sont mêlés, des orientations et de nouvelles structurations prenaient forme dans nos têtes.

1.1. Les critères adoptés

Faisant appel aux différents instruments et aspects sur lesquels se base toute architecture à savoir, la localisation, l'orientation, les matériaux, la géométrie, la structure, et par un processus de déconstruction/reconstitution, nous avons pu déterminer un ensemble de points d'intersection entre monuments qui sont à première vue différents. C'est à travers ces points de convergence que nous avons défini les critères qui nous ont servi dans l'élaboration de notre classification.

1.1.1. Le matériau

Tous les monuments funéraires protohistoriques recensés jusqu'à nos jours en Algérie sont construits soit avec de la pierre soit avec de la terre ou bien avec les deux en même temps. Le choix du matériau comme premier critère, pour notre classification, est dicté par le fait que chaque matériau présente des caractéristiques telles que la conception y soit profondément dépendante.

1.1.2. Le mode constructif (mode d'assemblage)

La manipulation et la façon dont sont employés le (s) matériau (x) pour ériger une construction, dépendent de plusieurs facteurs très déterminant (disponibilité, savoir-faire, croyance...) desquels est tributaire le résultat final.

Les modes constructifs adoptés pour la réalisation de nos sépultures sont en nombres de trois c.à.d. par amoncellement de pierre, assemblage de pierres mégalithiques et enfin par creusement dans le roc.

1.1.3. La morphologie

Par morphologie nous voulons dire l'aspect général que prene l'élément central et/ou l'élément dominant du monument, en d'autres termes, la structure de l'élément contenant les restes du défunt. Nous avons constaté que certains monuments présentaient une ouverture sommitale plus au moins affirmé, par contre, d'autres sépultures ne procèdent point d'ouverture ou bien elles en possèdent une, latérale. Cette disposition nous permettra de distinguer deux groupes de monuments.

1.1.4. La composition

Résultat du processus de déconstruction, la distinction des différents éléments qui composent le monument en question en plus de l'élément central (dominant), nous permet d'obtenir des points de ralliement entre un monument et un autre ou bien des divergences.

1.1.5. La répartition géographique

Ce critère, et pour les renseignements précieux qu'il nous apporte, nous en faisons appel pour notre classification et ce dans la même logique que celle de G. Camps et nous l'étendrons sur tout le territoire national, car la géographie nous permet d'avoir des passerelles et des traits d'union entre monuments, à l'instar de la langue et de l'écriture Amazigh et entre les multiples peuplades qui constituent le peuple berbère. Une unité linguistique impose une unité géographique.

1.1.6. Le langage géométrique

En raison du caractère abstrait dont ce distingue les berbères et ce depuis les époques lointaines à travers leurs représentations géométriques que se soit dans l'écriture, l'ornementation et autres, nous avons prêté une intention particulière à cet aspect.

En conclusion, les deux derniers critères aux quels nous avons fait appel, interviennent à plusieurs niveaux dans notre classification. En plus, il est impératif de signaler que nous avons, également, fait appel à d'autres paramètre qui relèvent de l'archéologie, de l'anthropologie et des facteurs historiques et naturels, et ce en se référant aux travaux scientifiques relatifs aux différentes régions du pays.

2. Essai de classification

En se basant sur *le premier critère* défini précédemment, nous constatons que les matériaux utilisés pour la réalisation de tous les monuments funéraires recensés en Algérie sont à base de pierre naturelle et de terre crue, *les matériaux de l'environnement naturel le plus proche*⁶⁰. Par conséquent, nous avons réparti nos sépultures en deux grandes familles.

2.1. Les monuments en terre crue (tertre)

Nous nous appuyons, pour créer cette famille, sur la définition que nous propose G. Camps pour qui, les tertres sont des tumulus constitués par un amoncellement de terre, même si des pierres entrent pour une faible proportion dans leur construction⁶¹.

En plus de la nature du matériau, la seconde raison qui nous empêche de regrouper les tertres et les tumulus en pierre dans la même catégorie est la localisation des uns et des autres. En effet, les tertres sont situés dans des plaines, vallées ou plateaux tandis que les tumulus en pierre sont toujours accrochés aux flancs des collines ou au sommet des djebels rocaillieux⁶².

L'aire d'extension des tertres recouvre tout le territoire national, ils sont signalés au nord comme au Sahara. Les dimensions que peuvent avoir ces sépultures sont très variables, allant de 3,5 m jusqu'à 20 voir 40 mètres de diamètre et de 1,2 m de haut jusqu'à être confondus avec des collines⁶³.

2.2. Les monuments en pierres sèches

Cette famille de tombeaux renferme en son sein tous les monuments protohistoriques restant dont l'usage est attesté comme funéraire.

Les structures funéraires en pierres sèches présentent une variété conceptuelle extraordinaire qui se manifeste sous plusieurs formes architecturales très diverses. Tantôt certaines de ces constructions expriment entre-elles des traits communs, tantôt elles manifestent des aspects architecturaux divergents. Ces derniers se lisent à différents niveaux que nécessite l'acte de bâtir, leurs aires d'extension, les facteurs naturels (situation, orientation, topographie...), les croyances, le savoir-faire et bien évidemment les événements et les évolutions historiques et technologiques.

En raison de leurs nombre exceptionnel ainsi que des différentes variantes sous lesquelles elles se manifestent, les étudier serait une tâche insurmontable. De ce fait, nous avons fait

⁶⁰ Stéphane Gsell. 1927. Histoire Ancienne De L'Afrique Du Nord. Tome VI. Edit : Fontemoing. Paris. P 180-269.

⁶¹ G. Camps. 1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 76

⁶² Ibid. P 76

⁶³ Ibid. P76-84

intervenir d'autres critères nous permettant de définir des ramifications de différentes échelles.

La première échelle se situe au niveau du procédé constructif (amoncellement de pierres, assemblage de mégalithes ou par creusement dans le roc).



Figure 21. Dolmen de Béni Messous reconstitué au niveau du Musée du Bardo. Alger

Source : A. Haddouche (CNRPAH)



Figure 22. Tumulus simple

Source: A Haddouche (CNRPAH)



Figure 23. Bazina à ouverture sommitale -Nécropole de Tit à Tamanrasset-

Source : photo personnelle

2.2.1. Les monuments par amoncellement de pierres

Cette catégorie réunit tous les monuments dont le procédé constructif consiste à amasser des pierres pour mettre sur pieds des constructions funèbres. Mais, même avec l'introduction de ce nouveau critère, une panoplie de sépultures différentes, à d'autres stades de la lecture, répondent à cet appel.

Par contre, la présence d'une ouverture sommitale ou sa non existence ou niveau de l'élément central et/ou dominant, nous a permis de scinder cette catégorie en deux branches bien distinctes, et auxquelles nous ajoutons une troisième branche pour la quelle les pierres ne servent qu'à délimiter des aires funéraires pavées ou non.

2.2.1.1. Les monuments sans ouverture sommitale

Ce sont des constructions et/ou leurs élément central/dominant sont obtenus par amoncellement de pierres et cela sans que le tas ne présente d'ouverture sommitale.

2.2.1.1.1. Les tumulus simple

C'est l'expression la plus élémentaire, les tumulus sont des sépultures de forme variées obtenues par amoncellement de pierres de dimensions diverses, sans appareillage régulier⁶⁴. Les pierres garnissant les pentes du tumulus sont parfois aussi rangées avec un certain soin, de manière à constituer des successions de gradins ou d'anneaux concentriques, qui assurent la solidité de l'ensemble.

⁶⁴G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 65

Les tumulus sont de dimensions fortes variables. Il y en a qui ne dépassent pas 3 mètres de diamètre, quelques autres atteignent les 130 mètres de circonférence, leur aire d'extension englobe tout le pays⁶⁵.

Les ossements du défunt sont recouverts immédiatement par la masse du tumulus. Mais, plus fréquemment, les restes sont enfermés dans un coffre constitué de cinq dalles (pierre), quatre formant les côtés de l'urne et une cinquième servant de couverture⁶⁶.

L'urne peut être construite dans le tas ou bien carrément enterrée sous le tumulus lui-même.

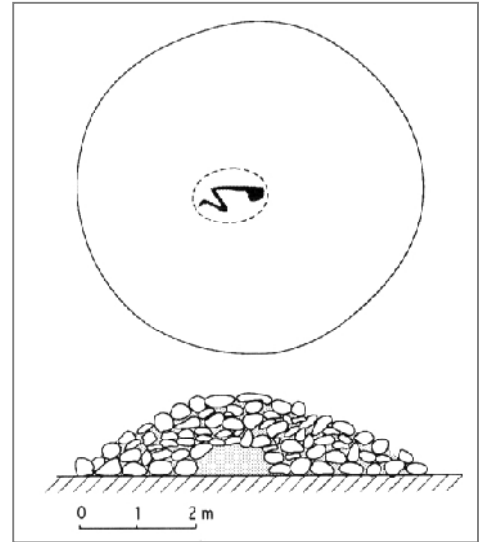


Figure 24. Tumulus simple sans ouverture sommitale
Source: F. Paris 1995

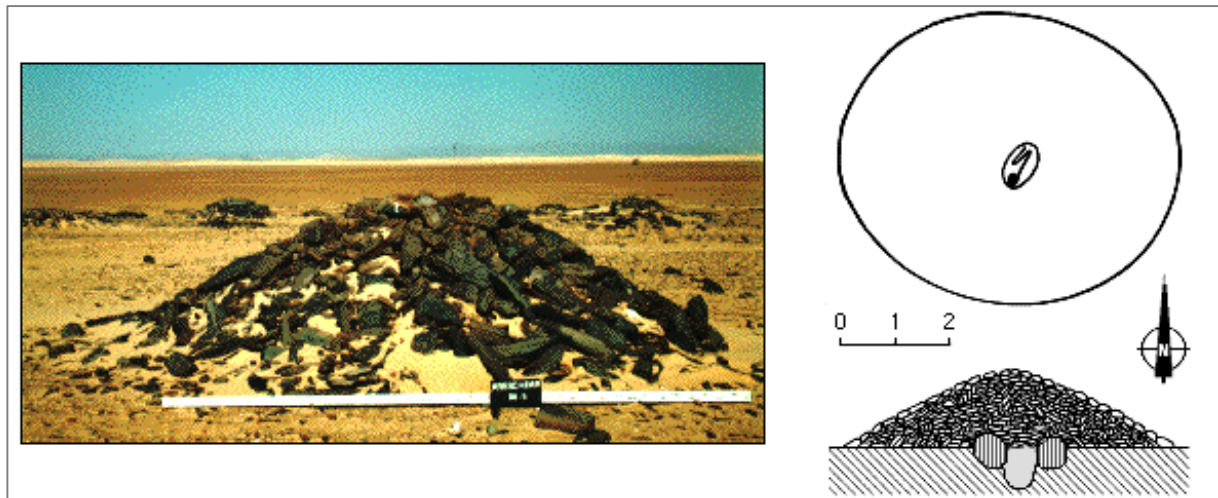


Figure 25. Tumulus simple sans ouverture sommitale avec le caisson enterré sous le tas de pierres.
Source: F. Paris 1995

2.2.1.1.2. Les plates formes

Les monuments inscrits dans cette typologie sont les constructions réalisées avec la technique constructive du tumulus simple, sauf que, pour les plates formes le mur extérieur est construit par empilement régulier de pierres. La hauteur de ce dernier doit être aux alentours de 1 m et moins⁶⁷.

⁶⁵ S. Gsell. 1901. Histoire Ancienne De L'Afrique Du Nord. Tome I. P 6

⁶⁶ Ibid. P 7

⁶⁷ François Paris. 1995. Essai de classification des monuments funéraires sahariens. Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 92, Numéro 4. p. 551

L'inhumation du mort est toujours en dessous du niveau du sol, les dimensions des plates formes varient principalement entre 3 et 9 m de diamètre. Elles sont principalement localisées dans les régions sahariennes.



Figure 26. Une plate forme circulaire dans son environnement
Source: A. Haddouche (CNRPAH)

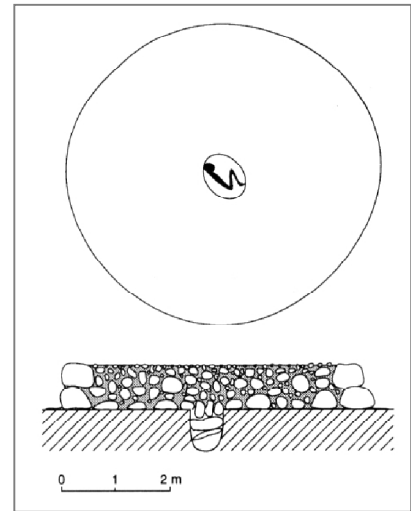


Figure 27. Plate forme
Source: F. Paris 1995

2.2.1.1.3. Les Bazina

Ce sont des tumulus qui ont reçu une certaine expression architecturale. Des constructions dont le mur extérieur, généralement vertical ou avec un léger fruit, est construit par empilement régulier de pierres, sur plusieurs assises⁶⁸.

Les aspects qui différencient les bazinas des plates formes se situent au niveau du muret extérieur, il est pour la bazina une fois et demi plus haut que celui de la plate forme. Mais la différence ne s'arrête pas à ce stade, l'inhumation dans les bazinas se fait dans une chambre dans la masse de la construction et non sous terre⁶⁹.

Partant de cette définition générale, G-Camps (1961) distingue plusieurs variantes de cette

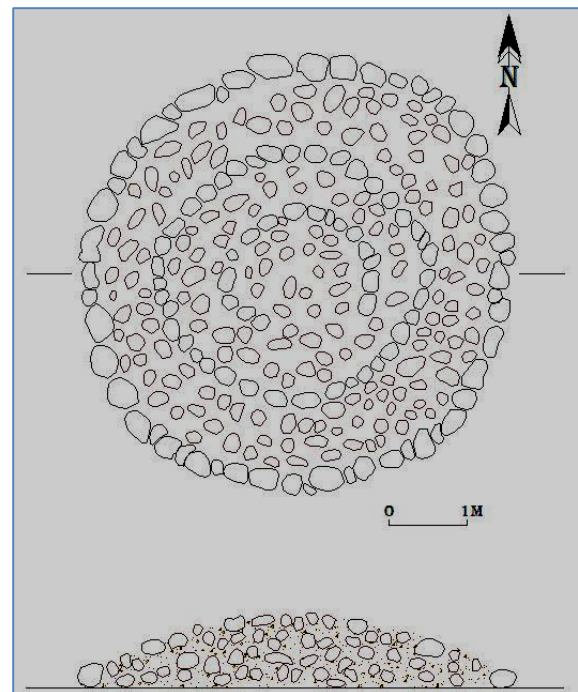


Figure 28. Bazina à cercles concentriques
Source: Tarik, A., 2010. Antropo, 21, 61-77.
www.didac.ehu.es/antropo

⁶⁸ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 158

⁶⁹ François Paris.1995. Essai de classification des monuments funéraires sahariens Bulletin de la Société préhistorique française, Année 1995, Volume 92, Numéro 4. p. 551

composition architecturale⁷⁰. Mais, dans notre démarche nous nous retenons que les bazinas à degré avec couloir et ouverture latérale, pour des raisons pratique nous attribuons une autre appellation à ce type afin d'éviter d'éventuelles confusions. De ce fait, nous proposons le nom de bazina type Mistiri en références au djebel Mistiri (Tébessa) où on les rencontre en masse. Nous intégrons aussi les bazinas à carapace sans cratère.

Cette nouvelle distinction est guidée par le fait que l'orientation de l'accès pour quelconque constructions n'est jamais choisie au hasard, encore plus pour les monuments funéraires dont la conception est toujours tributaire de facteurs culturels propres aux peuples les ayant érigé.

Concevoir une ouverture orientée vers le ciel ou vers l'Est ne peut avoir le même sens, ajouté à cela le fait géographique. Nous constatons que l'aire d'extension de ces deux typologies n'est pas la même que les constructions à ouverture sommitale auxquelles elles étaient associées.



Figure 29. Bazina à degré -Tamanrasset-
Source: A. Haddouche (CNRPAH)

⁷⁰ Yvon Thébert;Filippo Coarelli. 1988. Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide. Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, Volume 100, Numéro 2. P 767

- *Les bazinas de type Mistiri*

Se sont des tumulus dont la paroi extérieure est très élaborée. Elle est construite en gradins ne dépassant pas quatre niveaux. Le sommet de la structure se présente toujours en plate forme. La chambre sépulcrale est conçue dans le tas en moellons et couverte de dalles. L'accès à cette espace central est garanti par un couloir, généralement du côté Est. Les dimensions de ces constructions est en moyenne d'environ une dizaine de mètres de diamètre pour une hauteur pouvant atteindre les 2 mètres⁷¹.

Sur le plan géométrique, elles sont généralement de forme circulaire avec une série de cercles à diamètre décroissant occupant l'espace entre le cercle définissant la limite de la tombe et la chambre

sépulcrale située au centre. Ces cercles concentriques représentent les gradins. Ce caractère concentrique est aussi observable dans certains tumulus simples⁷² ainsi que dans la plupart des sépultures que nous allons présentées au cours de ce chapitre.

- *Les bazinas à carapace*

La forme de base sous laquelle se présentent ces tombes est celle d'un cylindre compact de hauteur peut élevée par rapport à son diamètre et à paroi soigneusement appareillée. La chambre funéraire est construite par empilement de pierres, au centre et dans le tas à partir du niveau du sol. L'espace compris entre cette dernière et la paroi extérieure est rempli de

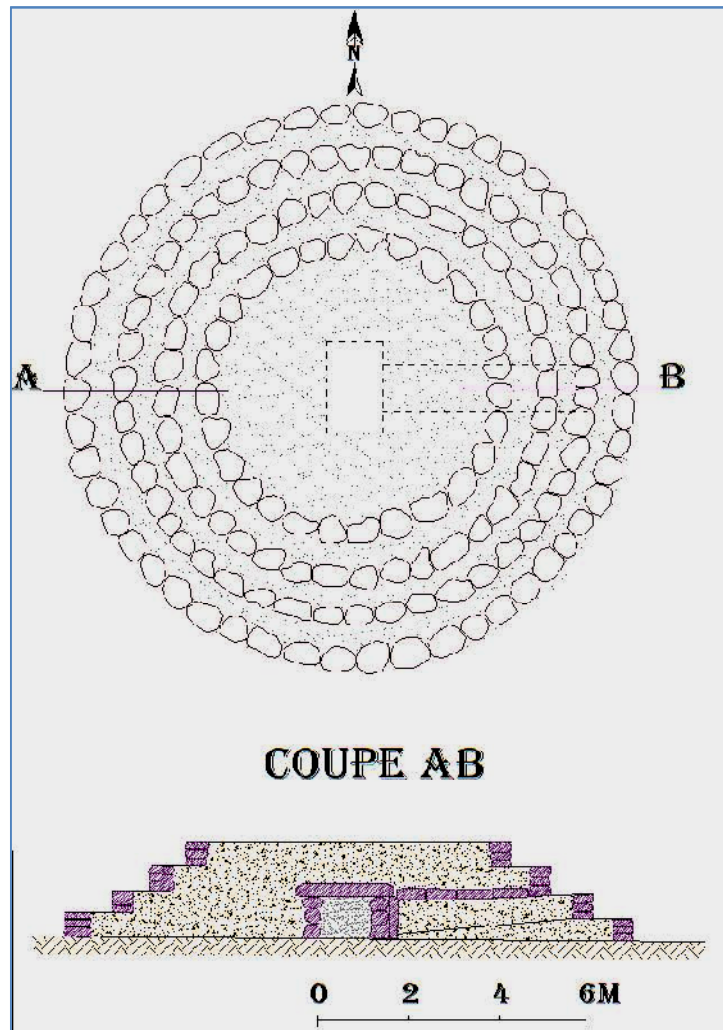


Figure 30. Bazina à degré du djebel Mistiri -Tébessa-
Source: Y. Thébert. <http://www.persee.fr>

⁷¹ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 164

⁷² Ibid. P161

pierraille et de terre, couvrant, totalement, l'urne contenant les ossements. Le sommet de la construction est légèrement bombé⁷³.

Nous pouvons rencontrer cette typologie dans les régions présahariennes de l'ouest à Oued Tamda près de Saïda et à Ain Sefra⁷⁴.

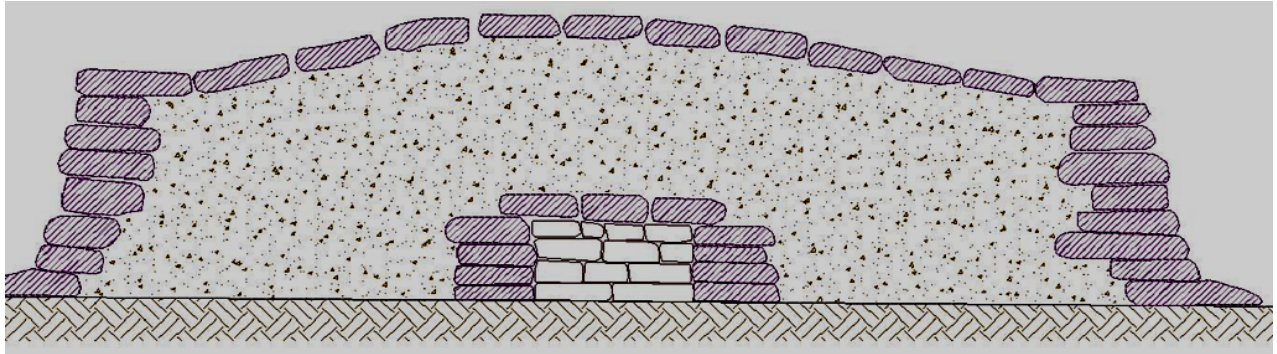


Figure 31. Bazina à carapace à Ain Talbuna

Source: G. Camps.1961. P 156

2.2.1.1.4. Les grands mausolées de tradition berbère

Nous empruntons l'appellation de grands mausolées⁷⁵ de traditions berbère pour désigner un groupe de monuments funéraires qui se distinguent des autres sépultures par leurs tailles exceptionnelles et le degré élevé de leurs expressions architecturales très évoluées. Il s'agit du mausolée de Medracen à Batna, du tombeau de la Chrétienne à Tipaza et des Djeddars à Tiaret.

Pour les deux premiers, leur volumétrie se compose d'un cylindre comme soubassement et d'une partie supérieure sous la forme d'un cône en gradins et une plate forme au sommet⁷⁶. En d'autres termes, c'est un assemblage par superposition d'une bazina type Mistiri sur une base cylindrique.

En effet, c'est sur la base de cet aspect volumétrique que nous les avons intégrés dans cette classe des bazinas sans ouverture sommitale, mais en plus de cela, notre choix est aussi issu d'une lecture spatiale, car la proximité des régions où se prolifèrent les bazinas type Mistiri et les sépultures de formes cylindriques (Chouchet) avec la région où le Medracen est érigé (Aurès) sont très voisines pour ne pas y avoir de connexion entre ces sépultures. Pour

⁷³ Ibid. P166

⁷⁴ Ibid. P166

⁷⁵ Ibid. P199

⁷⁶ Yvon Thébert;Filippo Coarelli. 1988. Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide. Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, Volume 100, Numéro 2. P 764- 765

les historiens le tombeau de la chrétienne, premier siècle avant notre ère, n'est qu'une reproduction ultérieure du Medracen⁷⁷ (troisième siècle avant notre ère). De ce fait, le hiatus géographique pour le mausolée de Tipaza est surpassé.

Quant aux djeddars de Tiaret, leur forme rectangulaire ne pose aucunement problème pour la simple raison que ces derniers étaient construits à une époque récente, aux alentours du troisième siècle de notre ère, et que des influences externes auraient pu apporter des modifications à la structure de ces tombeaux.

- *Le Medracen*

Situé dans la région de Batna, Est du pays, à 9 kilomètres au sud-sud-est du village d'Aïn Yagout, sur une petite éminence voisine du lac Djendeli⁷⁸. C'est un Mausolée numide dont la construction se manifeste comme suit.

Le soubassement de forme cylindrique, relativement très bas (4,4 m de hauteur), orné de soixante colonnes engagées, d'ordre dorique, à fût non cannelé, portant une architrave lisse et une corniche dont le profil rappelle la gorge égyptienne⁷⁹.

Le cône en gradins offre vingt-quatre degrés, de 0,58 m de hauteur sur 0,97 m de large. Au sommet, s'étend une plate-forme de 11,4 m de diamètre. L'édifice mesure 18,35 m de hauteur totale, le diamètre de la base est de 58,86 m. Le revêtement est en pierres de taille d'un fort bel appareil. Dans la partie cylindrique, un mur en petites pierres plates, très régulièrement agencées, s'élève par derrière⁸⁰.

Le noyau du monument est fait de blocs grossiers et d'éclats de pierres, matériaux informes, entassés sans ordre. L'entrée consiste en une petite niche, haute de 1,60 m, large de 0,70 m, ménagée à l'est, derrière la troisième marche à partir de l'entablement. Elle était



Figure 32. Vue aérienne sur le Medracen et ses environs.

Source: www.Tabbourt.Com.

⁷⁷ Camps Gabriel. 1973. Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 117e année, N. 3. P. 474.

⁷⁸ Henry Pamart. Etude sur le Medracen (tombeau de Syphax) et le Kebeur Roumia (tombeau de la chrétienne). Revue africaine volume n° 61. Année 1920. P279

⁷⁹ Stéphane Gsell. 1927. Histoire Ancienne De L'Afrique Du Nord. Tome VI. Edit: Fontemoing. Paris. P 263

⁸⁰ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit: Fontemoing. Paris P 66

fermée par une dalle qui glissait le long de deux rainures verticales, taillées dans le parement du mausolée. Des pierres, appartenant à la troisième et à la quatrième marche la dissimulaient entièrement, et il fallait les écarter pour pénétrer à l'intérieur. On parvenait ainsi dans une longue galerie droite. Construite en pierres de taille près de l'entrée, puis en petites pierres sèches, elle présente d'abord un escalier de onze degrés, puis se continue en pente. Elle mène à la chambre qui occupe le centre de l'édifice. C'est une salle assez exiguë, de 3,30 m de long sur 1,45-1,59 m de large, de chaque côté règne une banquette, large seulement de 0,20 m et haute de 0,30 m. Les parois sont en pierres de taille, doublées par derrière d'un mur en pierres sèches, le plafond est formé de dalles plates⁸¹.



Figure 33. Vue de face du Medracen.
Source2: [www. Aurès. Com](http://www.Aurès.Com).

Le sol de la galerie, celui de la chambre et les banquettes portaient des traces d'un enduit de couleur rouge⁸².

Au dehors, sous l'entrée, on distingue quelques vestiges d'une sorte d'avant-corps, mesurant 24 mètres de long sur 15 de largeur dont le dallage fut recouvert d'une couche rougeâtre. La muraille extérieure du monument offre des dessins très enfantins représentant des quadrupèdes et des cavaliers⁸³.

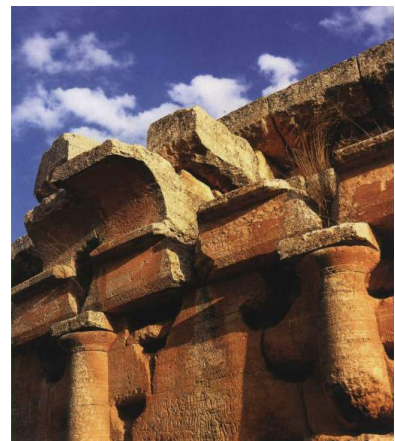


Figure 34. Détail de la corniche.
Source : [www. Aurès. Com](http://www.Aurès.Com).

⁸¹ Ibid. P67

⁸² Ibid. p67

⁸³ Camps Gabriel. 1973. Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 117e année, N. 3. P. 504-507.

Tableau 3 : dimensions principales du monument

Composant	Dimension en Mètre
Circonférence de la corniche	177.50
Hauteur du monument	18.50
Hauteur de la corniche	5.25
Hauteur du cône tronqué	13.25
Diamètre de la plateforme	11.40
Hauteur des colonnes	2.64
Largeur du trottoir existant autour du monument	4.33
Diamètre du cercle extérieur du trottoir	64

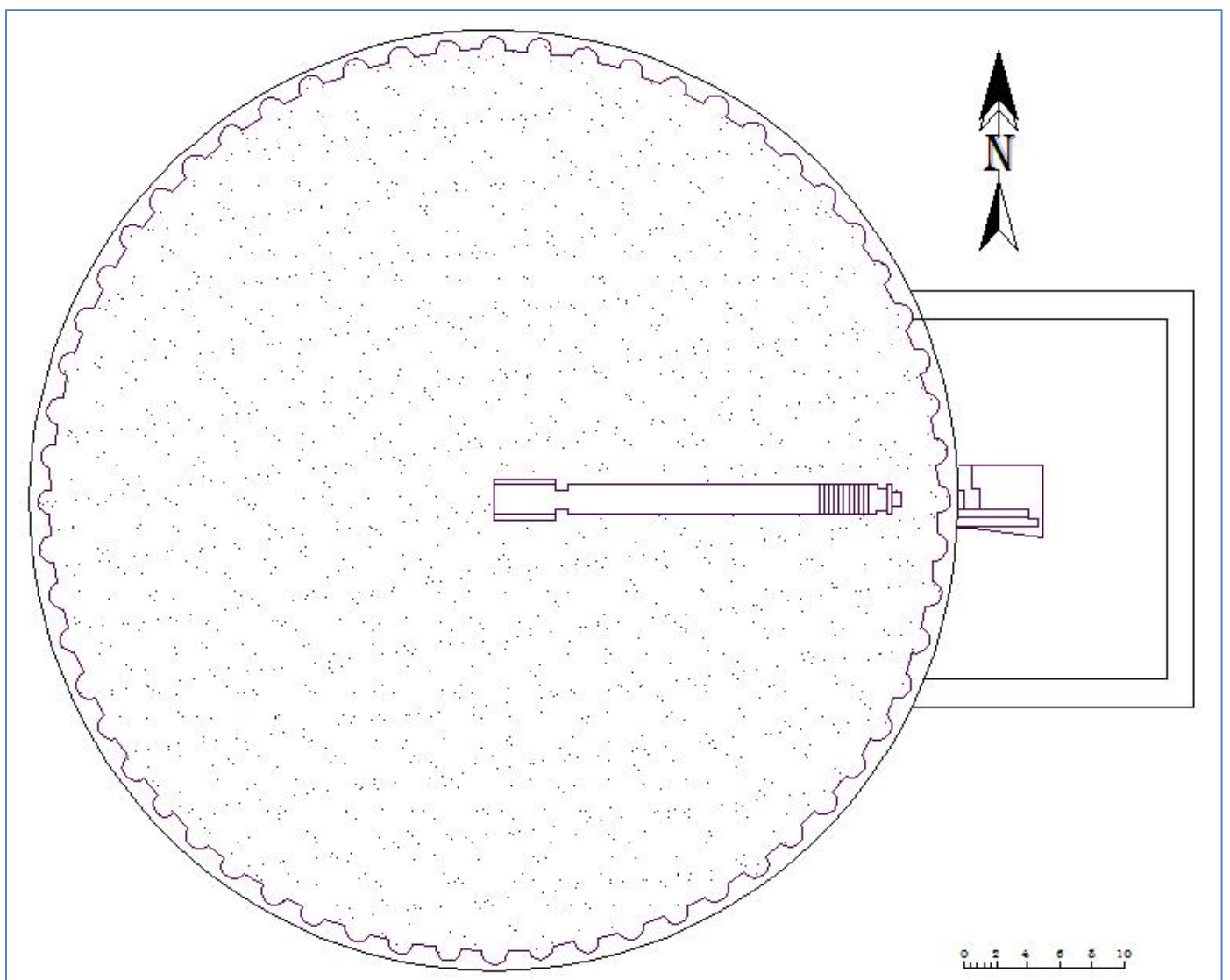


Figure 35. Vue en plan du Medracen.
Source : S. Gsell (1901).

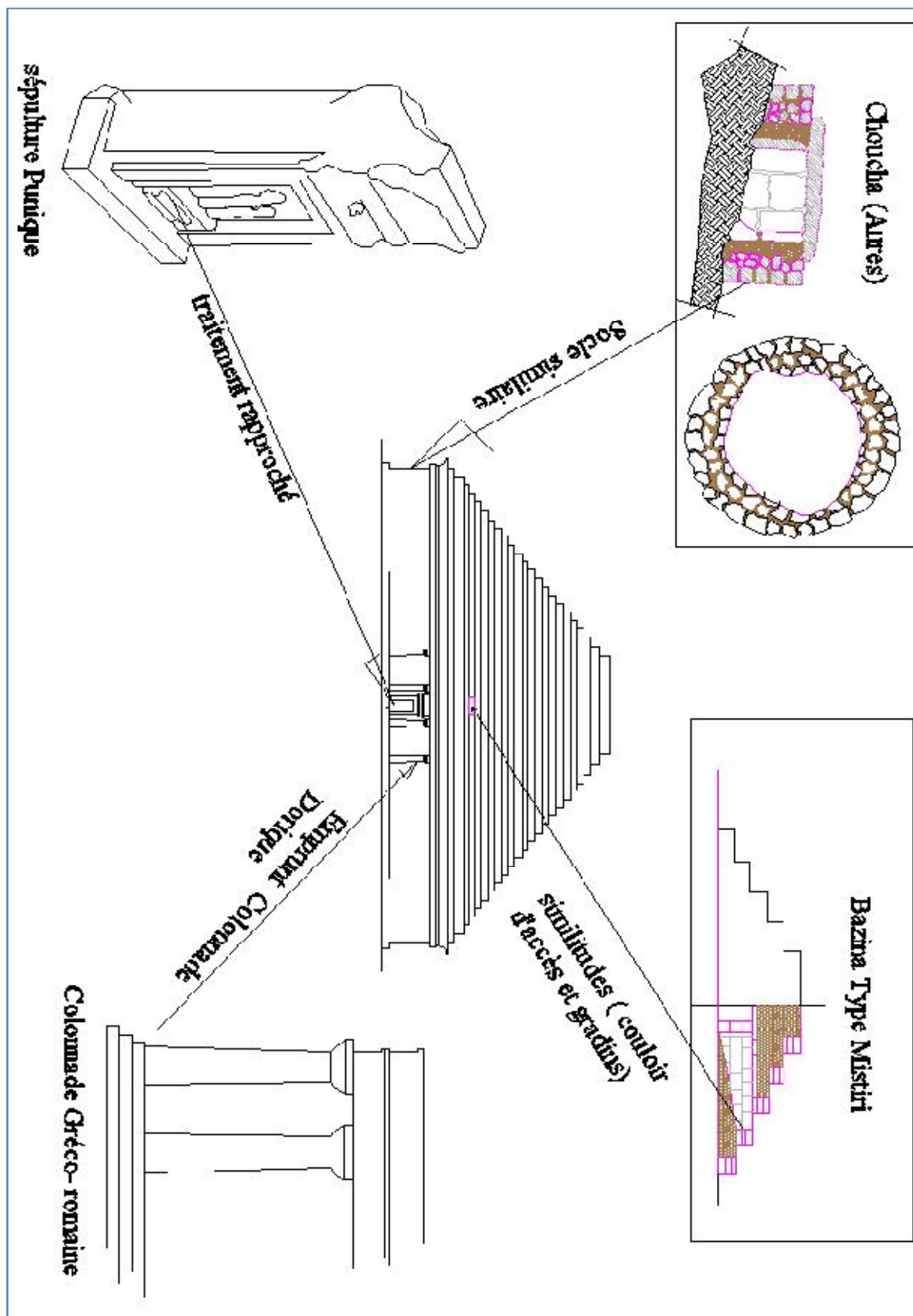


Figure 36. Reconstitution de la genèse architecturale du Medracen.
Source : G. Camps (1973).

- Le tombeau de la chrétienne

Le Mausolée Royal de Maurétanie est situé sur la côte méditerranéenne à 12 km à l'Est de Tipasa (ouest de la capitale Alger). Le site d'implantation choisi est le sommet d'un monticule dominant la plaine de Hadjout et le lac halloula, et faisant face à la mer. Cette sépulture royale est généralement attribuée au roi Juba II, et sa construction remonterait au premier siècle avant J.C⁸⁴.

L'architecture et l'esprit de cet édifice sont quasiment identiques à ceux du medracen. Un cylindre coiffé d'un cône à gradins, il présente, en outre, une base carrée peu élevée. La hauteur totale de l'édifice est de 33 mètres environ et son diamètre est de 64 mètres. Soixante colonnes engagées, d'ordre ionique, décorent le cylindre, elles portent un entablement d'un profil assez simple.



Figure 37. Le Tombeau royal dans son environnement.

Source : [www. Tipaza. Com](http://www.tipaza.com).

Aux quatre points cardinaux se dressent des fausses portes⁸⁵, panneaux en forme de trapèze, dont les moulures saillantes imitent par leur disposition une grande croix, enfermée dans un cadre.

A l'est, il y avait un avant-corps rectangulaire, qui n'est plus représenté aujourd'hui que par un dallage⁸⁶. L'entrée, porte basse et étroite, se trouve du même côté, sous la fausse porte, par conséquent dans le soubassement et non pas dans le cône à gradins, comme au Medracen. Un petit couloir surbaissé, interrompu par deux dalles-portes qui manœuvraient dans des coulisses, conduit à un caveau voûté, long de 5 m 30, large de 2 m 50 et haut de 3 m 50. Sur la paroi de droite, sont sculptés, d'une manière assez rudimentaire, un lion et une lionne, se faisant face au-dessus d'un nouveau couloir. Celui-ci, aussi bas que le précédent, était fermé de même par une dalle-porte. Aussitôt après, le plafond se relève, les parois s'écartent et l'on

⁸⁴ Henry Pamart. Etude sur le Medracen (tombeau de Syphax) et le Kebeur Roumia (tombeau de la chrétienne). Revue africaine volume n° 61. Année 1920. P 280.

⁸⁵ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit: Fontemoing. Paris P 70

⁸⁶ Ibid. P71

monte par un escalier de sept marches à une vaste galerie circulaire, admirablement conservée, longue de près de 150 mètres. Elle fait presque tout le tour de l'édifice, mais arrivée à proximité de son point de départ, elle décrit un coude assez brusque et se dirigeant dès lors vers le centre, elle aboutit à un troisième couloir surbaissé, qu'une dalle-porte fermait. Au delà, on trouve un caveau voûté d'assez petites dimensions, 4 mètres de long sur 1 m 50 de large, puis un nouveau couloir avec dalle-porte, enfin un autre caveau, placé exactement au milieu du monument. Il mesure 4 mètres de long sur 3 de large et présente de petites niches à droite, à gauche et au fond⁸⁷.



Figure 38. L'élancement vers le haut.
Source : www. . Com.



Figure 39. La fausse porte Nord et la colonnade ionique
Source : www. . Com.

Le revêtement du mausolée, les couloirs et les caveaux sont construits en belles pierres de taille, de grandes dimensions et très soigneusement appareillées, elles portent des signes géométriques de formes diverses, indiquant les différents chantiers dans lesquels elles ont été façonnées. Le noyau n'est qu'un amoncellement de moellons et de grossiers blocs de tuf, mal reliés par un mortier de terre rouge ou jaune⁸⁸.

Tableau 4: Dimensions principales du tombeau de Mauritanie

Composant	Dimension en Mètre
Coté du plateau	63.94
Hauteur du plateau	1.59
Diamètre du cylindre	61.06
Diamètre de la corniche	63.08
Diamètre de l'entablement	62.16
Hauteur de l'entablement	12.02
Hauteur des colonnes	6.76
Hauteur du monument	30.14

⁸⁷ Ibid. P71

⁸⁸ Ibid. P72

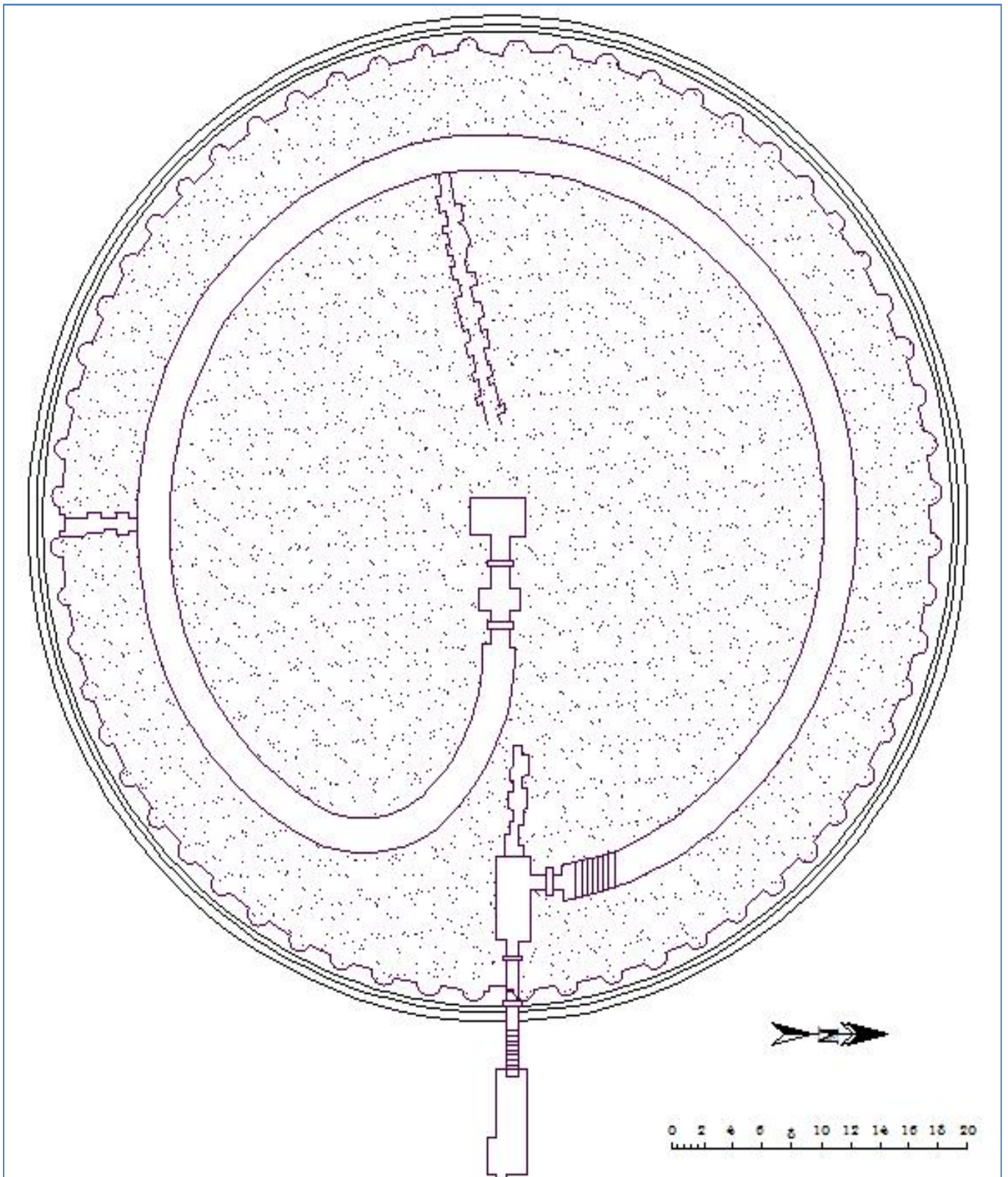


Figure 40. Vue en plan du tombeau de Mauritanie.
Source : S. Gsell (1901).

- Les Djeddars

Les Djeddars sont situés au sud-ouest de Tiaret, dans la commune de Medghouça, la toponymie nous rappelle bien le Medracen, un hasard ou bien existe-t-il un lien entre eux ?

Dans le cas des Djeddars, il ne s'agit pas d'une seule construction mais plutôt d'un ensemble de constructions bien distinctes les unes des autres. Ils sont en nombre de 03, deux au djebel Hadjar et un troisième sur la colline dite Ternaten. Afin de faciliter leur repérage, nous sauvegarderons les lettres que S. Gsell a chois pour désigner chacun d'eux⁸⁹.

Tous les Djeddars ont un plan carré, constitués d'un soubassement et d'une pyramide à gradins. Des caveaux funéraires, avec des couloirs d'accès, sont ménagés à l'intérieur, le reste du monument est plein. Les dimensions varient beaucoup : « C » mesure 48 mètres de long sur 45 de large et il devait atteindre une quarantaine de mètres de hauteur, « A » a 34 m 60 de côté, « B » 33 m 50. La construction est partout assez médiocre, un peu plus soignée aux mausolées du djebel Hadjar qu'à celui de Ternaten, qui paraissent être plus récents. Les parois du soubassement sont bâties en blocs quadrangulaires, formant des assises dont la régularité n'est pas toujours parfaite, dans les Djedar « A » et « B », l'assise supérieure est en saillie et simule une corniche⁹⁰. Pour constituer les revêtements des gradins, on s'est servi de pierres qui, par suite de la disposition des lits dans la carrière, se débitaient d'elles-mêmes en dalles plates. Le noyau n'est qu'un amoncellement de moellons et de cailloux. Enfin, les murs des couloirs et des chambres sont en pierres de taille, moins belles et moins grandes en « C » qu'en « A » et « B ».



Figure 41. Le Djeddar « C »
Source : photo personnelle.

⁸⁹ Les lettres « A » et « B » sont attribuées aux djeddars situés au Djebel Hadjar et la lettre « C » pour celui de la colline Ternaten. Les autres djeddars sont, jusqu'à nos jours, enfouis sous terre. On ne peut que déduire leur présence.

⁹⁰ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome II .Edit: Fontemoing. Paris P 420



Figure 42. Le Djeddar « B »
Source : direction de la culture Tiaret.



Figure 43. Le Djeddar « A »
Source : Photo personnelle.



Figure 44. Des Djeddars enfouis
Source : Photo personnelle.

En avant de la plupart des Djedar, du côté Est, on distingue une sorte de plate-forme rectangulaire on y montait par quelques marches. Cette plate forme rappelle celles du Medracen et du Tombeau de la Chrétienne⁹¹.

Toujours du même coté, l'entrée du monument, en arrière de la plate-forme et au bas de la pyramide. Une galerie étroite, en pente rapide ou coupée de marches, s'enfonce vers l'intérieur du mausolée. En A, elle était barrée par deux fermetures : la première consisterait en une dalle quadrangulaire que l'on faisait remonter dans une coulisse ménagée à travers le plafond (herse), la seconde, en un disque que l'on repoussait dans une coulisse latérale. En B et en C, il n'y probablement qu'un disque.

Au delà de la galerie, on rencontre des couloirs et des caveaux. Des portes en bois ou des herses en pierre précédaient un certain nombre de salles. En A et en B, les plafonds, hauts de 2 à 2,50 m, sont formés de dalles longues et étroites, imitant des poutres⁹².

Les dispositions intérieures de C sont particulièrement curieuses. « *En avançant tout droit par le couloir d'entrée, on trouve, dit La Blanchère, trois chambres séparées l'une de l'autre par un couloir de quelques mètres. De la première de ces chambres, partent, à droite et à gauche, deux couloirs du même genre, qui conduisent à un second système, formé de cinq chambres reliées par des couloirs, et qui enveloppe le premier Il est enveloppé lui-même par un troisième système, dont les couloirs d'accès partent du couloir d'entrée et qui comprend huit grandes chambres et quatre plus petites aux coins, le tout relié par des couloirs.* » Les trois salles du milieu sont voûtées en berceau, ainsi que les couloirs intermédiaires. Par contre, les autres salles sont couvertes d'un toit en dos d'âne et les autres couloirs ont des plafonds horizontaux.

Dans les deux chambres postérieures du système central, les parois sembleraient être revêtues de peintures.

Des gravures et des bas reliefs sont repérables en quelques endroits soit au niveau du soubassement de la super structure soit au niveau des murs extérieurs qui délimitent l'aire réservée pour la sépulture, distant de 3,5 à 4 mètres du soubassement. Ils sont construits avec deux parements en pierre de taille et des moellons dans l'intervalle⁹³.

⁹¹ Ibid. P 422

⁹² Ibid. P 423

⁹³ Ibid. P 426

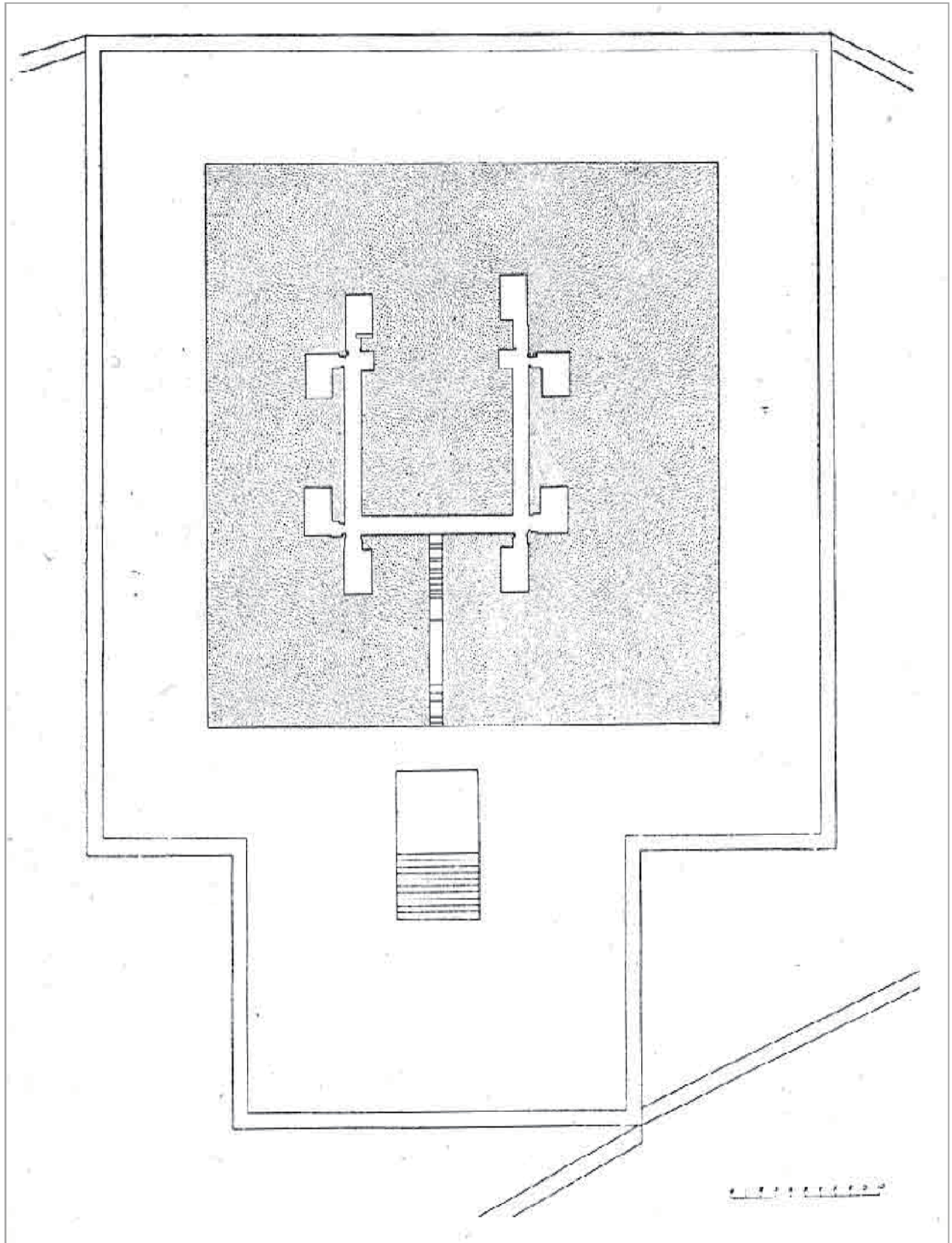


Figure 45. Vue en plan du Djeddars « A ».

Source : S. Gsell (1901)

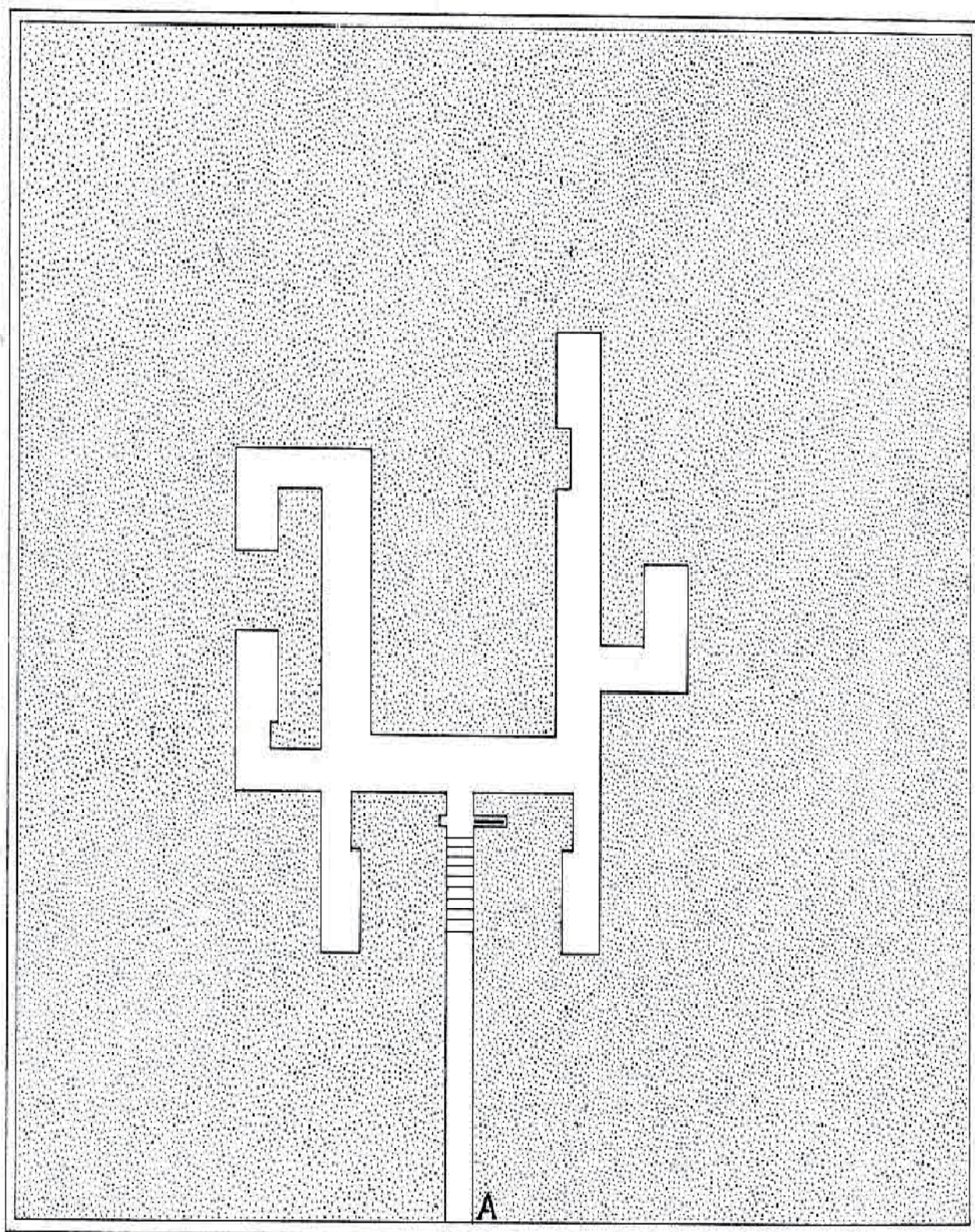


Figure 46. Vue en plan du Djeddars « B ».
Source : S. Gsell (1901)

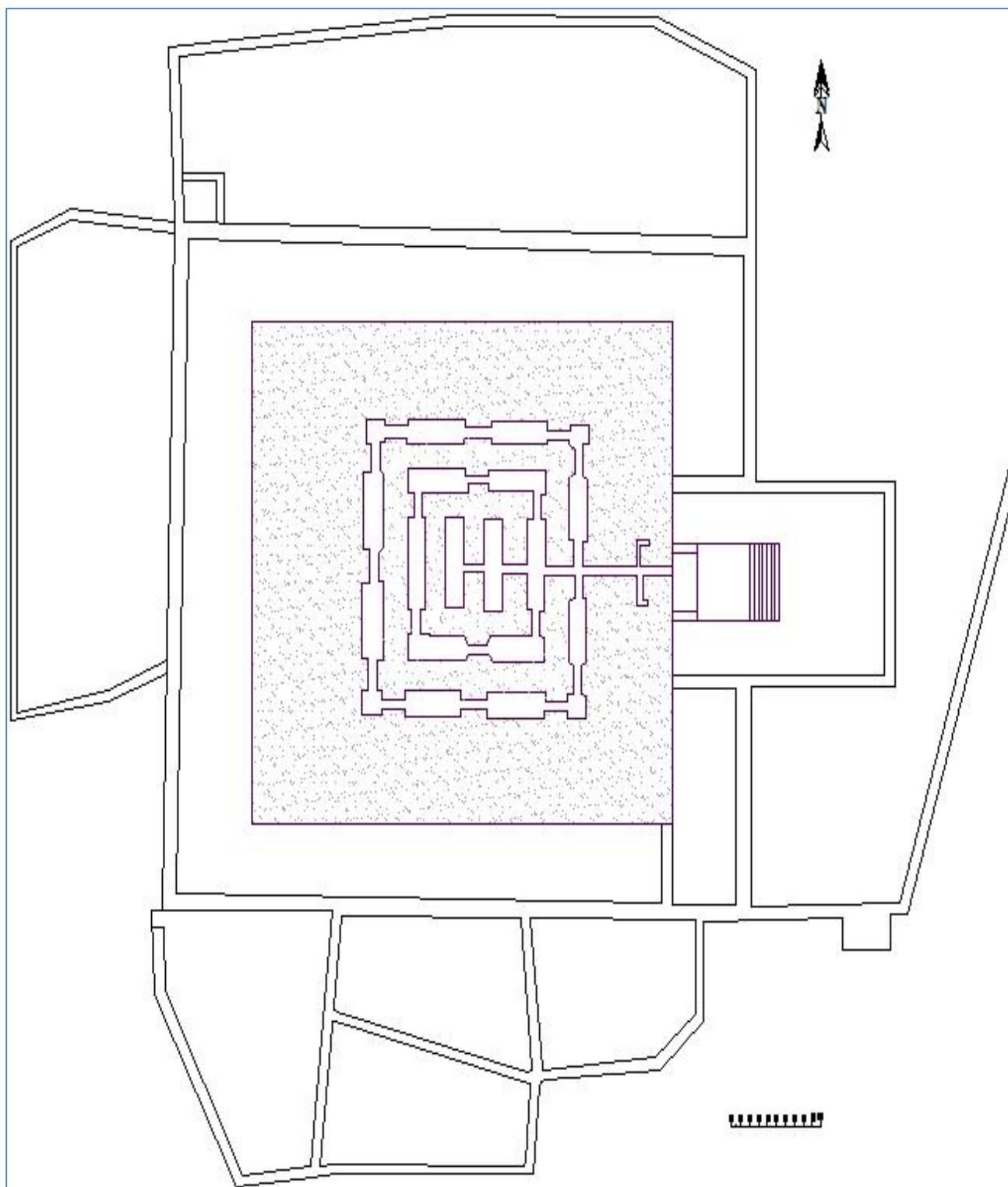


Figure 47. Vue en plan du Djeddars « C ».
Source : S. Gsell (1901)

- La Soumâa d'El Khroub

La Soumâa, située à 14 km au Sud/est de Constantine (à 4 Km au Nord/Est d'El Khroub) est un vestige-témoin de l'architecture des mausolées destinés à abriter les sépultures des grands chefs ou des notables de la ville.

Afin de nous permettre une meilleure description du mausolée nous abandonnons celle de S.Gsell et nous adoptons celle d'A. Bouchareb, maître de conférences au département d'Architecture à l'université de Constantine. Ce Choix est guidé par la clarté et la finesse des descriptions.



Figure 48. Vue des restes du mausolée
Source : Photo personnelle.

Le caveau funéraire

Orienté Nord/Est, Sud/ouest, c'est une pièce rectangulaire de 2 x 1 m, profonde de 1.1 m. Couverte par une toiture voûtée, constituée de pièces formant clés et claveaux dont la longueur est de l'ordre de 1.15 à 1.27 m. Cette chambre est divisée en deux compartiments superposés, le premier limité par l'intrados de la voûte en haut et la dalle de séparation, le second juste au dessous et limité en bas par le sol, l'ensemble est encadré par des pierres de tailles disposées verticalement. Le caveau est placée à 1.50 m au dessous du niveau du sol, noyé au milieu d'une assise en pierre constituant le soubassement du mausolée.

Le soubassement

A la base et au contact du sol, une assise de 0.50 m à 0.40 m d'épaisseur en pierres brutes porte un soubassement de forme carrée dont le côté est de 10,50 m, avec une hauteur de 2.80 m. Ce soubassement est constitué de 5 assises de pierres de taille à parement et à joints dressés dont les dimensions varient de 0.80 m à 2.00 m de longueur, dont deux sont au-dessous du niveau du sol. Ces assises sont surmontées de couches disposées en gradins hautes de 0.50 m chacune et reculant de 0.40 m par rapport au soubassement de la base. Ces dernières portent un piédestal.

Le piédestal

Le piédestal est une base de forme carrée de 8.40 m de côté, constitué d'une série de couches :

- § Une base plate, surmontée d'une partie moulurée, l'ensemble est haut de 1 m.
- § Un dé à parement haut de 0.65 m.
- § Une corniche égyptienne jouant le rôle de larmier droit.

L'étage

Une dalle, faisant office de plinthe et reposant sur le piédestal, de forme carrée de 7.42 m de côté porte aux angles des restes d'un mur de 1.75 m de long et de 3.20 m de haut. Ces murs portent sur leurs faces extérieures des boucliers ronds gravés en relief, de 1.25 m de diamètre et une saillie de 0.10 m. Ayant résisté à l'action du temps, seuls ces aspects constituent des objets appartenant au mausolée. Bien que les historiens et les archéologues soient persuadés de l'existence d'étages supérieurs, leurs rendus ne peuvent être qu'hypothétiques.

En effet, parmi les débris retrouvés au voisinage immédiat du mausolée figurent plusieurs pièces architecturales :

§ Les fûts des colonnes de style dorique non cannelés de 0.62 m de diamètre, formées d'assises de 0.60 m à 1.00 m de haut « qui suivant les proportions devaient avoir, y compris le chapiteau, 4 m de hauteur ».

§ Des caissons, probablement appartenant au plafond, « dalles,..., portant moulures figurant des panneaux ».



Figure 49. Reconstitution du mausolée
Source : www.cirta.com.

§ Une façade en fronton, confirmée par la présence de débris d'architrave, de frise et corniche rampante.

2.2.1.1.5. Les tumulus à chapelle ou à niche

La morphologie et le mode constructif de ces sépultures est identique à celui des tumulus simples mais, en plus, on a aménagé sur le flanc Est⁹⁴, généralement, du monument une niche dont les dimensions en moyenne sont de 2 m de largeur et une profondeur de 1 m. Dans certains tumulus la niche est plus

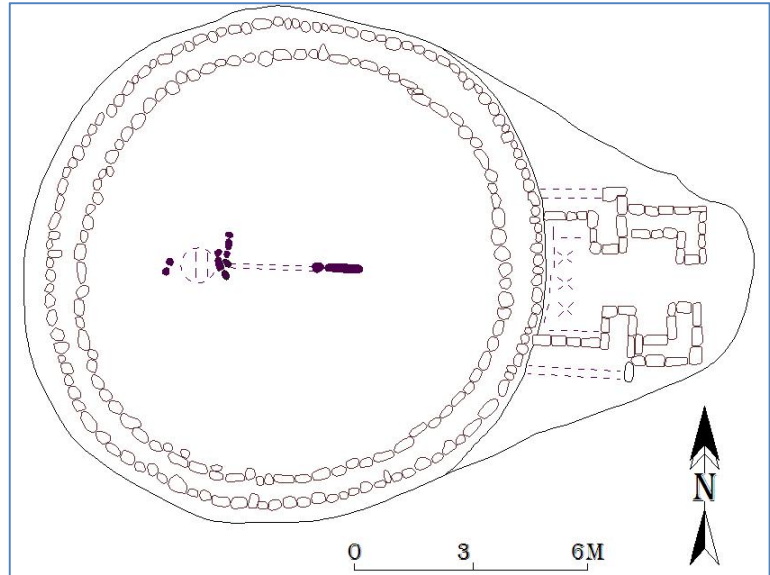


Figure 50. Tumulus à Chapelle - Djorf Torba-
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

développée pour devenir une sorte de chapelle. Cette chapelle est constituée d'une salle, probablement, de prière en forme de trèfle. Les bras du trèfle ont des dimensions égales d'environ 3 m de longueur et 2.5 m de largeur⁹⁵. La salle pourrait être précédée par une autre salle de forme elliptique, 9 m pour le grand axe et 4 m pour le second.

Ce type de monuments se rencontre exclusivement dans les régions pré désertiques suivant l'axe de l'Atlas saharien à Djorf Torba, Tafilalt, Taouz et à Tébessa à l'Est.

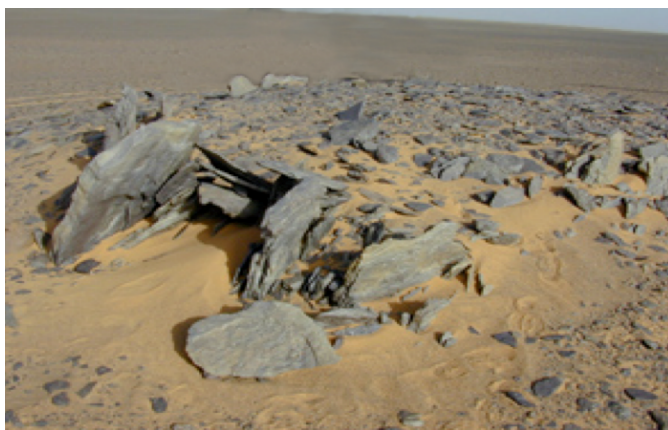


Figure 51. Tumulus à niche-Djorf Torba-
Source: Melle Amrani Selma 2004.



Figure 52. Tumulus à Chapelle-Tindouf-
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

⁹⁴ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 180-186

⁹⁵ Michel Lihoreau. Djorf Torba nécropole saharienne antéislamique. Edit Karthala. P 70-80

2.2.1.2. Les monuments à ouverture sommitale

Cette catégorie regroupe toutes les sépultures construites par amoncellement de pierres dont l'élément central et/ou dominant présente une ouverture à son sommet qu'elle soit apparente (cratère) ou protégée par des dalles apparentes, différente des pierres dont le reste de l'élément est construit (dimension). La présence de cette ouverture s'expliquerait par le fait de permettre des inhumations successives mais, il existe également des monuments à inhumation unique.

2.2.1.2.1. Les tumulus à cratère

La forme la plus simple sous laquelle peut se manifester les monuments à ouverture sommitale est celle d'un tumulus simple dans lequel on a réalisé une case funéraire accessible par le sommet, cette urne est protégée soit par un remblai en terre ou du sable, soit par de grosses pierres principalement plates faisant office de dalle de couverture. Dans certains cas, cette couverture émerge et devient apparente, dans d'autres situations elle se confond avec le tas, sauf qu'elle est distinguable si on scrute bien le monument⁹⁶.

Quant à leur localisation, on peut les rencontrer à Djebel Merah, à Bou-Saada, dans la région Oued El Ouerk jusqu'à Ain Sefra. Il semble qu'ils sont

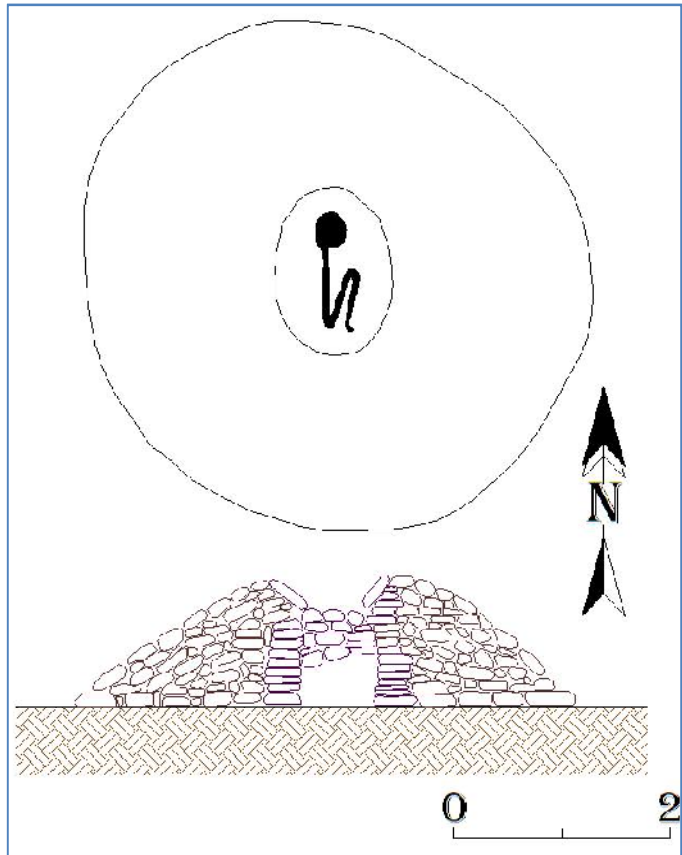


Figure 53. Tumulus à cratère
Source: A. Haddouche (CNRPAH).



Figure 54. Tumulus à cratère
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

⁹⁶ G. Camps.1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 71.73

du domaine des hauts plateaux et des régions présahariennes.

Par contre, il existe un autre type de tumulus à cratère qui diffère des précédents par la nature de la case sépulcrale. En effet, au lieu d'avoir une urne conçue dans le tas du monument, les restes du défunt, sont enterrés dans une fosse sous terre et le cratère reste ouvert vers le ciel ou bien comblé par du sable. Cette variante est plus du domaine saharien que de l'Algérie septentrionale⁹⁷.

2.2.1.2.2. Les monuments en trou de serrure

Le nom donné à ces sépultures est uniquement évocateur de leur forme, et à ce sujet, F. Paris propose une dénomination encore plus appropriée à savoir les Tumulus à couloir et enclos (TCE). Quant à leurs localisation « *On les trouve principalement sur les plateaux du Tassili n'Ajjer et ses pourtours immédiats et ils couvrent grosso-modo une région limitée au nord et à l'ouest par les reliefs du Hoggar et du Tassili du Hoggar. Il s'agit donc de monuments qui appartiennent plutôt au domaine du Sahara central que méridional... les datations radiométriques que nous avons obtenues permettent de les situer entre 4300 et 3200 Av. J.-C.* »⁹⁸



Figure 55. Tumulus en trou de serrure
Source: Malika Hachid 2000. (CNRPAH).

La lecture architecturale et spatiale de ces monuments, si complexes et unique, nous a permis de distinguer leurs différents composants :

- Un tumulus principal, ordinairement de type « à cratère sommital », d'environ 1.50 m de haut d'où partent, coté Est, deux antennes rectilignes courte habituellement disposées en « V ».

⁹⁷ F. Paris. Coutumes funéraires Néolithiques et post-néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger. P 14 et 15

⁹⁸ Ibid. P 12 et 13

- Un anneau circumtumulaire-, concentrique au tumulus principal et s'interrompent à ses intersections avec les extrémités des antennes ;
- Une allée, matérialisée par deux bordures sensiblement rectilignes et parallèles ; celles-ci partent des intersections des antennes avec l'anneau circumtumulaire et aboutissent au pôle oriental de l'enceinte ;
- Une enceinte, plus ou moins ovoïde, circonscrivant l'ensemble qui peut avoir entre 9 et 150 m de diamètre ;
- Les quatre extrémités des bordures de l'allée sont fréquemment ponctuées par un petit tumulus secondaire.

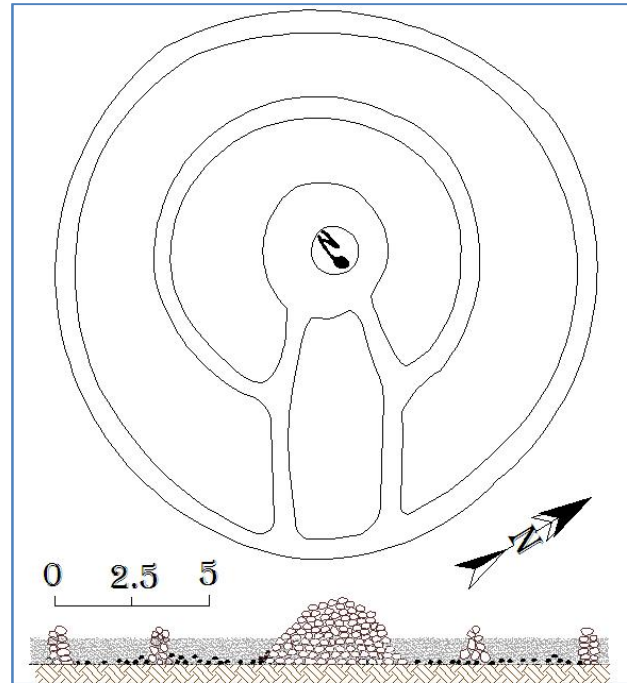


Figure 56. Plan d'un monument en trou de serrure
Source: F. Paris.1995.

Hors les tumulus, tous les éléments de ces monuments sont constitués de cordons de pierres sèches, d'une hauteur d'environ 0,50 m.

Le choix du lieu d'implantation de ces sépultures est généralement respecté ; les sites sont des points bas de la topographie locale. La symétrie, est aussi une constante de conception des ces constructions, par rapport à l'axe de l'allée, avec une préférence pour l'Est⁹⁹.



Figure 57. Choix du point d'implantation (Tassili n'Ajjer). Source: www.algériedecouverte.com

99 Jean Pierre Savary. 1966. Étude théorique et statistique sur l'orientation des monuments funéraires à structure d'accès rectiligne. In: Bulletin de la Société préhistorique française. Tome 63, N° 2. P 368-369.



Figure 58. Tumulus en trou de serrure et son environnement. Source: www.algériedecouverte.com

2.2.1.2.3. Les bazina à cratère

Comme les bazinas citées précédemment, les bazina à cratère sont des tumulus dont l'enveloppe extérieure est conçue avec soin par un appareillage, plus en moins, régulier. Par contre, elles se démarquent de celles-ci par la présence d'une ouverture à leur sommet. Cette dernière est obstruée par des pierres servant de dalle de couverture. Une autre particularité, la présence d'un aménagement sous forme d'un couloir, pavé ou défini par deux rangées parallèles en pierres, qui bute sur la paroi du monument. Ce dernier est plutôt spécifique pour les bazina sur élevées qui offrent une assise sous

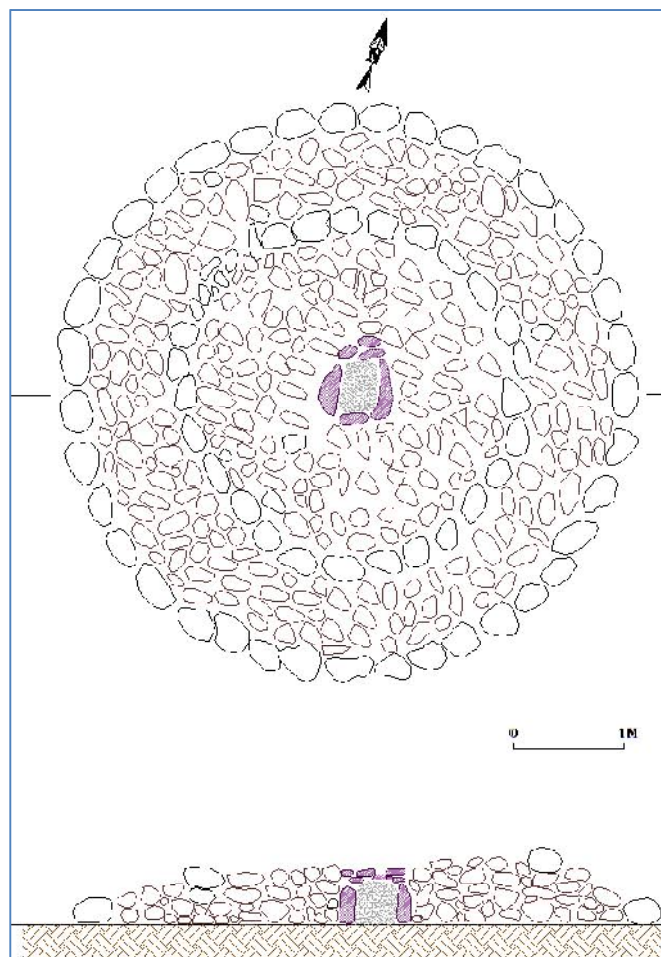


Figure 59. Bazina à cratère surbaissée
N'gaous

Source: Tarik, A., 2010. Antropo, 21, 61-77.
www.didac.ehu.es/antropo

forme d'un cylindre, celle que Camps qualifie de bazina cylindrique à cratère¹⁰⁰ pour les régions du Nord mais il est systématique pour les bazina du Sud du pays.

Nous pensons que cette variante est une forme de passage entre le tumulus à cratère et les Chouchet.

Certaines de ces bazinas présentent également des cercles concentriques émergeant pour ne pas être confondus avec les autres pierres constituant la masse du volume. Cette observation est plutôt valable pour les bazina surbaissées¹⁰¹.



Figure 60. Bazina surbaissée et à cratère avec un couloir.
Tamanrasset. Source: Photo personnelle.

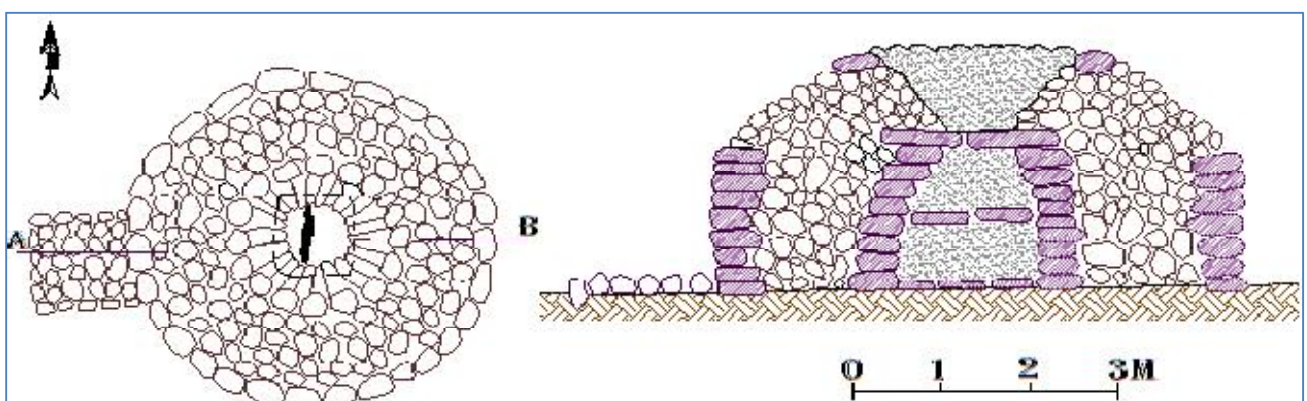


Figure 61. Bazina à cratère surélevée (plan et coupe).
Ain El Hamara. Ain Sefra.
Source: G. Camps 1961. P 167

¹⁰⁰ G. Camps. 1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 167

¹⁰¹ Ibid. P 160

2.2.1.2.4. Les Chouchet

Ce type de sépultures est signalé pour la première fois en 1859 par le commandant Payen au Djebel Mahmel au lieu dit Chouchet er Roumel dont elles prirent le nom¹⁰².

Les Chouchet (singulier = Choucha), sont des monuments assez bien soignés de forme circulaire, donnant l'aspect de tours rondes, comportant des rangs d'assise, d'une disposition régulière. L'intérieur rempli de pierrailles et de terre¹⁰³.

Dans les régions de l'Aurès et du Hodna, étant donné que se sont les seules régions de l'Algérie septentrionale où elles existent, ces Chouchet, en plus des caractéristiques citées ci-dessus, elles se distinguent par leur case funéraire, toujours de forme rectangulaire, construite dans le tas, couverte par une dalle apparente qui couronne l'ensemble du monument et qui ne débordé aucunement le mur d'enceinte. Autre exception, nombre de Chouchet se différencient par la présence d'un couloir ouvrant vers le Sud ou vers l'Est assurant l'accès de plein pied à la chambre sépulcrale¹⁰⁴. Cette constatation nous permet de créer un pont entre les Chouchet et les bazina à cratère surélevées notamment.

Par contre, les Chouchet décrites dans le Sahara ne possèdent pas de dalle de couverture et la case funéraire est remplacée par une fosse, donnant ainsi l'aspect de cheminées¹⁰⁵ au monument.

Le cylindre est réalisé par la construction d'un mur circulaire à double parement dont l'intérieur est rempli de pierrailles.

Cette différence peut trouver une réponse dans le fait que la culture mégalithique est quasiment étrangère à ces territoires, et que la construction des Chouchet du nord, relativement récente, étaient influencées par cette culture mégalithique.

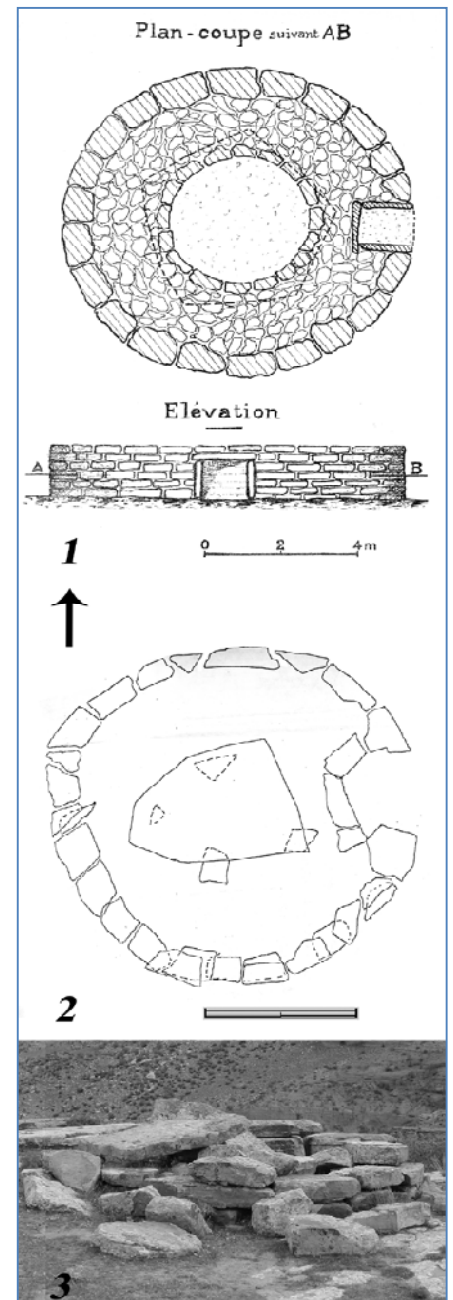


Figure 62.a. Choucha à niche et à chambre funéraire circulaire.

Figure 62.b. Relevé de la même Choucha à niche

Figure 62.c. Etat actuel de la Choucha à niche, Ichoukkan.

Source : Iddir AMARA 2008

¹⁰² Ibid. P 170

¹⁰³ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit: Fontemoing. Paris P 8

¹⁰⁴ G. Camps. 1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 172

¹⁰⁵ Maurice Reygasse. 1950. Monuments Funéraires Préislamiques de l'Afrique du Nord. Edit : Arts et Métiers Graphiques. Paris. P 62

Dans la nécropole de Tit (Tamanrasset), que nous avons visité, ces tours sont inscrites à l'intérieur et au centre d'un périmètre défini par un pavement circulaire qui, lui aussi, est inscrit dans un autre pavement circulaire dont il est différent par la taille des pierres choisies ou bien par un cercle de pierres plantées de champ. Une allée rectiligne définie par deux rangées parallèles en pierres prend départ de la tour en direction de l'Est, l'autre extrémité est matérialisée par l'implantation de trois pierres plus grandes que celles qui définissent le couloir.



Figure 63. Choucha saharienne. Tit- Tamanrasset.
Source: Photo personnelle.

La position du corps est tantôt en position fléchi, certainement pour les plus anciennes, tantôt allongé sur le dos pour les plus récentes.

Les dimensions des Chouchet sont d'une moyenne de 4m de diamètre mais pouvant atteindre les 10m et de 2 à 3 m de hauteur¹⁰⁶.

2.2.1.2.5. Les Tumulus en croissant et à antennes

Monuments dont la technique de construction est celle du tumulus. Leur plan présente la forme d'un croissant, un amas de pierres duquel prend départ deux antennes, non parallèles, construites elles aussi par empilement de pierres. La forme en « V » qui résulte est ouverte vers l'Est, beaucoup plus rarement vers l'ouest¹⁰⁷.

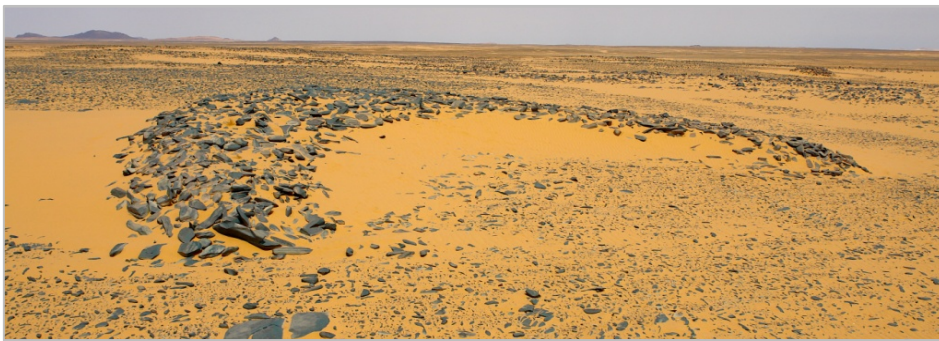


Figure 64. Tumulus croissant à antennes courtes.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

¹⁰⁶ Les dimensions données sont le résultat de notre visite de la nécropole de Tit à 45 Km au Nord Est de Tamanrasset. Les aménagements extérieurs inclus.

¹⁰⁷ F. Paris. Coutumes funéraires Néolithiques et post-néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger. P 13

Ces monuments peuvent être plus ou moins trapus, la longueur des antennes est très variable d'un monument à un autre, elle peut être de quelques mètres comme elle peut dépasser la centaine de mètres, la hauteur du tumulus central varient entre 1 et 2,5 m. Dans certaines postures le tumulus est une plate forme circulaire dont le diamètre est en moyenne de 4m pour une hauteur de 0.40m. Le mort est inhumé dans une fosse en position fléchi¹⁰⁸.



Figure 65. Tumulus croissant à antennes opposées.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

Il paraît que ces sépultures sont plus du domaine du Tassili Ahaggar et le Tassili Ajjer. Selon F.Paris, cette architecture apparaît au Néolithique final vers 3500 av. J.C. pour disparaître vers 2000 av. J.C.

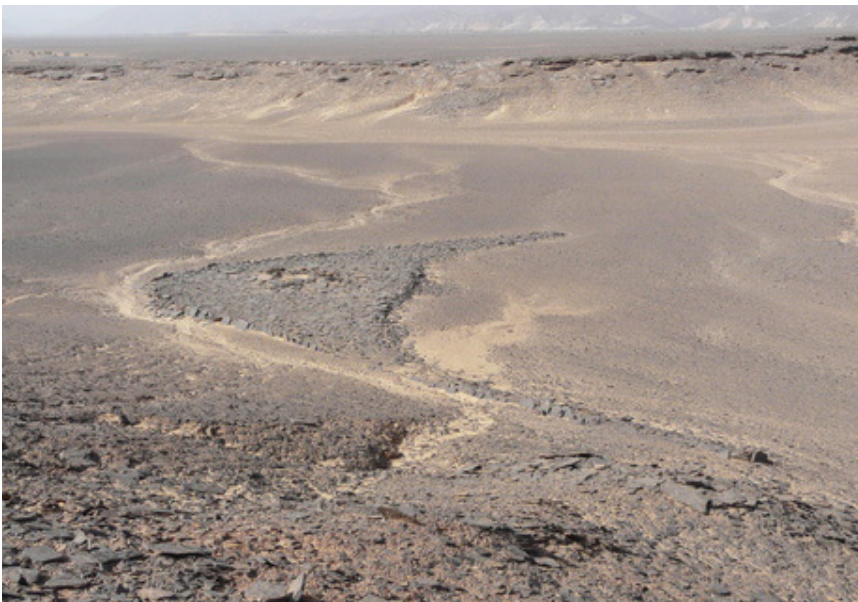


Figure 66. Tumulus croissant à antennes ouvertes vers l'Est avec le cratère au centre.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).



Figure 67. Détail de l'extrémité d'une antenne.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

¹⁰⁸ Maurice Reygasse. 1950. Monuments Funéraires Préislamiques de l'Afrique du Nord. Edit : Arts et Métiers Graphiques. Paris. P 56-61.

2.2.1.2.6. Les cercles et autres aires funéraire

Dans cette catégorie nous inscrivons tous les monuments funéraires dont l'architecture se résume à des aires définies par une juxtaposition de pierre sans élévation notable. Ces aires peuvent être de forme circulaire, elliptique ou rectangulaire¹⁰⁹. Il existe des sépultures constituées d'un certain nombre de cercles concentriques, comme elles peuvent être rectilignes ou formant des figures géométriques autres telles que les sépultures en forme de fer à cheval répandues au Sahara¹¹⁰.



Figure 68. Cercles funéraires
Source: A. Haddouche (CNRPAH).



Figure 69. Cercles funéraires concentriques
Source: Malika Hachid 2000 (CNRPAH).

Au nord, ces cercles portent le nom de Cromlech¹¹¹, ce sont des cercles de pierres juxtaposées ou formant un petit mur à assise. La sépulture établie au centre est souterraine : une fosse creusée dans le sol et par fois tapissée de dalle, dans

certain cas la case sépulcrale, toujours souterraine, est constituée de dalles sur les six cotés. L'espace circonscrit par l'enceinte est souvent pavé. Les dimensions des cromlechs varient de 5 à 12 m de diamètre.

Les cromlechs se trouvent surtout dans la province d'Oran, aux environs d'Aumale et de Sétif. Mais il se peut que ces cercles ne sont pas conçu pour un usage funéraire, seules des fouilles pourraient trancher¹¹².

¹⁰⁹ Malika Hachid. 2001. Les premiers berbères entre Méditerranée, Tassili et Nil. Edit : Ina-Yas. Alger. P279

¹¹⁰ Maurice Reygasse. 1950. Monuments Funéraires Préislamiques de l'Afrique du Nord. Edit : Arts et Métiers Graphiques. Paris. P 51-52.

¹¹¹ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I .Edit: Fontemoing. Paris P 8

¹¹² Ibid. P 13

2.2.2. Les monuments en pierres mégalithiques

Le procédé constructif auquel font appel ces sépultures consiste à faire usage de pierres mégalithiques pour la construction des tombes. Ces dernières peuvent se résumer une case mégalithe à laquelle sont additionnés d'autres éléments (cercles, socle) définissant une aire dont la forme est généralement circulaire. Ce type est connu sous le terme Dolmen. Mais, elles peuvent aussi revêtir d'autres formes (allées couvertes)¹¹³.

Par conséquent, la différence fondamentale entre les monuments construits par amoncellement de pierres et les monuments en pierres mégalithiques réside dans la taille des pierres choisies pour la construction. Le rapport entre la chambre sépulcrale et le monument lui-même est différent. Un autre facteur vient renforcer la nécessité de faire la distinction entre ces sépultures à savoir la géographie. En effet, l'aire d'extension des monuments mégalithiques se résume au Nord du pays plus précisément à l'Est¹¹⁴. Leur présence est aussi attestée dans quelques régions du centre, mais, avec une intensité faible. Les régions de Tiaret et de Djelfa constitueraient les limites occidentale et méridionale de cette typologie.

2.2.2.1. Les Dolmens

Structures composées de grosse (s) dalle (s) de couverture (Tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (orthostates)- il est soutenu qu'en Europe tous les dolmens ont été originellement recouverts de tumulus¹¹⁵. Cette conclusion serait fautive si on l'appliquait aux dolmens Nord Africains car, dans bien d'endroits, il est constaté que la structure mégalithique est entièrement ou presque dégagée et qu'elle l'a toujours été¹¹⁶. Quelquefois elle surmonte un tumulus très bas. Mais, d'ordinaire, elle s'élève sur un espace plat ou peu renflé entourée d'un cercle ou un carré de pierres correspondant à la bordure extérieure du monument. Dans certains cas, des cercles ou bien des carrés, selon la géométrie de départ, formant des anneaux autour de la case mégalithique, sont clairement identifiables à l'intérieur de l'espace circonscrit par la ceinture extérieure.

¹¹³ Claude Masset. 1997. Les Dolmens sociétés néolithiques et pratiques funéraires. Edit : Errance. PP 47-70

¹¹⁴ G. Camps. 1965. Essai de classification des monuments protohistoriques de l'Afrique du Nord. Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 62, N° 2. p. 479

¹¹⁵ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit: Fontemoing. Paris P 7-8

¹¹⁶ G. Camps. 1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 119.



Figure 70. Dolmen typique ; Roknia Constantine.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

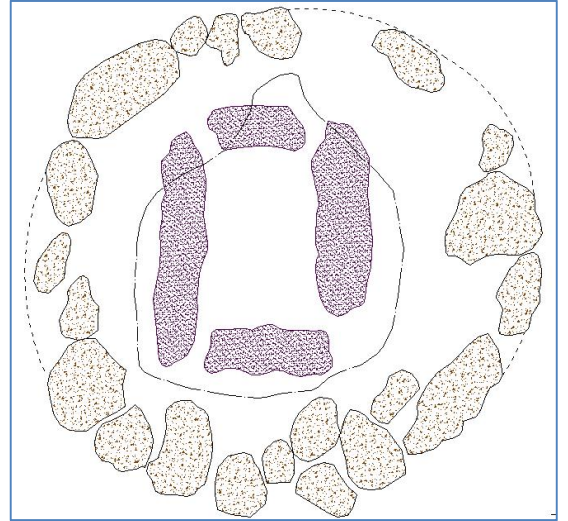


Figure 71. Vue en plan d'un dolmen typique.
Roknia (Constantine).
Source: S. Gsell 1901.

Les dimensions des enceintes et des cases sont très diverses. Les premières ont un diamètre moyen de 5 à 6 mètres, mais on en trouve de 16 et même de 20 mètres ; la hauteur des cases, toujours de forme rectangulaire, est de 0,60m à 1,50m, rarement moins ou plus. Les tables ne dépassent guère 3 mètres de largeur. A l'intérieur de la case, un lit de pierraille ou un petit dallage recouvre les restes humains¹¹⁷.

En étudiant la relation entre la case mégalithique et l'enceinte du dolmen dans la nécropole du Djebel Mazela, G. Camps a fait ressortir trois (03) type de relation¹¹⁸.

- Le dolmen dégagé : La chambre sépulcrale ou le dolmen proprement dit, peut être complètement dégagée, construite au milieu d'une enceinte constituée d'un simple cercle de pierres (fig.71).



Figure 72. Dolmen engagé avec des cercles concentriques ; Roknia Constantine.
Source: S. Gsell 1901.

¹¹⁷ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I .Edit: Fontemoing. Paris. P8.

¹¹⁸ G. Camps. 1964. La nécropole mégalithique du Djebel Mazela à Bou Nouara. Edit : arts et Métiers Graphiques. Paris. P 47

- Le dolmen engagé : la chambre sépulcrale peut être en partie engagé dans un socle, seule la partie supérieure des supports dépassent le socle (fig. 73).

- Le dolmen enfoui : la case funéraire peut être entièrement enfouie dans le socle, devenant ainsi un manchon, du dolmen n'apparaît que la table de couverture.



Figure 73. Dolmen enfoui avec des cercles concentriques Roknia Constantine.

Source: A. Haddouche (CNRPAH).

En analysant la nature du socle et suivant la nature du terrain, l'auteur distingue cinq (05) types de socle¹¹⁹ :

- Des socles tronconiques simples construits par amoncellement de pierre.
- Des socles tronconiques à plusieurs cercles concentriques.
- Des socles à plate forme horizontale, une cette situation due à la déclivité du terrain.
- Des socles à degrés à cercles excentriques complets.
- Des socles à degrés avec demi-cercle excentrique intérieur.

Pour les dolmens engagés ou enfouis des remaniements peuvent se produire au niveau du socle ; comme la présence d'un couloir d'accès à la case, ou d'un escalier faisant face à l'Est. Ces aménagements architecturaux au niveau du socle sont le fait du caractère d'inhumation collective des dolmens. Toujours pour la même raison, des modifications peuvent avoir lieu au niveau de la case. Ils existent des dolmens à chambres multiple, principalement deux, soit complètement distinctes soit possédant une paroi commune¹²⁰.

L'aire géographique qu'occupent les dolmens est très énigmatique. Ils sont très répandus dans le constantinois, à Tébessa, dans l'Algérois (Ben Messous). Mais leur présence est très faible dans l'Oranie (Tiaret). Par contre leur extension méridionale ne dépasse pas Djelfa, complètement absents au-delà¹²¹.

¹¹⁹ Ibid. P 49

¹²⁰ G. Camps. 1961. Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques. AMG. Paris. P 136-139.

¹²¹ G. Camps. 1965. Essai de classification des monuments protohistoriques de l'Afrique du Nord. Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 62, N° 2. p. 479

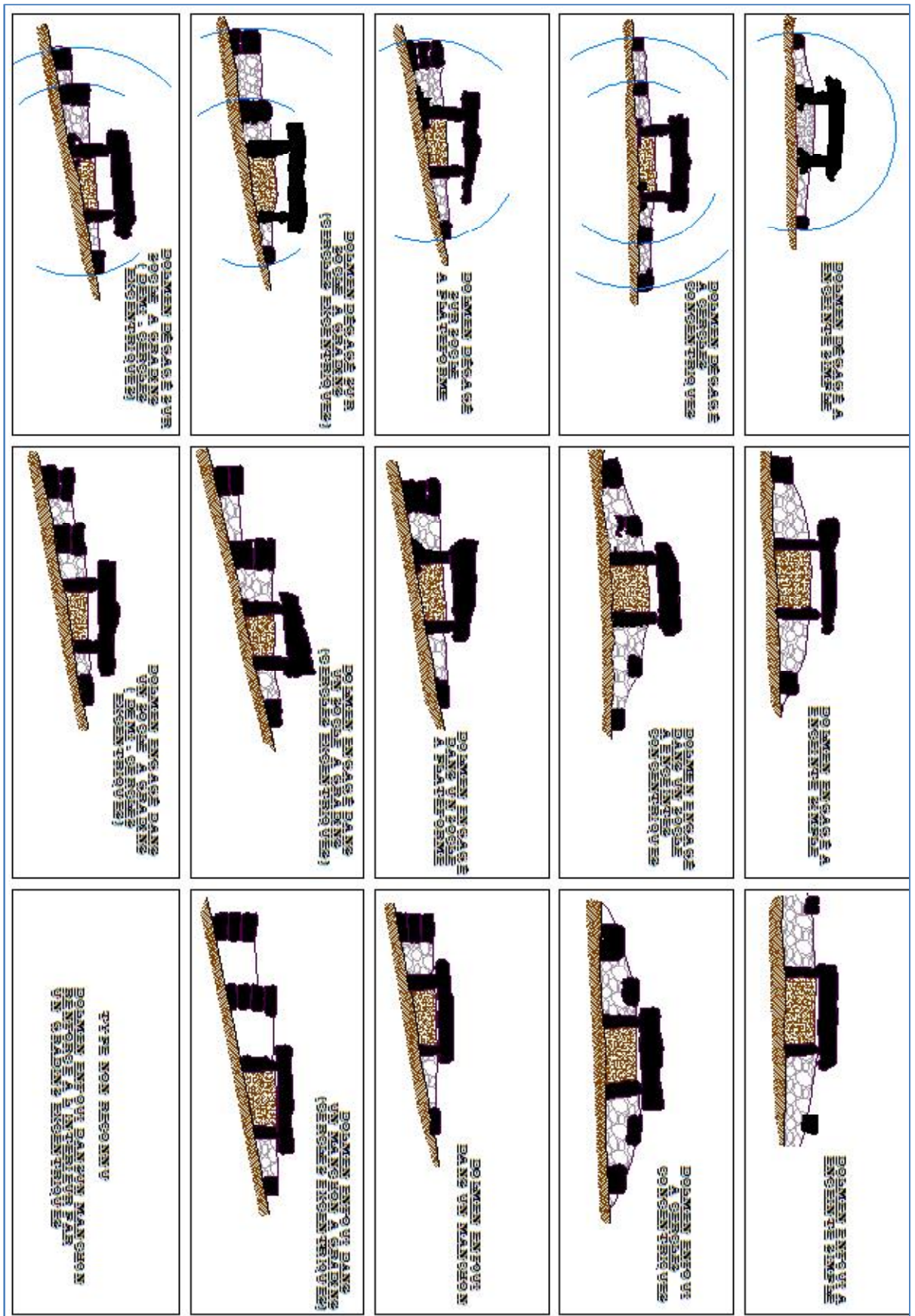


Figure 74. Différentes formes que peuvent revêtir les dolmens
Source: G. camps, 1964

2.2.2.2. Les Allées couvertes

Les allées couvertes sont constituées de deux éléments ; un couloir dont les parois sont construites par empilements de grosses pierres. Cette allée est couverte par d'immenses pierres plates, pouvant atteindre 0,4m d'épaisseur, formant le toit. L'allée peut avoir 12m de longueur, 1,4m de largeur pour une hauteur de 2m¹²².

Au bout du couloir se trouve la chambre. Ces parois sont une continuité des parois du couloir, sauf que, sa hauteur est plus importante que celle du couloir. la longueur de la chambre peut atteindre 3m voir plus.

Les endroits où la présence des allées couvertes est attestée sont Ait Rhouna (Tizi Ouzou) et à Ibarissen (Bejaïa)¹²³. Mais, suite à notre entretien avec le directeur du musée Fort Moussa de Bejaïa, ce dernier nous a confirmé la découverte d'une allée couverte au village El Kalaa commune de Timezrit dans la même Wilaya.



Figure 75. L'entrée d'une allée couverte d'Ait Rhouna.
Source: A. Haddouche (CNRPAH).

¹²² Ibid. P 152.

¹²³ G. Camps.1959. Sur trois types peu connus de Monuments funéraires nord-africains (note de Protohistoire). Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 56, N° 1 p. 104-105.

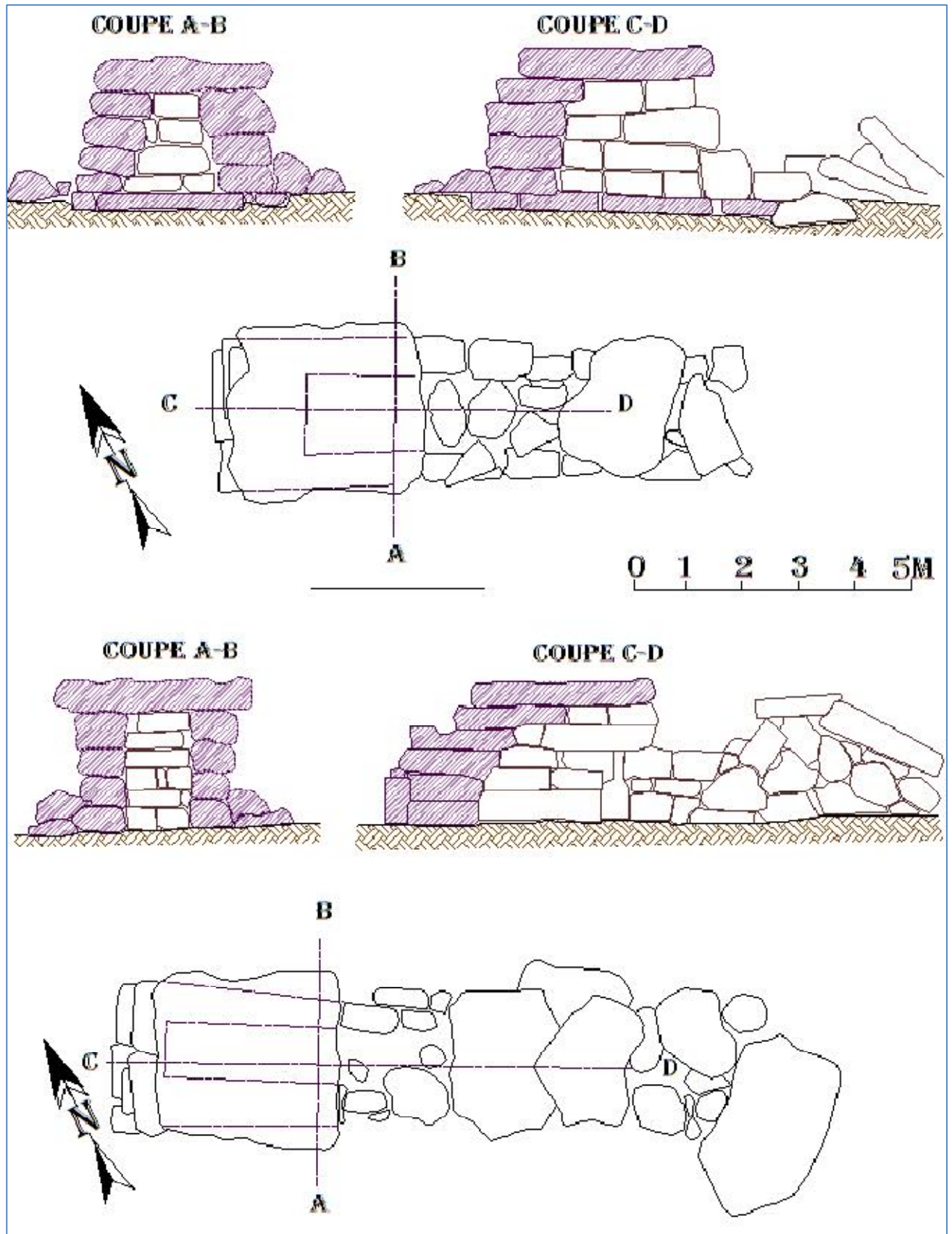


Figure 76. Relevé d'une allée couverte. Ait Rhouna.
Source: G. Camps 1965.

2.2.3. Les tombes taillées dans le roc

Ce sont des grottes artificielles réalisées par la main des hommes. Elles consistent à creuser des fosses dans le roc pour servir de demeure aux morts. Il existe plusieurs variantes ou façon dont elles sont réalisées.

2.2.3.1. Les Houanet

Pour illustrer cette typologie, nous reprenons la description que nous fait Gsell des tombes du mont Foug El Attaba au Nord de Tébessa¹²⁴. Ce sont des chambres creusées perpendiculairement au flanc de la colline. On compte une trentaine, toutes de forme rectangulaire sauf une, circulaire. Leurs dimensions varient de 1.20 à 2.30m de long, 0.90 à 1.95m de large et de 0.70 à 1.70m de hauteur. Le sol est généralement au contrebas de l'accès, ce dernier se résume à une baie-obstruée soit par une herse glissant sur des coulisses, soit par une dalle appliquée contre les marges

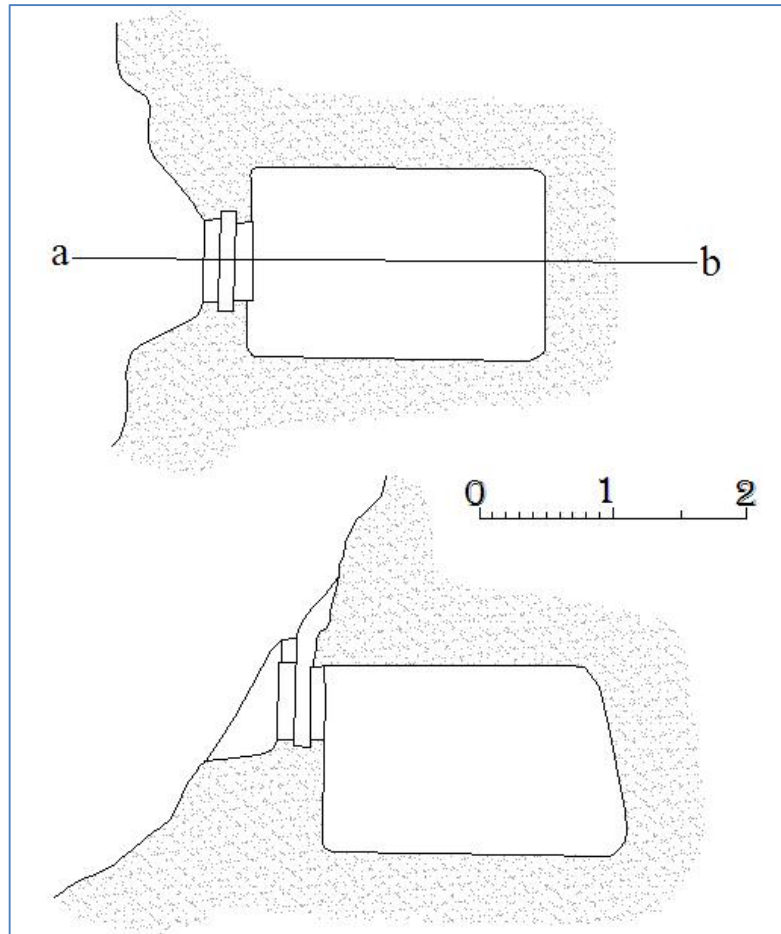


Figure 77. Vue en plan et coupe d'une Hanout Castel. Tébessa.

Source: S. Gsell 1901.

d'un cadre- de 0.70 à 0.90m de hauteur et de 0.50 à 0.60m de large. A Roknia (Sud de Constantine) une nécropole similaire, beaucoup plus importante, dont on dénombre environ deux cent grotte. Mais, il existe, aussi, des grottes isolées creusées dans des rochers comme celles de Tipaza.

¹²⁴ S. Gsell. 1901. Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord. Tome I. Edit: Fontemoing. Paris. P 36-40.

Certains Houanet sont constitués de plusieurs chambres, généralement de deux ou trois. La première chambre présente les mêmes caractéristiques que la chambre des Houanet simples, sauf qu'au fond et face à l'entrée une seconde porte donne accès à une seconde chambre. Dans certains cas, une troisième porte donne accès à une troisième chambre. Dans tous les cas, la chambre du fond est pourvue d'une niche de forme triangulaire, sur la paroi qui fait face à la porte.



Figure 78. Houanet. Roknia
Source: Direction de la culture Constantine.

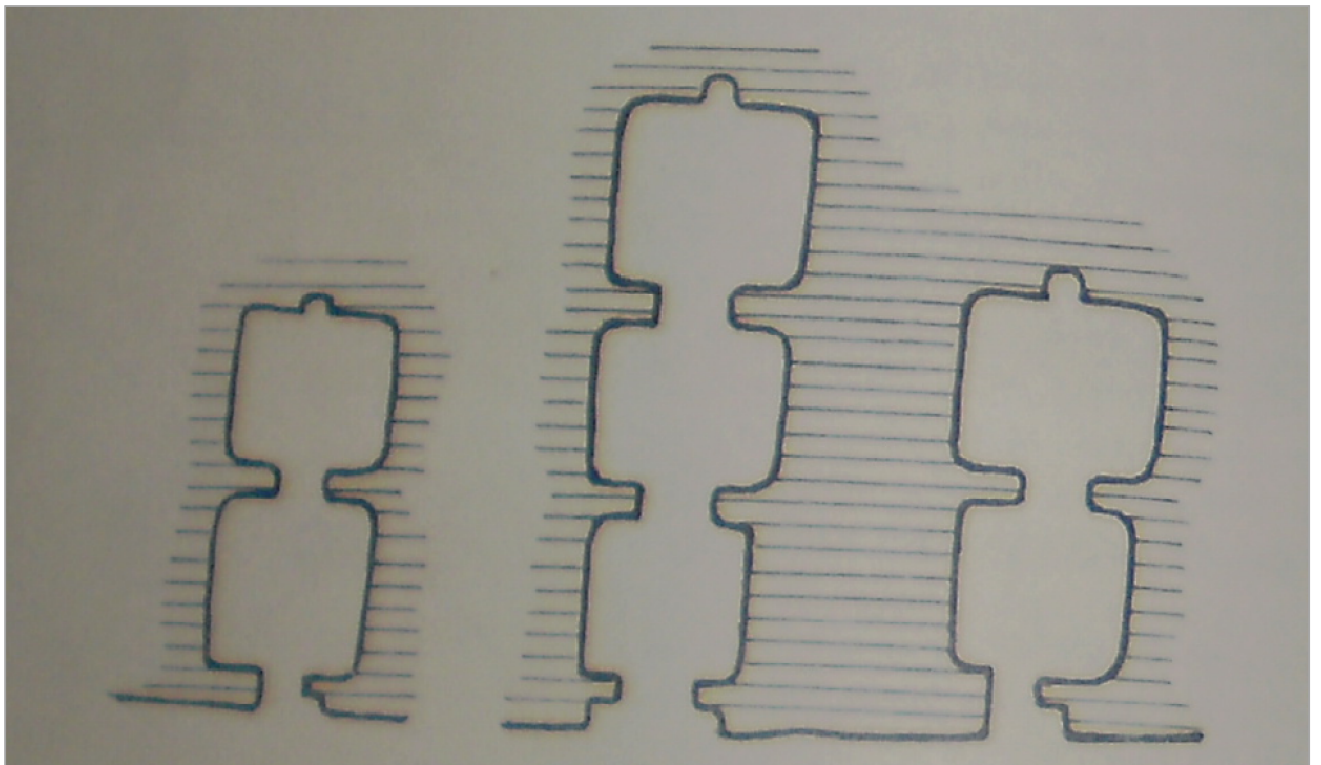


Figure 79. Vues en plan de Houanet à deux et à trois chambres avec une niche au fond de la dernière chambre
Source: G. Camps 1961.

2.2.3.2. Les Hypogées

Les hypogées sont comme les Houanet, creusées dans le roc. Mais, dont l'architecture présente des différences. L'entrée n'est plus une porte, mais un puits rectangulaire, de dimensions variables, qui s'enfoncent à une profondeur de 1. 80 à 2.50m ; il ne présente pas d'escalier¹²⁵.

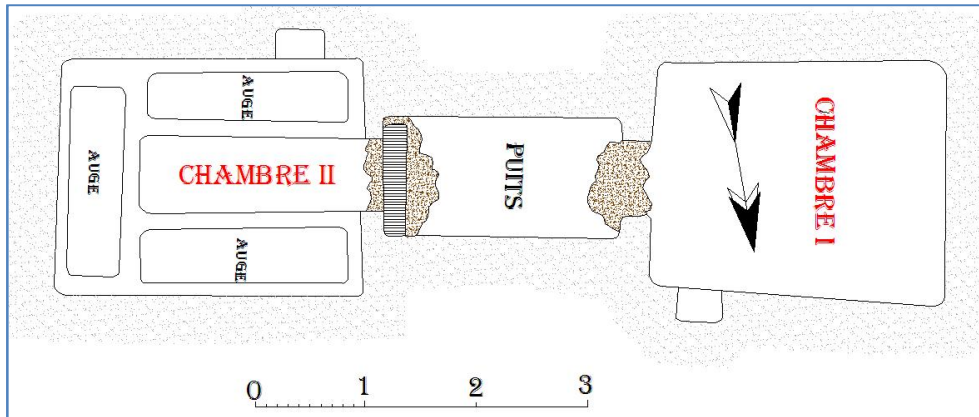


Figure 80. Hypogée à puits avec deux chambres.

Source: S. Gsell 1901.

Quand il n'y a qu'une seule chambre, l'entrée s'ouvre sur un des petits côtés du puits. Elle est fermée le plus souvent par une muraille de moellons, placés sans ordre entre les montants en avant de la baie. Quelquefois cependant, une dalle dressée forme une partie de la clôture. Le caveau mesure d'ordinaire 2.20 à 3 mètres de long, sur 2 à 2. 50m de large et la hauteur est de 1. 60 à 2. 20m.

Les parois sont taillées d'une manière assez irrégulière; le plafond est à peu près plat. Presque partout, des niches, hautes de 0m, 40 à 0m, 50, se voient soit dans la paroi opposée à la porte, soit dans les parois latérales.

Quant la tombe contient deux chambres, leurs accès respectifs se situent généralement sur deux parois faisant face comme. Il arrive de constater que l'entrée principale vers la tombe soit un couloir au lieu d'un puits et cela en raison, à priori, de la nature de la roche.

Les chambres sont dotées d'une ou plusieurs banquettes, planes ou creusées d'une auge de profondeur variable.

¹²⁵ Ibid. P 56- 61.

3. Discussion

Après avoir défini les typologies sous lesquelles peuvent se présenter nos sépultures protohistoriques (voir tableau ci-après) et ce à travers tout le territoire national, il ressort que la plupart de ces typologie présentent des similitudes entre elles et ce malgré soit la distance les séparant, soit la nature des matériaux utilisés et la chronologie relative à leur édification ; ce dernier point ne sera pas traité car il présente un risque potentiel de confusion vu l'absence de datations.

Les similitudes que nous avons décelées sont principalement d'ordre géométrique (centralité et formes) et sur le plan des pratiques funéraires que nous avons déjà abordé dans la partie traitant des pratiques religieuses des Amazigh.

3.1. Centralité

La notion de centralité que véhiculent nos monuments protohistoriques est exprimée d'une façon très prononcée et à plusieurs échelles.

De cette centralité découle également la notion du dedans et du dehors, à la fois le mort est considéré comme ne faisant plus parti du monde des vivants et au même moment un membre indissociable de la communauté dont il faisait partie (pratique de l'incubation).

3.1.1. A l'échelle du territoire

En faisant appel à la géographie comme critère classificatoire, il ressort que la totalité des régions constituant notre pays présentent des variantes en termes d'architecture funéraire protohistorique, propre à chacune d'elle.

Premièrement, nous constatons que la culture mégalithique semble être du domaine septentrional et ne dépasse guère l'Atlas Saharien, la limite australe de nos mégalithes funéraires est l'actuelle Djelfa. La répartition géographique de nos Dolmens et allées couvertes se focalise dans la région orientale et ils se raréfient en allant vers l'Ouest. La région de Tiaret semble être la limite occidentale pour les dolmens. Pour les allées couvertes leur présence est signalée en Kabylie.

La zone définie par les deux chaînes de l'Atlas tellien et saharien, une culture semi mégalithique peut être constatée à travers les Chouchet ; uniquement la dalle de couverture de la sépulture qui possède des dimensions importantes, mais le reste de la tombe est construit par amoncellement de pierres de moyennes dimensions.

Au-delà de l'Atlas saharien le seul mode constructif adopté pour les sépultures consiste à amonceler des pierres de moyennes et petites dimensions dont l'appareillage peut aller du plus rudimentaire (tumulus) au plus élaboré (Chouchet).

Deuxièmement, nous avons constaté que les monuments à chapelles occupent une aire linéaire accolée à la chaîne montagneuse de l'Atlas saharien. G. Camps avançait l'hypothèse que ces sépultures dont l'organisation du plan se rapproche de celle des constructions chrétiennes, sont l'œuvre d'une population christianisée. Nous savons que la religion chrétienne fut adoptée et d'une manière profonde par les amazigh. Mais, ce qui soulève des interrogations est le fait que les sépultures à chapelle sont absentes dans les régions nord et nord ouest du pays qui sont les premières et les plus christianisées. Cette absence caractérise la partie orientale de l'Atlas Saharien. Le fait que les sépultures à niche seraient l'expression première des monuments à chapelle ne résout pas le hiatus de la répartition géographique.

De cet état de fait nous nous posons la question, les monuments à chapelle ne sont-ils pas l'œuvre d'une population bien spécifique ? Les Gétules pourraient-ils être les bâtisseurs de ces sépultures ?

Enfin, il est soutenu que les monuments funéraires jouent le rôle de repères spatiaux. Cette hypothèse semble, à nos yeux, peu plausible car, le choix des sites d'implantation des sépultures est toujours fait dans le sens à ce qu'ils soient un point de convergence et non de délimitation. Les pratiques rituelles (incubation) et le culte des anciens corroborent notre hypothèse. Il est rare de rencontrer des monuments funéraires protohistoriques isolés à l'image des mausolées de saints musulmans. Ils forment toujours des nécropoles. Cette dernière joue le même rôle que celui de la ville dans son territoire ; un centre de convergence qui structure la région en question et non des repères territoriaux.

3.1.2. A l'échelle du site

Nous observons que l'implantation de nos sépultures répond aux spécificités des sites qu'elles occupent. Elles sont conçues de façon à être le centre du paysage environnant, qui, à son tour, doit être proche d'un point d'eau, ce qui fait que les sépultures peuvent occuper le flanc d'une montagne qui donne sur un cours d'eau (nécropole mégalithique du Djebel Boumerzoug à Constantine, nécropole d'Aguezar Tamanrasset...), près d'une source d'eau importante dans la région (le Medracen près du Lac Djendeli à Batna, la nécropole de Tit à Tamanrasset, les Djeddars à Frenha...).

Il existe aussi une troisième démarche qui consiste à construire les sépultures dans des sites se présentant, à travers leur topographie, sous la forme d'une cuvette. La tombe occupe la partie la plus basse du relief donnant ainsi la sensation que la sépulture est délimitée par une ceinture formée par les points culminants du site. Cette disposition semble être un critère fondamental pour l'implantation des monuments en trou de serrure.

3.1.3. A l'échelle du monument

La quasi-totalité des sépultures protohistoriques dont nous avons connaissance, en plus du volume contenant les restes du (des) défunt(s), présentent des aménagements que la nomenclature traditionnelle qualifie d'aménagements culturels et/ou annexes. Ces éléments sont indissociables de l'architecture du monument.

Comme nous les avons décrits précédemment, ces aménagements peuvent revêtir plusieurs aspects ; une ou plusieurs allées, des cercles concentriques ou excentriques, des bras ou couloir ou des constructions sous la forme d'amas de pierres.

Il ressort de notre lecture architecturale que l'ensemble des aménagements réalisés aux alentours du noyau sépulcral est conçu pour faire ressortir la valeur que revête la dernière demeure de l'ancêtre et la sacralisation du lieu comme porte reliant le monde des vivants à celui des cieux.

La localisation de la chambre sépulcrale est définie soit par le point vers lequel convergent deux ou plusieurs lignes que représentent les bras ou les antennes (tumulus en croissant), soit par le point de départ d'une ligne (une allée), généralement orientée vers le Levant, cas des Bazinas et des Chouchet...

Un autre procédé consiste à réaliser des différenciations de niveaux entre les composants du monument (dolmens à socle).

3.2. La géométrie (fig. 81)

Sur le plan géométrique, le cercle peut être considéré comme la forme principale adoptée pour les constructions à usage funéraire et ce malgré l'appel fait au carré dans certains cas, qui sont assez rares (Djeddars). Il ressort aussi et de façon assez consistante l'usage du triangle comme forme de base. Pour cette forme sa lecture peut se faire soit au niveau du plan (les monuments en trou de serrure, le monument en croissant) soit au niveau de la volumétrie pour les constructions en gradin (Bazina type Mistiri, Dolmens à socle, les djeddars, Medracen, Tombeau de Mauritanie...).

L'association de ces deux formes de base (cercle et triangle) semble, à nos yeux, être le fond de la matrice géométrique de nos sépultures protohistoriques.

Il est aussi à signaler que dans certaines situations la forme triangulaire est absente et nous considérons que son rappel est assuré par la mise en valeur d'un dispositif constitué de trois pierres plantées de champs à l'extrémité de l'allée que présente le monument en question. Cette constatation est surtout valable pour les Chouchet sahariennes notamment dans la nécropole de Tit à Tamanrasset que nous avons visité.

Tableau 5 : Les différentes typologies de monuments funéraires protohistoriques en Algérie

En terre	Tertres			
En pierre	Amoncellement De pierres	Sans ouverture sommitale	Tumulus simple	
			Tumulus à chapelle ou niche	
			Plate forme gravillonnée	
			Bazina type Mistiri	Mausolées royaux
			Bazina à carapace	
		Avec ouverture sommitale	Chouchet	
			Bazina	
			Monument à couloir et enclos	
			Monument en croissant ou à antennes	
		Cercles et autres aires funéraires		
	pierres mégolithiques	Dolmens	Dégagé	
			Engagé	
			Enfoui	
	Allées couvertes			
	Tallée dans le roc	Houanet		
Hypogées				

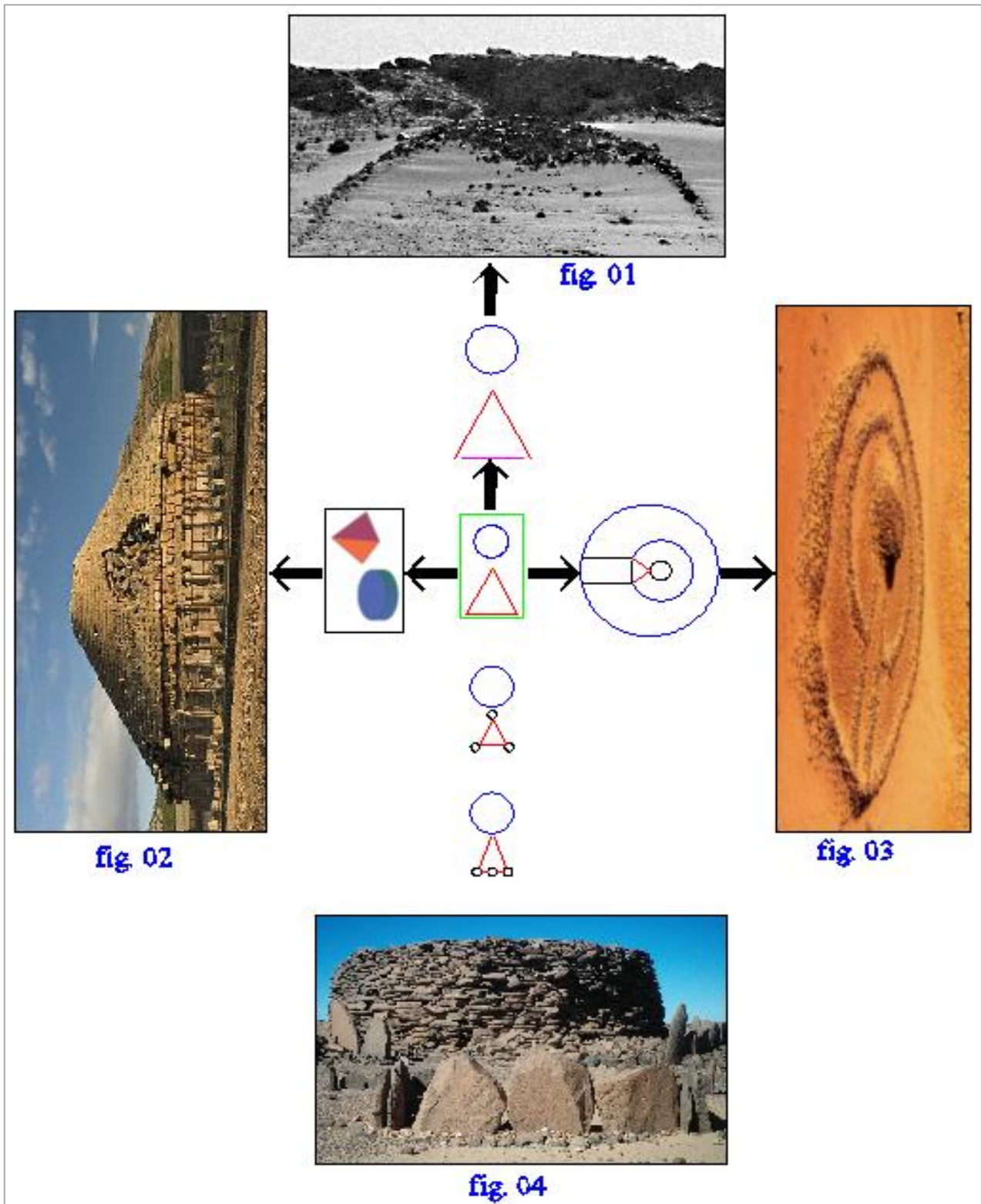


Figure 81. Schéma montrant comment d'un même fond géométrique (cercle et triangle) on peut obtenir des résultats à priori différents.

Fig. 01. Tumulus en croissant. **Fig. 02.** Tombeau de Medracen.

Fig. 03. Monument en trou de serrure. **Fig. 04.** Chouchet, Tit.

3.3. Les aménagements

Il est assez rare de rencontrer des sépultures sans aménagements extérieurs. L'aire propre à chaque tombe est très minutieusement définie. Les principaux aménagements adoptés sont une ou deux allées convergentes vers le centre du monument (Bazinas, Chouchet, monuments en croissant...), Des cercles concentriques formés par amoncellement de pierres ou bien par des aires à pavage différencié qu'on peut lire soit en plan soit en volume (bazinas à degré, dolmens. Chouchet saharienne). Suivant la complexité du monument, nous rencontrons des sépultures où ces aménagements sont assemblés dans un même monument. Les monuments en trou de serrure semblent être une synthèse, on y trouve des cercles concentriques, une allée faisant office, probablement, de couloir d'accès à la tombe et deux petites antennes convergeant vers le tumulus central.

Conclusion

Malgré la diversité et la complexité formelles, résultat d'un processus conceptuel qui reste encore à bien saisir, un lien de parenté semble relier toutes nos sépultures protohistoriques entre elles.

Le fait géographique paraît n'avoir pas eu un effet important sur le fond commun que véhiculent nos monuments. Certes, des différences existent entre une typologie et une autre mais avec un peu plus d'observations, ces différences deviennent plus des nuances constructives que de divergences conceptuelles. Les pratiques funéraires telles l'incubation, l'usage de teinte rouge, la position fœtale qu'adopte le corps du défunt corrobore largement cette unité conceptuelle.

Concernant les faits historiques, invasions et apparition de nouvelles religions induisant de nouvelles pratiques culturelles et funéraires, semble aussi avoir un effet substantiellement faible, la nécropole de Roknia démontre bien cette adaptation. Nous observons une présence de plusieurs typologies dans une même nécropole, ces dernières présentent entre elle des points de rencontre jusqu'à en confondre entre une typologie et une autre (les bazinas à degré et les dolmens à gradin). Le cas de la nécropole de Tit est, lui aussi, édifiant, où, nous assistons à une cohabitation harmonieuse entre les Chouchet, les bazina à ouverture sommitale et les tumulus à cratère et ce malgré le fait chronologique.

Par contre, les sépultures creusées dans le roc présentent une logique singulière la différenciant, de ce fait, des autres typologies. A ce stade de notre étude nous pouvons que formuler des hypothèses qui restent à démontrer ou bien à rejeter.

Vu la proximité, cas de la nécropole de Roknia, des Houanet des autres typologies (dolmens et Bazina), il est vraisemblable qu'il y ait un lien entre elles, cette hypothèse peut trouver son essence dans le culte que pratiquaient les amazigh et sur lequel les anthropologues sont unanimes.

D'un autre côté, leur localisation qui est propre à la région septentrionale du pays et plus particulièrement la partie orientale peut nous offrir des indices potentiels, que cette logique

est un fait importé, notamment de la civilisation carthaginoise chez laquelle ce modèle funéraire est également attesté, reste à prouver.

Comme témoin d'interpénétration culturelle au sens large, les mausolées berbères (le Medracen, Le Tombeau Royal de Mauritanie et les Djeddars) reflètent parfaitement cette connectivité entre la civilisation nord africaine autochtone et les autres civilisations qu'a connue le pourtour méditerranéen. Ces sépultures dont le fond est largement attesté par la quasi-totalité des spécialistes comme étant autochtone revêtent une toison externe empruntée aux cultures voisines.

Enfin, nous pouvons dire que malgré la variabilité du produit final, nos sépultures protohistoriques semblent se converger entre elles plus qu'elles divergent. D'autres disciplines telles que la linguistique et l'anthropologie apportent des indications et des arguments de plus en plus probants pour notre hypothèse relative au processus conceptuel commun à cette pluralité typologique des monuments funéraires protohistoriques en Algérie.

Il reste aussi à élargir cette étude sur l'ensemble des pays de l'Afrique du nord afin d'en rechercher plus d'informations pour la formulation d'une hypothèse encore plus consistante sur ce type d'architecture peu étudiée et méconnue.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

Face à un gisement aussi mémorable que mémorial que recèle notre pays en matière de monuments funéraires protohistoriques, exprimé par leur nombre incalculable et la richesse des typologiques architecturales qu'ils peuvent revêtir, d'un côté, et de l'autre, l'état de péril dans le quel ils se trouvent actuellement, leur sauvegarde et mise en valeur devient un besoin vital plus qu'un devoir moral.

De ce fait, la première action de sauvegarde que nous préconisons dans ce mémoire est de faire sortir ces valeureux témoins du gouffre de l'oubli en mettant en saillie les valeurs scientifique, historique, esthétique et économique dont ils sont porteurs.

La variété conceptuelle que dénotent les multiples essais de classification précédentes, dont le critère principalement adopté fut la morphologie du monument, réduisent à bien des égards la richesse architecturale de ces constructions.

Par conséquent, et en se basant sur les observations faites lors de nos différentes visites de prospection dans plusieurs régions d'Algérie et nos références aux descriptifs qui nous y sont parvenus, nous avons élaboré un panel de critères qui nous ont permis de définir, dans un schéma cohérent, l'ensemble des processus conceptuels ayant généré ces constructions monumentales.

Notre tentative de classifications des monuments funéraires protohistoriques en Algérie fait ressortir deux grandes familles de sépulture, ceux construits en terre et ceux en pierres

1- La famille des monuments en terre qui regroupe les tertres ;

2- La famille des monuments en pierres sèches qui à son tour se subdivise en trois genres suivant le procédé constructif adopté

2-1- les monuments par amoncellement de pierres. Cette sous famille regroupent en son sein deux typologies de sépultures, les sépultures sans et avec une ouverture au sommet de la construction.

2-1-1- les monuments sans ouverture sommitale regroupent quatre types de constructions, les tumulus simples, les plates formes, les Bazina avec ses trois dérivées (les bazinas de type Mistiri, les bazinas à carapace et les grands mausolées de tradition berbère) et enfin une dernière typologie de ce genre les tumulus à chapelle ou à niche.

2-1-2 Les monuments à ouverture sommitale sont toutes les sépultures présentant une ouverture au sommet de la construction. On retrouve six typologies : les tumulus à cratère, les monuments en trou de serrure, les bazina à cratère, les Chouchet, les Tumulus en croissant et à antennes et les cercles et autres aires funéraire.

2-2- les monuments en pierres mégalithiques sont toutes les constructions nécessitant pour leur édification des mégalithes. Il existe deux typologies à savoir les Dolmens (dégagés, engagés et enfouis) et les allées couvertes.

2-3- les tombes taillées dans le roc, dernière typologie, inclus les Houanet et les Hypogées.

Malgré la diversité et la complexité formelle du produit final, un lien de parenté semble relier toutes nos sépultures protohistoriques entre-elles en termes de choix de site d'implantation, de l'orientation et des formes géométriques notamment le cercle et le triangle adoptées.

Le fait géographique semble n'avoir pas eu un effet important sur le fond commun que véhiculent nos monuments. Les pratiques funéraires telles l'incubation, l'usage de teinte

rouge, la position fœtale qu'adopte le corps du défunt corroborent largement cette pluralité architecturale à fond conceptuel commun.

Malheureusement, l'état de péril dans lequel se trouvent actuellement ces œuvres est du moins honteux. Notre constat fait ressortir au grand jour les origines des périls qui menacent de faire disparaître à tout jamais ce segment de notre patrimoine. Les phénomènes de dégradations se dissimulent sous deux aspects, indirects pour tous ce qui relève du domaine des pouvoirs publics (absence de cadre législatif et inertie des institutions) et direct pour ce qui est de l'action de la nature.

Sur un autre registre, une démarche scientifique dans le processus de patrimonialisation sera la garantie d'aboutissement des objectifs de sauvegarde. La facilité d'accès aux sites doit être assurée pour les chercheurs, des zones entières sont inaccessibles pour diverses raisons, notamment au Sahara. Allouer des moyens (humains et matériels) conséquents pour une meilleure prise en charge. Création de centres de formation spécifiques aux métiers du patrimoine...

Protéger est une chose, animer, faire vivre, supporter les charges d'entretien et de fonctionnement en est une autre. Malgré l'incapacité de mesurer l'impact et l'apport du patrimoine au développement humaine, il est, cependant, certain qu'il nous enrichit et développe le capital social et humain des nations.

Pour le patrimoine, l'aspect économique est son talon d'Achille. Néanmoins, bien des exemples nous ont montré que ce secteur n'est pas uniquement un gouffre financier, mais plutôt une ressource. Il suffit de méditer sur l'apport financier que génèrent des sites archéologique comme celui de Macho Picchou (civilisation Inca) au Pérou, les sites archéologiques d'Egypte ou bien l'intérêt que suscite nos sites relatifs à l'Art rupestre dont l'Algérie est considérée comme le pays possédant le plus grand gisement au monde.

Enfin, nous espérons que des démarches citoyennes urgentes seront entamées pour sauver ce qui nous reste de ce patrimoine pluriel en péril qui sont les monuments funéraires protohistoriques.

RÉFÉRENCES

Références

1. ARNAL, J. *Petit lexique du mégalithisme*, B.S.P.F, t. LIII, 1956.
2. BALOUT, L. Biberson, P. Tixier, J, J. *L'Acheuléen de Tighenif (Algérie), gisement de l'Atlantrophe*, L'Anthropologie, t. 71, n° 3-4, 1967.
3. BALOUT, L. *Le peuplement de l'Algérie. Série culturelle : préhistoire* n° 50, Novembre 1950.
4. BASSET, R. *La religion des berbères*, Éditeur Ernest Leroux, Paris, 1910.
5. BOUDRIBILA, Mohamed-Mustapha. *Les anciens amazighs avant les phéniciens mode de vie et organisation sociale*, Awal n° 29.2004.
6. BOURGUIGNAT, M. G. R. *Histoire des monuments mégalithique de Roknia près de Hammam Meskhoutin*, Edit Challamel aîné, Paris, 1869.
7. CAMPS, G. *Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques*, éd AMG, Paris, 1961.
8. CAMPS, G. *Essai de classification des monuments protohistoriques de l'Afrique du Nord*, Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 62, N° 2, 1965.
9. CAMPS, G. *La nécropole mégalithique du Djebel Mazela à Bou Nouara*, Edit Arts et métiers graphique, 1964.
10. CAMPS, G. *Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Medracen, mausolée royal de Numidie*, In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 117e année, N. 3. 1973
11. CAMPS, G. *Sur trois types peu connus de Monuments funéraires nord-africains (note de Protohistoire)*, Bulletin de la Société préhistorique française, Volume 56, N° 1, 1959.
12. Centre d'Activités Régionales. Programme d'Actions Prioritaires. Février 2005.
13. CHAMLA, M. C. *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes, Étude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, Mém. du CRAPE, IX, Ed AMG, Paris, 1968.
14. CHOAY, F. *l'allégorie du patrimoine*, Ed Seuil, Paris, 1999.
15. Davallon, J. *le don du patrimoine*, Ed Hermes Science Publications, Paris, 2006.
16. Desbat, A. « *Les sépultures du Premier Age du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre* », in Bilbao Marie-Véronique, 2004. Université Michel de Montaigne UFR Histoire de l'art et Archéologie
17. DJEKRIFF, Y. *L'Epigraphie Libyque*, Forum de l'enseignant n° 3, Constantine, avril 2007.

18. Géologie de l'Algérie. Contribution de SONATRACH Division Exploration, Centre de Recherche et Développement.
19. GREFFE, X. *La gestion du patrimoine culturel*, Anthropos, 1999. In ISTED- Offre française en matière de patrimoine urbain.
20. GSELL, S. *Histoire Ancienne De L'Afrique Du Nord*, Tome VI, Edit Fontemoing, Paris, 1927.
21. GSELL, S. *Histoire ancienne de l'Afrique du nord. Les conditions du développement historique les temps primitifs la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage*, Ed Librairie Hachette.
22. GSELL, S. *Les Monuments Antiques De L'Afrique Du Nord*, Tome I et II, Edit Fontemoing, Paris, 1901.
23. HACHID, M. *Les premiers berbères entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Edit Ina-Yas. Alger, 2001.
24. HERAULT, B. « Aménagements urbains, patrimoine collectif et système politico-administratif », In Lamy, Y. *L'alchimie du patrimoine*, Edition de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Talence, 1996.
25. Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Loi n° 98-04 du safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.
26. Le QUELLEC, J. L. *Art rupestre et préhistoire au Sahara. Le Messak Libyen*, Ed Payot, Paris, 1998.
27. Le QUELLEC. J. L. *Nouveaux documents rupestres Fezzanais: les sites des ed-Debuât et du Jebel Lijêf (région du Shati, Libye)*, BSPF, t. 86, 4. 1989
28. Les notes de l'observatoire réalisées par l'entreprise ETD dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Culture Français.2004.
29. LHOTE, H. *Les tumulus du Tassili-n-Ajjer ; à propos d'un ouvrage récent*, Travaux de l'institut de Recherches Sahariennes, t. XXVI. 1967
30. LIHOREAU, M. *Djorf Torba nécropole saharienne antéislamique*, Edit Karthala.
31. MAITRE, J. P. *La sépulture néolithique de Tamanrasset II (Ahaggar)*, Libya, XIII. 1965.
32. MASSET, C. *Les Dolmens sociétés néolithiques et pratiques funéraires*, Edit, Errance, 1997.
33. Mercier, E. *Les rois berbères entre la gloire et les tourments*, Ed Lumières Libres, Algérie, 2010.

34. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Algérien. Programme d'Actions Prioritaires Centre d'Activités Régionales. Protection des sites culturels sensibles. Février 2005.
35. MORIZOT, P. « Aurès » Encyclopédie Berbère, t. VIII, Ed sud, Aix En Provence, 1990.
36. MORIZOT, P. *Les recherches en matière de protohistoire: Etat de la question pour l'Aurès*, VIII colloque d'Afrique du Nord du CTHS, Tabarka (Tunisie): 8-13 Mai 2000.
37. MORIZOT, P. *Archéologie aérienne dans l'Aurès*, Edit, du CTHS, Paris, 1997.
38. PALLARY, P. *Caractères généraux des industries de la pierre dans l'Algérie occidentale*, *L'Homme Préhistorique*, 3^o année, n^o 2. 1905.
39. PAMART, H. *Etude sur le Medracen (tombeau de Syphax) et le Kebeur Roumia (tombeau de la chrétienne)*, Revue africaine volume n^o 61, Année 1920.
40. PARIS, F. *Coutumes funéraires Néolithiques et post-néolithiques*, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Nord Niger.
41. PARIS, F. *Essai de classification des monuments funéraires sahariens*. *Bulletin de la Société préhistorique française*, Volume 92, Numéro 4, 1995.
42. PARIS, F. *Essai de classification des monuments funéraires sahariens*, Bulletin de la Société préhistorique française, Année 1995, Volume 92, Numéro 4.
43. PAYEN, Cpt. *Lettre sur les tombeaux circulaires de la province de Constantine*, R.N.M.S.A.C., Vol. XI. 1863.
44. RETHAULT, E. *Les Djeddars du sud Constantinois*, B.S.G. d'Alger, t. XXXVII, 1932.
45. Revues africaines. 1856- 1934. Journal des travaux de la société historique algérienne par les membres de la société et sous la direction de la commission permanente du journal. A. Jourdan, libraire-éditeur. Alger.
46. Reygasse, M. *Monuments Funéraires Préislamiques de l'Afrique du Nord*, Edit : Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1950.
47. ROFFO, P. *Monuments funéraires préislamiques de l'âge du fer d'Algérie*, B.S.P.F, t. XXXIV, 1937.
48. ROFFO, P. *Sépultures indigènes antéislamique en pierres sèches*, Etude sur trois nécropoles d'Algérie centrale, Revue Africaine, t. LXXXII, 1938.
49. ROSE, J-P. *L'occupation humaine de l'Air et du Ténéré, au Niger, depuis 10 000 ans*.
50. SAHED, A, T. AOUDI, N. *Découverte d'une nécropole protohistorique à Sefiane. Région de N'gaous (Hodna oriental)*, Libyca, Anthropol, Archéol, Préhist, t. XXXV. 1998.
51. SAHED, A, T. *Contribution à l'étude de la nécropole Protohistorique de Sefiane (région de N'gaous, www.didac.ehu.es/antropo.)*

52. SAHED, A, T. *Premiers résultats des monuments funéraires de la nécropole de Sefiane région de N'gaous (Monts de Bellezma)*. Journée d'étude du C.N.R.P.A.H, écologie et adaptation, Juin 1997.
53. Savary, J. P. *Étude théorique et statistique sur l'orientation des monuments funéraires à structure d'accès rectiligne*, In: Bulletin de la Société préhistorique française. Tome 63, N° 2, 1966.
54. TARALON, J. *Evolution des doctrines en fonction de l'évolution des techniques*, Acte d'un colloque sur « Les restaurations Françaises et la Charte de Venise », Ed Caisse Nationales des monuments et des sites, Paris, 1977.
55. THEBERT, Y. Coarelli, F. *Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide*, Mélanges de l'Ecole française de Rome, Antiquité, Volume 100, Numéro 1988.
56. Verdel, Th. *Géotechnique et monuments historiques, méthodes de modélisation appliquées à des cas égyptiens*, Laboratoire de mécanique des terrains, Institut National Polytechnique de Lorraine, Février 1993.

ANNEXE

Le Sahara, terroir de la Méditerranée

RASSOUL Hocine¹, DAHLI Mohamed¹

¹Université M. Mammeri B.P. n°17 RP, 15000, Tizi-Ouzou, Algérie.

Presenting author : Hocine Rassoul

E-mail : rashoc@hotmail.com

Tel : +21326411543

Résumé

Le nombre exceptionnel de monuments funéraires ainsi que la diversité de leur expression et forme architecturale, recensés jusqu'à présent en Afrique du Nord et plus particulièrement en Algérie, nous renseignent sur le dynamisme et les mouvements que connut et connaît cette rive Sud de la Méditerranée. Mais, d'où émane toute cette richesse ?

Sachant que le Sahara fut une région humide, les hommes ayant occupé ces vastes contrées nous ont laissé des traces impérissables qui se résument en grande partie à l'art rupestre, immortalisant de ce fait sur la pierre leurs croyances et pratiques du quotidien, ajouté à cela les monuments érigés en mémoire à leurs défunts. Notre intérêt dans ce présent travail sera porté sur les monuments funéraires à enclos (en trou de serrure) et les bazinas, dont l'usage à perdurer jusqu'à l'avènement de l'Islam (Tombeaux de Tihinan-Tamanrasset au 4^e siècle après J.-C).

Face à l'aridité du climat qui caractérisa le Sahara à partir de l'Holocène, les populations locales furent contraintes à d'importantes migrations vers les territoires plus humides. L'interaction de ces émigrés avec d'autres peuplements et/ou civilisations donnât alors naissance à de nouvelles conceptions architecturales pour les monuments dédiés aux morts. Les Mausolés dits « royaux », Madracen aux Aurès et tombeau de la chrétienne à Tipaza, présentent des permanences architecturales avec les monuments préhistoriques et protohistoriques du Sahara.

Les Mausolés berbères du Nord algérien ne sont-ils pas finalement une synthèse d'une survivance du Sud et d'un contexte méditerranéen pluriel?

I. Description et lecture spatiale

I.1. Les monuments à enclos (trou de serrure)

Le nom donné à ces sépultures est uniquement évocateur de leur forme (Voinot 1908), et à ce sujet F-Paris propose une dénomination encore plus appropriée à savoir les Tumulus à couloir et enclos (TCE). Quant à leurs localisation « *On les trouve principalement sur les plateaux du Tassili n'Ajjer et ses pourtours immédiats et ils couvrent grosso-modo une région limitée au nord et à l'ouest par les reliefs du Hoggar et du Tassili du Hoggar. Il s'agit donc de monuments qui appartiennent plutôt au domaine du Sahara central que méridional... les*

datations radiométriques que nous avons obtenue permettent de les situer entre 4300 et 3200 Av. J.-C. ».

La lecture de ces monuments, si complexes et uniques, nous a permis de distinguer leurs différents composants et qui sont comme suit :

- Û Un tumulus principal, ordinairement de type « à cratère sommital », d'environ 1.5 m de haut d'où partent, coté Est, deux antennes rectilignes courtes habituellement disposées en « V » ;
- Û Un anneau circumtumulaire, concentrique au tumulus principal et s'interrompent à ses intersections avec les extrémités des antennes ;
- Û Une allée, matérialisée par deux bordures sensiblement rectilignes et parallèles, celles-ci partent des intersections des antennes avec l'anneau circumtumulaire et aboutissent au pôle oriental de l'enceinte ;
- Û Une enceinte, plus ou moins ovoïde, circonscrivant l'ensemble qui peut avoir entre 9 et 150 m de diamètre ;
- Û Les quatre extrémités des bordures de l'allée sont fréquemment ponctuées par un petit tumulus secondaire.

Hors les tumulus, tous les éléments de ces monuments sont constitués de cordons de pierres sèches, d'une hauteur d'environ 0,5 m.

Le choix du lieu d'implantation de ces sépultures est généralement respecté, les sites sont des points bas de la topographie locale. La symétrie, est aussi une constante de conception de ces constructions, par rapport à l'axe de l'allée, avec une préférence pour l'Est.

I.2. Les Bazinas

Les Bazinas sont généralement de plan cylindrique. Mais, dans certains cas, peu fréquents, elles peuvent être rectangulaires. Elles sont très similaires aux tumulus pour, probablement, les plus anciennes d'entre elles. C'est un empilement régulier de pierres sur plusieurs assises, formant ainsi, d'une certaine manière, l'écorce protectrice du monument dont la hauteur varie d'un monument à un autre, le tous est achevé par une forme de cône tronquée ou par une forme pyramidale en gradins, laissant ainsi place à une plate forme qui accueille de grosses dalles faisant office de table.

Le cas de la Bazina à gradin de Djebel Mstiti dans la wilaya de Tébessa à l'Est du pays est vraiment très intéressant. Car, le plan de cet édifice est très semblable au tumulus à couloir et à enclos. Avec une enceinte protectrice formée de pierres à empilement régulier similaire, fonctionnellement, l'enceinte des TCE, une allée couverte faisant office de passage aboutissant au cœur du monument à savoir l'urne, qui remplace dans ce cas le tumulus central des TCE.

I.3. Les grands mausolées de tradition berbère

Pour cette catégorie de monuments nous nous intéresserons dans notre étude au Medracen et au tombeau de la chrétienne, vu leur architecture quasi identique ainsi que leur éloignement géographique, situé dans le massif des Aurès pour le premier et dans l'ouest algérois pour le second, ajouté à cela, leur attribution à la catégorie des monuments d'origine autochtone (G-

Camps, 1961), en reconnaissant que se sont des expressions évoluées des Bazinas, chose qui est due aux contacts/échanges que les amazigh entretenaient avec les autres civilisations qui s'épanouissaient tout le long du pourtour de la méditerranée en ces temps là.

1.3.1. Le Medracen

Situé dans la région de Batna (Est du pays), à 9 kilomètres au Sud-Est du village d'Aïn Yagout, sur une petite éminence voisine du lac Djendeli. C'est un Mausolée numide de marque berbère avec des influences puniques et grecques. Il appartenait aux rois Massyles prédécesseurs de Massinissa et remonte au III siècle avant J.-C (G-camps 1961). C'est une Bazina à degrés, une construction de forme cylindrique surmontée d'un cône formé de gradins, mais à la fois plus grande que les Bazinas courantes avec ses 59 m de diamètre et 18,50 m de haut et surtout habillé d'un décor sobre emprunté à la civilisation carthaginoise tout proche- 60 colonnes doriques surmontées d'une corniche, dont l'origine est certainement égyptienne.

Tableau 1 : Les principales dimensions du Medracen

Composant	Dimension en Mètre(m)
Circonférence de la corniche	177.50
Hauteur du monument	18.50
Hauteur de la corniche	5.25
Hauteur du cône tronqué	13.25
Diamètre de la plateforme	11.40
Hauteur des colonnes	2.64

1.3.2. Le tombeau de la chrétienne

Le Mausolée Royal de Maurétanie est situé sur la côte ouest méditerranéenne à 12 km à l'Est de Tipasa (ouest de la capitale Alger). Cette sépulture royale est généralement attribuée au roi Juba II et remonte au I siècle avant J.-C. l'architecture est l'esprit de cet édifice sont quasiment identiques à ceux du medracen à Batna ainsi que son mode constructif qui n'est autre que celui des Bazinas avec un traitement esthétique beaucoup plus soigné, amoncellement de pierres finement taillées et l'introduction d'éléments architecturaux (colonnade et chapiteau) par empreint aux civilisations ayant marqué l'espace méditerranéen notamment égyptienne et hellénistique.

Tableau 2 : Les principales dimensions du tombeau de la chrétienne.

Composant	Dimension en Mètre
Coté du plateau	63.94
Hauteur du plateau	1.59
Diamètre du cylindre	61.06

Diamètre de la corniche	63.08
Diamètre de l'entablement	62.16
Hauteur de l'entablement	12.02
Hauteur des colonnes	6.76
Hauteur du monument	30.14

II. Analyse comparative

II.1. Lecture et implantation topographique

Pour une meilleure lecture nous permettant de mieux cerner les traits principaux de la conception de ces sépulture, il est fondamental de les situer dans leur environnement immédiat. Car, le choix du site d'implantation est certainement sujet à des critères bien spécifiques.

La quasi-totalité des monuments à couloir et enclos sont implantés sur les points bas de leur relief, prédilection pour les sites en forme de cuvette (Savary) le monument donne l'aspect du centre de son environnement avec une position centrale, privilégiée par le relief (descendant ou ascendant) proche de sources d'eau ou de lacs.

Lors des deux dernières glaciations qui sévirent en Europe au Dryas II et III, le Sahara connut une période d'hyperaridité après l'Atérien qui dura jusque vers le début de l'Holocène (10000 ans BP) durant cette période le Sahara devint totalement abiotique et ces frontières se déplacent de plusieurs kilomètres vers le Sud.

Après cette période la terre connaît un réchauffement « réchauffement holocène » aux environs de 8500 ans BP se traduisant au Sahara par des conditions favorables pour l'établissement de colonies humaines, par conséquence des rivières et des lacs prolifèrent sur tout le territoire, jadis désertique. Mais, malheureusement, vers 6900 BP, le cycle de l'aridité du Sahara reprend de nouveau pour devenir invivable vers 4000 ans BP provoquant, de ce fait, l'assèchement des rivières et notamment des lacs. Devenu totalement invivable, le climat engendra une migration, certaine, des populations vers des régions plus tempérées et c'est à cette période que les monuments à couloir et enclos sont attribués. C'est, probablement la raison pour laquelle cette typologie de sépulture se limite uniquement dans le Sahara central.

La seconde typologie de monuments dédiés aux morts traitée dans ce travail, à savoir les Bazinas, présente des particularités énigmatiques qui laissent les chercheurs, jusqu'à nos jours, perplexes. Ces dernières se résument en deux axes majeurs. Le premier est le fait que la répartition géographique des bazinas couvre tout le territoire national du Sud au Nord et d'Est en Ouest, le second fait est celui de la multiplicité de leur expression architecturale, Bazina à murette (BAM), Bazina à alignement(BAA) pour ne citer que ces deux variantes.

L'implantation des bazina semble être « aléatoire ».Mais, cette énigme pourrait trouver une réponse dans l'étude du passé des sites eux même. Cette état de fait est du au manque flagrant de travaux scientifiques traitant de ces sépultures à l'exception des tentatives de leur classification(S-Gsell, G-Camps, F-Paris...).Ce dernier, et à travers ses travaux sur le Nord du Niger, propose une chronologie basée sur les fouilles qu'il à mené situant leur apparition vers

2200 ans a J-C. Mais, il signale aussi que ce mode de construction a perduré jusqu'à l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord et au Sahara.

La troisième famille de monuments abordée quant à elle présente des principes d'implantation similaires à ceux des monuments à couloir et enclos en parlant du tombeau de Medracen, situé au cœur de la plaine de Chemorah que circonscrit le col des mamelons avoisinant près du lac Djendeli. la datation de ce monument le situe au II-III siècle avant J.-C. Par contre, le site d'implantation choisi pour le tombeau de la chrétienne est le sommet d'un monticule dominant la plaine de Hadjout et le lac halloula. et faisant face à la mer. Malgré, un style architectural identique à celui du Medracen, la logique d'implantation du mausolée mauritanien semble répondre à de nouvelles considérations. Mais, la proximité de la plaine et d'un lac semble bien être des permanences pour le choix du lieu.

II.1.1. Lecture spatiale

La lecture des plans des mausolées à traditions berbère (madracen et tombeau de la chrétienne) fait ressortir une composition spatiale identique aux bazinas et d'une façon encore plus frappante à celle des monuments à couloir et enclos.

Les espaces constituant l'ensemble des monuments abordés dans cette étude se présentent comme suit :

II.1.1.1. L'enceinte protectrice

Représenté dans les monuments à couloir et enclos par un ordonnancement de pierre définissant l'aire du lieu. Pour les bazinas, c'est un alignement de tas de pierres indépendant, en apparence, avec le cœur du monument. Quant aux mausolées cela se traduit par la plateforme sur la quelle repose la construction

II.1.1.2. L'aire du défunt

C'est la partie qui abrite et protège la chambre sépulcrale. Elle est toujours mise en valeur comme centre de convergence des autres composant du monument. Définie par un tumulus pour les TCE, un amoncellement régulier de pierres triées sur le volet et/ou taillées pour les bazinas et un soubassement, clairement mis en avant, scindé par des colonnes engagées. Pour les mausolées.

II.1.1.3. L'allée cordon reliant le monde extérieur au gîte du défunt

Ce composant fait office d'espace d'articulation entre les différents éléments de la construction et aussi une articulation sans rupture, mais, hiérarchisée entre le monde extérieur et le monde du défunt.

II.1.1.4. La chambre sépulcrale

Cet espace est totalement dédié au défunt qui est tantôt au cœur du tumulus lui-même et tantôt sous le monument, enfoui sous terre.

III. Lecture formelle

Cette partie du travail traite uniquement des formes géométriques adoptées pour les monuments en question.

III.1. Monument à couloir et enclos

La totalité des monuments découverts à nos jours sont identiques sur le plan formel. L'observation des plans masse des TCE fait ressortir deux cercles plus au moins bien exécutés, un grand point au centre de l'ensemble (tumulus) et une ligne droite qui prend origine du centre du monument en direction, généralement de l'Est (l'Allée)

III.2. Les bazinas

Cette typologie présente certaines disparités qui se situent généralement au niveau de l'allée qui mène vers la chambre sépulcrale. Dans certain cas, il n'y a point d'allée du fait que l'urne qui contient les restes du défunt est enterrée sous le monument. Par contre, pour les autres cas, la disposition est similaire à celle des TCE sauf que le point central devient plus éminent que les autres composants de la structure et l'allée devient incluse dans le tas de pierres la bazina de Djebel Mstiti dans la wilaya de Tébessa à l'Est du pays c'est très illustratif.

III.3. Le Medracen et le tombeau de la chrétienne

L'analyse de ces monuments nous montre la même configuration que les monuments à couloir et enclos et comme les bazinas nous constatons que l'allée est incluse dans le corps du tas de pierres, l'aire des monuments est définie par la plateforme sur laquelle ces derniers sont érigés. Nous constatons que la conception des ces monuments a subi des influences étrangères à la tradition locale des numides, ce constat est extrêmement visible au niveau du revêtement externe du Medracen et du mausolée de la chrétienne. Mais, la composition et l'organisation des espaces de ces monuments sont restées fidèles aux traditions des anciens.

IV. Conclusion

La présente étude nous montre que pour une tentative de compréhension de la logique d'édification des monuments funéraires nord africains, il faut aller chercher dans l'ensemble du territoire amazigh, le Sahara inclus, pour trouver les traits caractéristiques du peuple les ayant construits. Il semble bien que la génétique a maintenant tranché : le plus ancien berceau connaissable de la civilisation berbère, en l'état actuel de la science, a été le centre du désert saharien, à l'époque où il était bien arrosé et couvert de végétations. Le mérite de l'avoir démontré revient à une équipe de généticiens et d'archéologues en majorité espagnols, dans l'ouvrage intitulé : « Préhistorique Iberia, Génétiques, Anthropology, and Linguistics », paru en anglais à New York en 2000. Notre travail, quant à lui, a fait ressortir des éléments de similitude et/ou de continuité entre les monuments funéraires sahariens et ceux du nord du pays longeant même, pour certains, le littoral méditerranéen. Mais, cela reste incomplet si nous perdant de vu les influences auxquelles les autochtones étaient soumis au cours de leur histoire. Les medracen et le mausolée de Mauritanie sont de parfaits exemples de cette

richesse dont ont hérité les nord africains de leurs ancêtres et leurs empreints aux civilisations voisines.

V. Références

1. F-Paris.1995.Coutumes funéraires néolithiques et post néolithiques, essai d'interprétation à partir des sépultures fouillées au Niger. ORTOM, Le Caire, Egypte.
2. J-L-Le Quellec, Adaptation aux variations climatiques survenues au Sahara central durant l'holocène, 2004.
3. J-L-Le QUELLEC, 2003, La culture matérielle dans l'art rupestre néolithique du Sahara central (Messak - Tadrart Akâkûs - Tassili-n-Ajjer), Bull. Soc. Préh. Ariège-Pyrénées), LVIII, p189-203.
4. H-Pamary, 1920, Etude sur le Madracen (tombeau de Syphax) et le kebeur Roumia (tombeau de la chrétienne), Revues africaine, volume 61, p279-293.
5. Y-Thébert. F- Coarelli, 1988, Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide, Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, Volume 100, Numéro 2 p765.
6. G-Camps, 1980. Berbères, aux marges de l'Histoire, Toulouse, Ed. des Hespérides.G-Camps, 1961, aux origines de la berbérie, monuments et rites funéraires protohistoire, AMG, Paris.
7. J-P-Savary, 1966, Étude théorique et statistique sur l'orientation des monuments funéraires à structure d'accès rectiligne. In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 63, N. 2. Études et Travaux. pp. 365-394.
8. S-Gsell, 1901, Les monuments antiques de l'Algérie, ancienne librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Paris.
9. Y-Gauthier, 2006, Monuments en trou de serrure et art rupestre, in Hic sunt leones, Mélanges sahariens en l'honneur d'Alfred Muzzolini, Y. Gauthier, J.L. Le Quellec & R. Simonis eds , Les Cahiers de l'AARS, 10, p79-110.
10. M-Reygasse, 1950, les monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord, arts et métiers graphiques, Paris.
11. M-Hachid, 1998, Le Tassili des Ajjer : aux sources de l'Afrique, 50siècles avant les pyramides, EDIF2000.
12. F-kadaria, 1983, Les djeddars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda, OPU, Alger.